

L'ÉCHO

DU

BAS ST-LAURENT

Bibliothèque du S^crimaire,
Rimouski S^crimaire,
15-3-61

ABONNEMENT: \$3.00 par année — Le numéro: .07

Rimouski, mercredis, les 4 et 11 janvier 1961

28e ANNEE — Nos 45 et 46

SOUS SAUVONS nos FORETS



RENAISSANCE DE L'ASSOCIATION FORESTIERE ?

Un groupe de citoyens de la région de Rimouski intéressés aux questions forestières, s'est réuni récemment afin de réformer les cadres de l'Association Forestière du Bas St-Laurent. Sur la photo ci-dessus, on reconnaît :

tra : assis : MM. Jules Breton, gérant de l'Association Forestière Québécoise ; M. L. S. O'Connor, président provisoire ; Onésime Dionne, de St-Mathieu ; Paul Paradis, de Rimouski ; Gédéon Roy, ingénieur, forestier, de Rimouski et Romuald Fournier, ingénieur forestier, secrétaire de l'Association. Debout :

M. Alban Prieur, Paul Malenfant, Jean-Paul Legaré, Maurice DeChamplain, Adrien Guay, Victor Banville, Lucien Roy, Gabriel Belzile, Arthur Rioux, Georges Chénard, du Bic ; Guy Leblanc, Roland Leblanc, Jean-R. Ménard, Richard Young et Georges Bouchard.

(Photo : M.-L. Pelletier)

La forêt est certainement la ressource naturelle qui est la plus exposée à la destruction. Son pire ennemi, c'est l'homme qui y allume des incendies ou coupe les arbres avant maturité.

C'est ce qu'ont compris plusieurs personnes de la région de Rimouski intéressées aux problèmes forestiers.

Les personnes présentes à l'assemblée de Rimouski ont entendu le gérant de l'Association Forestière Québécoise, M. Jules Breton, exposer les bienfaits d'un travail de prévention des feux de forêt et de conservation des forêts. L'assemblée était présidée par M. L.S. O'Connor. Le secrétaire était M. Romuald Fournier, i.f.

L'immensité du territoire ayant été l'une des causes du ralentissement des activités, on songe à subdiviser la région. Des décisions seront prises à une prochaine assemblée qui serait tenue à Mont-Joli, le 27 janvier, réunissant des délégués du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Les personnes présentes à l'assemblée de Rimouski ont entendu le gérant de l'Association Forestière Québécoise, M. Jules Breton, exposer les bienfaits d'un travail de prévention des feux de forêt et de conservation des forêts. L'assemblée était présidée par M. L.S. O'Connor. Le secrétaire était M. Romuald Fournier, i.f.

Reportage sur Rimouski

Un journaliste de la vieille capitale, M. Benoît Fleury, du journal "Ensemble", était à Rimouski, cette semaine, où il a rencontré plusieurs personnes qu'il a interviewées. Il a aussi amassé une abondante documentation en vue d'un reportage sur la ville de Rimouski et la région qui paraîtra prochainement dans le journal "Ensemble".

Le "régime sec" maintenu à St-Fabien

Trois cent trente-trois électeurs-proprétaires, de St-Fabien, se sont prononcés, lundi, le 9 janvier, par voix de référendum, sur la question de la vente des boissons (règlement no 80).

Le Conseil municipal de St-Fabien avait passé, lors de sa séance du 5 décembre, un règlement permettant la vente des boissons ainsi que l'émission de permis nécessaires, dans la municipalité.

La votation au scrutin secret sur ce règlement, eut lieu lundi matin, à 10 heures, à la salle municipale, sous la présidence du maire Jean Gagnon, et le résultat fut le suivant : 207 voix contre le règlement de vente ; 124 en faveur du règlement ; 2 bulletins rejetés.

Un total de 83 voix de majorité contre la vente de boissons, a donc décidé du rejet de ce règlement.

CED St-Robert

Le Cercle d'Economie Domestique de St-Robert avise ses membres qu'il y aura réunion, le 19 janvier, à la salle paroissiale de St-Robert.

Les membres sont priés d'amener leurs amies.

Triplettes à Ste-A.-des-Monts

Le 6 janvier 1961, Mme Napoléon Roy, de Ste-Anne-des-Monts, donnait naissance à trois filles qui portent les noms de Renée, Andrée et Josée. M. et Mme Roy sont déjà les parents de cinq autres enfants. Félicitations.

L'AQUEDUC

Nos lecteurs sont invités à lire un important avis de S.H. le maire Roméo Crevier concernant l'amélioration du système d'aqueduc, que nous publions en page 14.

M. W. Fiola, maire de Mont-Joli

A une séance du conseil de Mont-Joli, on a élu M. Wilfrid Fiola maire et M. René Lambert maire suppléant. La nomination du nouveau maire a été nécessitée par le départ de M. Benoît Gaboury, qui est allé demeurer à Québec.

Referendum sur le projet d'emprunt de \$400,000 retardé à Pointe-au-Père

Le maire de la municipalité de Pointe-au-Père, M. Irénée Rouleau, nous informe que le référendum, annoncé pour le 15 janvier, pour permettre aux contribuables de se prononcer sur le projet d'emprunt de \$400,000 pour la construction de l'aqueduc, qui doit être faite conjointement avec la municipalité de St-Anaclet, a été retardé par suite de malentendus.

Le conseil attend actuellement une réponse du Ministère des Affaires municipales qui fixera la nouvelle date de ce référendum.

THEATRE à RIMOUSKI

"Les Audacieux" présentent "Le Cheval de Don Juan"

Quel accueil est réservé aux "AUDACIEUX" qui joueront cette pièce de Jacques Ferron, samedi soir, le 14 janvier, au Centre des Loisirs St-Germain ?

Le théâtre intéresse-t-il suffisamment le public de Rimouski pour que celui-ci se déplace pour venir applaudir sa première troupe de théâtre ? Ce même public sera-t-il aussi exigeant pour ces jeunes débutants que pour les troupes professionnelles qui nous visitent de temps à autre ?

Autant de questions que se posent les "AUDACIEUX" tout en travaillant d'arrache-pied pour faire de ce spectacle, un bon spectacle. La réaction des spectateurs et celle de la critique est très importante pour ces jeunes qui travaillent depuis plusieurs mois à un spectacle auquel ils croient, dans un texte auquel ils croient.

En un mot, l'avenir de notre troupe de théâtre locale "Les AUDACIEUX" repose sur la compréhension du public et de la critique constructive.

Bernard LAPIERRE

Décès de Mme J.-B. Côté



A sa résidence de la rue St-Jacques, à Rimouski, est décédée, à l'âge de 76 ans, le 29 décembre 1960, Mme Jean-Baptiste Côté, née Rose Gosselin, originaire de Val-Brillant.

Lui survivent ses enfants: M. le chanoine Léopold Côté, curé de la cathédrale; M. l'abbé Marius Côté, directeur du Service Social; M. Robert Côté, chef de gare à Matane; Mlle Cécile Côté, de Rimouski; Sr St-François d'Assise, o.s.u. (Marthe), supérieure au couvent des Ursulines, à Matane; Sr St-Dominique, o.s.u. (Simone), au monastère des Ursulines, de Rimouski; Mme Raymond Guérette (Thérèse), de St-François d'Assise; Lucien Côté, technicien, de Montréal; Romuald Côté, à l'emploi de la ville de Montréal; Léonard Côté, comptable à Mont-Joli; Madeleine (Mme Lambert Dans), d'Haileybury, Ont.; le Rév. Père Jean-René Côté, o.m.i., curé au Basutoland; Gertrude (Mme Jacques Malenfant), de Rimouski; ses frères: le Rév. Frère Antoine, des Ecoles Chrétiennes; le Rév. Frère Bérard, o. f. m. Cap., au Collège Sraphique, du Cap-Rouge; M. Jean-Luc Gosselin, de Québec; Sr St-Antoine de Padoue (Claire Gosselin), des Srs de la Miséricorde, de Scarborough, Ont.; Sr Ste-Jeanne d'Arc (Irène), à l'hôpital d'Haileybury, Ont.; ses gendres MM. Jacques Malenfant, négociant en gros, à Rimouski; Raymond Guérette, marchand, de St-François d'Assise; Lambert Dans, d'Haileybury; ses belles-filles: Mme Robert (Eléonore Larrivée), Mme Romuald (Marthe Douville), Mme Lucien (Thérèse Dupuis); ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Jean-Luc Gosselin (Irène Trempe), de Québec; M. et Mme Ernest Côté, Mme Léon Côté-Turcotte, de Sillery, Québec; Mme Julienne Côté-Costin, de Québec; ses petits-enfants: Andrée et Danielle Côté, de Matane; Louis-Marie, Andrée, Michèle, Hélène Guérette, de St-François d'Assise; Diane Côté, de Montréal; Jacques et Jean-René Côté, de Mont-Joli; Jean, François, Jérôme, Bernard, Ro-

se-Anne, Marthe, Christine et Patrick Dans, d'Haileybury, Ont.; Louise, Monique et Michèle Malenfant, de Rimouski.

Maman exemplaire et dévouée, profondément chrétienne, épouse distinguée, musicienne aimant les arts, on peut dire aussi que la qualité dominante de Mme Côté était l'humilité; elle se plaisait à organiser des soirées religieuses et sociales; soulignons que même à la veille de sa première attaque de paralysie, elle avait organisé les fêtes du centenaire de Ste-Flavie. Elle s'intéressait aux loisirs de ses enfants, elle rendait son foyer intéressant pour tous les membres de sa famille. On y vivait la vraie vie de famille, avec de la gaieté, du chant, de la musique. On peut rendre à la disparue l'hommage d'avoir été l'ange du foyer. Non seulement sa famille, mais ses amis la regretteront.

Funérailles

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Rimouski, samedi, le 31 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime à la chère disparue. Le service fut chanté par son fils, M. le chanoine Léopold Côté, assisté de M. l'abbé Marius Côté, autre fils de la défunte, de M. l'abbé Robert Saindon, vicaire. Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A., V.G., avait présidé à la levée du corps et Son Ex. Mgr C.-E. Pa-

rent, archevêque, avait présidé à l'absoute. Au chœur, Son Ex. Mgr l'Archevêque était assisté de MM. les chanoines René Roy et Léo Bérubé, de l'Archevêché; Mgr J.-E. Desbiens, P.A., V.G.; Mgr D.-A. Michaud, retiré à Rimouski; M. le chanoine Ludger Harvey, aumônier à la Maison Provinciale des Rév. Frères du Sacré-Coeur; MM. les abbés Ls-D. D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; J.-M. Roussel, aumônier des Rév. Srs Servantes de Jésus-Marie, à Nazareth; Alfred Morin, aumônier à l'hôpital; Médard Anctil, aumônier au monastère des Ursulines; Wilbrod Blanchet, aumônier à l'Institut Familial; J.-B. Caron, directeur de l'Ecole d'Agriculture; Edouard Lepage, curé de Ste-Blandine; Edouard Courcy, et Ernest Simard, aumôniers à l'Institut Mgr Courchesne; Alcide Côté, curé de Ste-Agnès; Raoul Roy, curé de St-Pie X; Patrice Gallant, curé de St-Robert; Gérard Leblond, curé de Ste-Luce; le Rév. Père Arel, curé de Mont-Joli; le Rév. Père Beaupré, de la Maison des Retraités Fermées, de Mont-Joli; le Rév. Père Angers, s.j., de la Maison des Jésuites, à Rimouski; Grégoire Rioux, Martin Proulx, du Séminaire de Rimouski; Philippe Roy, de l'Institut de Marine; Pascal Parent, du Pavillon de Philosophie; Marcel Rioux, de l'Archevêché; Rénald Brillant, secrétaire de Son Ex. Mgr l'Archevêque; Euclide Dubé, re-

tiré au St-Rosaire; Roger Lebel, de Hearst, Ont.; le Rév. Père Edouard Gagnon, des Pères Blancs d'Afrique; Gilles Thériault, vicaire à Ste-Félicité; Guy Aubut, vicaire à St-Louis du Ha! Ha!; Emmanuel Gagnon et Laurentin Lévesque, vicaires à la cathédrale.

La chorale liturgique chanta la messe de requiem, dirigée par M. l'abbé Antoine Perreault; à la console des orgues, M. le chanoine Alphonse Fortin, titulaire des orgues à la cathédrale. On a aussi remarqué des représentants des maisons d'éducation de la ville et des représentants des autorités civiles.

La croix, qui précédait le cor-

tège funèbre et le cercueil, était portée par des Ambulanciers des brigades ambulancières de Mont-Joli et Rimouski; les coins du drap mortuaire étaient tenus par Mmes Paul Jean, Louis Lévesque, Albert Fiola et Wilfrid Raymond. M. Edgar Marois portait la bannière du Tiers-Ordre, tandis que les rubans étaient tenus par Mmes Albert Fiola et Charles-Eugène St-Pierre, lesquelles ont aussi fait la quête pendant le service.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison funéraire Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

L'UNION NATIONALE à la

TV

Samedi soir,
14 janvier,
à 7 h. 45

Jean-Jacques
BERTRAND

Député de Missisquoi



CJBR-TV

canal 3

RIMOUSKI

"LES AFFAIRES PROVINCIALES"

Economique, oui...

ET GÉNÉREUSE AUSSI!

La Vauxhall est une voiture étonnante. Elle vous comble d'avantages de toutes sortes... tout en vous ménageant des dollars et des dollars tant à l'achat qu'à l'usage. Frugale à l'extrême, elle économise l'essence et l'huile comme peu d'autres... va très loin pour presque rien... ce qui ne l'empêche pas d'être d'une rare générosité dans tout ce qu'elle vous offre. Ses intérieurs logeables et reposants assurent de longs voyages confortables à cinq adultes. Et que dire de son vaste coffre, de la commodité de ses quatre portes, de sa glace panoramique à l'arrière et de tant d'autres avantages! Dès aujourd'hui, venez chez votre concessionnaire Vauxhall acheter cette voiture économique et avantageuse!

Reus à flanc blanc facultatifs moyennant supplément



PUISSANTE CHAUFFERETTE-DÉGIVREUR

La chauffette de la Vauxhall réchauffe tous les voyageurs en un rien de temps. Dégivrage rapide ou air frais selon vos besoins.



PUISSANCE ET PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES



Vous partez... vous filez! Le moteur de 55 CV de la Vauxhall donne de telles performances, il est si économique que vous ne pouvez que vous féliciter de votre choix!

AMPLEMENT D'ESPACE POUR CINQ

Grâce aux quatre portes à large ouverture de la Vauxhall, vous entrez et sortez sans déranger le conducteur. Et à l'intérieur, cinq adultes peuvent se détendre à leur aise!



PLUS TOUS CES AVANTAGES GRATUITS

Essuie-glace électriques • Direction à circuit de billes recirculantes ne nécessitant aucun effort • Pare-brise panoramique en verre lamellé • Carrosserie intégrale • Carburateur économique • Traitement anti-rouille par bains • Filtre d'air à bain d'huile • Suspension Level-Ride • Embrayage à commande hydraulique.



Sedan 4 portes Victor standard

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

**ÉCONOMIQUE
TANT À L'ACHAT QU'À L'USAGE**

Vauxhall

La voiture anglaise
construite et garantie
par General Motors

V-361BF

La loi de faillite

Dans l'affaire de la faillite de: Mme Adwilda Pelletier-Charrier Restaurant Copper Bar-B-Q.

Murdochville, Cté Gaspé-Nord, P. Q.

Avis est par les présentes donné que madame Adwilda Pelletier-Charrier (Restaurant Copper Bar-B-Q), Murdochville, Cté Gaspé-Nord, dans la province de Québec, a fait une cession le 9e jour de janvier 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour de janvier 1961, à 2 h. 30 de l'après-midi, au bureau de J.-Yves Dionne, le séquestre officiel, au Palais de Justice, en la ville de Rimouski, dans la province de Québec.

Daté de Rimouski, ce 10e jour de janvier 1961.

Henri-A. MARTIN,
Syndic,
152-A, de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

Soucy Automobiles Inc.

145, RUE ST-GERMAIN

RIMOUSKI

TELEPHONE RA 3-4815

L'ALCOOL FRELATE cause de la mort de trois hommes ?

Trois hommes sont morts, samedi soir, après avoir bu de l'alcool frelaté dans une maison de chambre de la rue Prince-Edouard, à Québec. A l'arrivée de la police, deux d'entre eux, Paul MacDonald, 70 ans, de Matane et Fernand Michaud, 65 ans, de St-Epiphanie, ont été trouvés sans vie. Le troisième, Paul-Henri Robitaille, 48 ans, de Lévis, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu où il a succombé quelques heures plus tard.

La police municipale rapporte que la provenance des liqueurs alcooliques qui ont été la cause des trois décès n'est pas enco-

re connue. Il semble aussi que plusieurs autres personnes qui avaient bu la même boisson, bien que légèrement incommodées, s'en soient tirées sans trop de mal.

La sûreté municipale qui a charge de l'enquête est à la recherche de celui qui a vendu la boisson mortelle. Le cône contenant des bouteilles trouvées sur la scène du drame a été envoyé au laboratoire de la police municipale, mais les résultats de l'analyse ne sont pas encore connus.

Les dépouilles mortelles des trois victimes ont été transportées à la morgue provinciale où l'enquête du coroner fut tenue.

Echos mondains

M. et Mme Gilles Marceau, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, sont présentement en voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Paul-Emile Chénard, leurs trois filles Suzanne, Carmen et Rita; Mme François Thériault, de Forestville, et M. et Mme Georges-Henri Morin, de Trois-Pistoles, étaient en visite chez M. Wilfrid Patry à l'occasion du mariage Patry-Marceau, à Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Mlle Denise Sylvain, de Rivière-du-Loup, a passé les vacances des Fêtes chez des parents, MM. et Mmes Noé, Alcide et Gérard Plante, de Causapsal.

M. et Mme Antonio Plante, qui ont visité leurs parents à Ste-Florence et à Causapsal, sont retournés à Montréal.

M. et Mme Denis Viel, de Montréal, ont visité leurs parents M. et Mme Louis Viel.

Mlle Gemma Bouchard, i.d., de Montréal, est venue passer les vacances des Fêtes avec ses parents M. et Mme Oscar Bouchard, de Causapsal.

L'hon. Bona Arsenault a accepté, pendant les vacances des Fêtes, plusieurs invitations des électeurs de son comté et est reparti pour la session parlementaire, à Québec.

M. Albert Dionne, député de Rimouski, est allé à Québec pour la réouverture de la session parlementaire, le 9 janvier.

Mme Michel Turcotte, d'Amqui, est allée à Sherbrooke, à la vêture de sa fille Micheline, chez les B.S.S.F.

Mme G. Coulombe, à Montréal et Sherbrooke. Son fils Vianney l'accompagne.

M. Jules Tremblay, étudiant à Montréal, a passé les vacances

des fêtes chez ses parents M. et Mme Hector Tremblay, de Nazareth.

Le capt. et Mme Roger Gama-che ainsi que leurs filles Marie et Michelle sont de retour d'un voyage à Trois-Rivières, Québec et la Malbaie où ils visiteront des parents à l'occasion du Nouvel An.

M. et Mme Normand Gaudet, de St-Jean d'Iberville, ainsi que M. Claude Madore, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme J.-Bte Madore, à l'occasion de Noël.

VOUS ETES INVITE

du 12 au 23 janvier 1961

"Les Audacieux"
Samedi, 14 janvier,
Théâtre:

Le Cheval de Don Juan
Centre des Loisirs St-Germain.

Club Richelieu
Samedi, 14 janvier, 7 heures,
Installation du président,
Souper mixte,
Hôtel St-Louis

Chevaliers de Champlain
Mardi, 17 janvier,
Souper mensuel,
Motel Anse au Sable.

Ciné-Club
Mercredi, 18 janvier,
Cinéma:
"Les damnés en marche",
Centre des Loisirs.

Vive les "gros chars"

Comment se seraient transportés les voyageurs, les étudiants, les travailleurs, les travailleuses qui revenaient de vacances, dimanche dernier, s'il n'y avait pas eu les "gros chars".

Notons cependant qu'il ne monte qu'un train en direction de Montréal, le dimanche, et il ne s'arrête qu'aux principales gares comme Campbellton, Matapédia, Causapsal, Amqui, dans la vallée de Matapédia, avec résultat que le train était bondé en arrivant à Matapédia. On nous informait qu'il est resté 150 personnes sur le quai de la gare, à Matapédia. A Causapsal, une centaine (il y avait place pour 10); à Amqui, il y avait place pour 6, il en est resté autant et ainsi de suite partout.

Pourquoi le train de la Baie-des-Chaleurs, au lieu d'aller "coucher" à Campbellton, comme on dit, ne resterait-il pas dans la province de Québec? Il rendrait service en continuant à Mont-Joli, recueillant les passagers, puisqu'il s'arrêterait à toutes les gares et accommoderait ainsi le public voyageur qui habite sur le parcours de la voie ferrée et ceux qui demeurent à l'intérieur des terres. Hétons-nous de souligner que le C.N.R. a formé un autre train qui a desservi la population dans la nuit de dimanche à lundi.

Nestor

DECES

M. Adéodat D'Anjou

A Rimouski, le 10 janvier 1961, est décédé, à l'âge de 53 ans et 6 mois, M. Adéodat D'Anjou, époux de dame Florida Gagné, de la rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13, à 9 heures, à la cathédrale de Rimouski, et l'inhumation au cimetière St-Germain.

M. Paul Frenette

A Québec, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Paul Frenette, époux de dame Antoinette L'Hérault. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Bissonnette & Frère, de la rue St-Germain, jusqu'aux funérailles qui auront lieu samedi, à 9 h. 30, en la cathédrale de Rimouski. M. Frenette est un ancien Rimouskois, fabricant de monuments funéraires.

M. Emile Michaud

A l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Emile Michaud, industriel à sa retraite, à Rimouski. Il était le père de 11 enfants. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église Ste-Agnès, et l'inhumation au cimetière St-Germain.

M. Théodule Gauthier

A l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, est décédé, à l'âge de 64 ans, M. Théodule Gauthier, de St-Pie X. Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Rimouski, samedi, le 14 janvier, à 8 h. 30.

AU SUJET DES DECORATIONS

Le Jeune Commerce essuie un refus regrettable de la ville

Comme on le sait, le Jeune Commerce de Rimouski a été à peu près le seul organisme qui se soit préoccupé de la décoration des fêtes dans la ville de Rimouski depuis une dizaine d'années. Il a multiplié les initiatives: concours, décoration d'arbres de Noël géants, illumination, diffusion de la musique dans le secteur commercial, etc.

Le Jeune Commerce s'est acquis la collaboration financière des commerçants de Rimouski qui ont vu dans ses initiatives un moyen de rendre la ville plus attrayante et d'y installer un air de fête.

Tout récemment, le Jeune Commerce s'adressait au Conseil de Ville de Rimouski lui demandant de défrayer une partie du coût d'installation et de consommation de l'électricité

pour les 8 chandelles géantes installées dans le tertre en face de la cathédrale.

Pour toute réponse, le Jeune Commerce a reçu des félicitations et un refus. En effet, le Conseil de Ville s'est refusé à souscrire pour défrayer le coût des décorations, prétextant que ce serait un précédent pouvant entraîner des dépenses imprévues.

Nous croyons sincèrement que la ville de Rimouski devrait contribuer aux décorations de la ville pour la période des fêtes. C'est là une forme de promotion touristique qui est du ressort de la municipalité. Si on crée un précédent, tant mieux... pourvu qu'on fixe des limites aux contributions financières.

J.-P. L.

Boul. Jessop, à Rimouski

Important centre de vente et de distribution GLIDDEN

La compagnie Glidden aménage actuellement, à Rimouski, un important commerce pour l'entreposage, la vente et la distribution de ses produits dans le Bas St-Laurent, la Gaspésie, sur la Côte Nord et au Nouveau-Brunswick.

Le nouvel établissement occupera le vaste local de l'ancien garage Dionne Automobiles, boulevard Jessop, à Rimouski. Les travaux de réfection sont actuellement en cours.

On sait que Glidden est fabricant et distributeur de peintures, de matériaux de décoration et d'artistes.

Le gérant de l'établissement régional sera M. G. Bernatchez.

Naissances

Sylvie, Liliane et Marcel-Marie, enfants de M. et Mme Lucien Thibodeau (Madeleine Brisson), de Val-Paradis, Abitibi, sont heureux d'annoncer la naissance de leur nouvelle petite soeur Marie-Béatrice-Jocelyne, le 21 décembre, et baptisée le 24. Parrain et marraine, M. et Mme David-Omer Brisson (Béatrice Hudon), de Montréal, oncle et tante, représentés au baptême par M. et Mme Donat Thibodeau (Rose-Andrée Brisson), oncle et tante, de Val-Paradis; porteuse, Mme Albert Bergeron, également tante de l'enfant.

Le 26 décembre, Joseph-Réginald-Richard, enfant de M. et Mme Miville Proulx (Gisèle Forget), de Ste-Thérèse de Blainville, M. et Mme Josué Proulx, grand-mère de l'enfant; parrain, M. Ludovic Proulx, oncle de l'enfant; porteuse, Mme Gaby Forget, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Ivanhoe Tremblay (Marcelle Létourneau) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 2 janvier sous les prénoms de Marie-Chantal-Guy-laine. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Roussel, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Florence Létourneau, tante de l'enfant.

C.E.D. St-Germain

INAUGURE SES ACTIVITES POUR 1961

Le Cercle d'Economie Domestique de St-Germain invite tous ses membres à assister à la première réunion mensuelle de 1961, le 17 janvier, à 8 heures, au Centre des Loisirs.

Toutes les dames et demoiselles sont priées d'apporter le travail du mois ainsi que le travail en cours pour lesquels des prix seront tirés.

Grosse erreur dans un petit journal

Un journal de Montréal, qui est encore beaucoup plus "petit" qu'on le croyait, s'est "fourré le nez" dans nos affaires de façon malheureuse.

Il serait inutile de relever les multiples inexactitudes qui tissent le reportage, mais il convient de relever une erreur grossière.

Le journaliste écrit qu'il y aurait moyen de harnacher la rivière Rimouski dont on pourrait obtenir 30,000 c.v., soit assez pour alimenter un moulin à papier à Rimouski. Mais, ajoute l'article, Mgr Parent s'y oppose parce que l'endiguement des eaux obligerait à inonder plusieurs villages dont Lac-des-Aigles et Squattek.

Tout d'abord, on souhaiterait que les journalistes de Montréal suivent un cours de géographie avant de venir mêler les cartes chez nous.

Même si la rivière Rimouski était harnachée, Lac-des-Aigles et Squattek n'en seraient nullement affectés. Ces villages ne sont pas dans le bassin de drainage de la rivière. On a confondu ici le projet du lac Témiscouata avec celui de la rivière Rimouski.

En second lieu, nous connaissons un peu mieux que les journalistes de Montréal l'attitude de l'autorité religieuse et nous pouvons affirmer que jamais S. Ex. Mgr Parent ne s'est opposé à l'établissement d'un moulin à papier à Rimouski, pas plus qu'au harnachement de la rivière Rimouski.

Poils superflus handicap social

Pourquoi ne pas les faire enlever

SUREMENT - DEFINITIVEMENT - SCIENTIFIQUEMENT par ELECTROLYSE

Signalez :

"Studio Lucette"

11, rue Ste-Thérèse, Rimouski
Studio: RA 3-5061
Résidence: RA 3-2303

Une électrologue diplômée vous assure entière satisfaction
Consultations gratuites
Discrétion absolue

Mariage Roussel-Chrétien



Lundi, le 2 janvier 1961, dans l'église Notre-Dame de Lourdes, de Mont-Joli, était béni le mariage de Mlle Louise Roussel, fille de M. Albert Roussel, de St-Joseph de Lepage, à M. Réal Chrétien, fils de M. Jean-Baptiste Chrétien, de Mont-Joli.

Après la réception, qui eut lieu à l'hôtel Champlain, de Mont-Joli, les nouveaux époux partirent pour Miami. A leur retour, M. et Mme Chrétien demeureront à Mont-Joli.

(Photo Beaudoin Roy)

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT



Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110

Autorisé comme envoi postal de
deuxième classe par le ministère des
Postes, Ottawa.
Membre de "Audit Bureau of Cir-
culation" (A.B.C.)
Membre de l'Association des Heb-
domadaires de Langue Française du
Canada.

Membre de Canadian Weekly News-
papers Association (C.W.N.A.).
Administrateur : Jean-Paul Legaré

Abonnement — Canada : \$3.00 ; autres pays : \$3.50



Nous pouvons faire plus que regarder passer les trains

Les légitimes revendications du Bas St-Laurent ont reçu un appui de poids, ces jours derniers, quand la province de Québec les a fait siennes dans le mémoire qu'elle a présenté devant la commission royale d'enquête MacPherson sur les transports.

On a noté aussi avec satisfaction que tous les aspects sur lesquels le mémoire de la province a insisté (en ce qui concerne notre région) avaient fait l'objet de préoccupations et de démarches de la part du Conseil d'Orientation Economique et de d'autres organismes du Bas St-Laurent.

Nous nous attarderons surtout, cette semaine, sur la recommandation du mémoire provincial concernant la nécessité d'établir un bureau de secteur du Canadian National Railway, avec personnel de langue française ou bilingue, dans le Bas St-Laurent.

Au milieu de 1960 on avait fait grand état de la décentralisation des services administratifs des chemins de fer nationaux. Les progrès techniques, disait-on, rendaient nécessaire une décentralisation de l'administration et des prises de décision. Dans des échelons administratifs réduits, les chefs de secteurs seraient appelés à administrer de façon à tirer parti de toutes les occasions pour améliorer la position de la compagnie. Les chefs de secteurs devaient avoir une connaissance approfondie des besoins et des tendances de l'industrie des transports à l'intérieur de leur secteur.

En août 1960, donc, le Canada était divisé en 5 régions au lieu de trois et le nombre des secteurs administratifs était porté à 18. La grande région de l'Atlantique, elle, comprendrait trois secteurs, soit ceux de Terre-Neuve, Maritimes et Chaleur. Ce dernier "Chaleur" est celui qui nous intéresse parce qu'il comprend le territoire allant de Rivière-du-Loup à Gaspé.

Depuis que la voie ferrée traverse nos régions nous sommes administrés par des officiers de langue anglaise des provinces maritimes. Jusqu'à date, nous ne nous étions pas plaint. Mais quand on annonce une réorganisation administrative et une décentralisation et qu'on nous laisse encore sous la direction d'officiers d'une autre province et d'une autre langue, la mesure est comble.

Nous avons eu, tout récemment encore, des exemples de ce que peut produire une administration qui ne respecte pas les particularités d'une région. N'est-il pas révoltant, par exemple, de voir trois officiers de langue anglaise de Moncton venir donner des instructions à des employés du CNR, à Mont-Joli, uniquement en langue anglaise.

On a bien nommé quelques responsables bilingues, récemment, dans le secteur "Chaleur", mais la haute administration reste entre les mains de supérieurs de langue anglaise qui ne se préoccupent pas de mettre les services ferroviaires au diapason des besoins de la clientèle du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Loin de nous de faire de ce sujet un "cri de race", mais il nous semble qu'il ne serait que logique qu'une vaste région comme le Bas St-Laurent et la Gaspésie soit administrée sur place par un personnel bilingue. Si les provinces maritimes s'étaient vu administrées par un personnel de langue française avec un bureau dans notre région, elles n'auraient pas toléré la chose bien longtemps.

Nos régions forment un secteur d'affaires qui sera de plus en plus différent de celui des Maritimes. Le commerce qui a tendance à s'orienter vers la Côte Nord posera des problèmes particuliers qui ne pourront être résolus avec satisfaction que par une direction régionale bien au courant des particularités. Le port de Pointe-au-Père, par exemple, sera un débouché important pour le trafic du CNR.

Dans le domaine des tarifs ferroviaires, toutefois, il faut nous compter chanceux de pouvoir bénéficier des tarifs réduits valables pour les provinces maritimes. On se demande si nos hommes d'affaires profitent toujours de ces avantages.

Le mémoire de la province de Québec a encore recommandé l'adoption des modes de transport auto-rail et rail-route. Comme nous l'avons déjà dit, ces services devraient être expérimentés chez nous.

Comme Canadiens nous payons notre part des \$75 millions du déficit annuel des chemins de fer nationaux. Si, par ailleurs, nous considérons que nos régions apportent au CNR des revenus intéressants, il nous semble légitime d'exiger que nous soyons autre chose que les spectateurs des trains qui passent. Nous continuons à réclamer une décentralisation de l'administration qui nous soit favorable.

Paul Le BRETON

UN DEBAT INTERESSANT

BUCHERON OU CULTIVATEUR ?

En publiant un récent article sur le déséquilibre de la main-d'oeuvre que produit la méthode de faire les chantiers forestiers en été, nous invitons nos lecteurs et nos associations intéressées à nous faire connaître leurs opinions.

Nous publions, ci-dessous, deux intéressantes opinions qui nous ont été transmises.

Le débat reste ouvert. Nous serons heureux de publier toute communication sur ce sujet de grande importance.

Il serait mieux de "mitrailler" les cultivateurs!

M. Jean-Paul Legaré,
Rimouski.

Monsieur Legaré,
J'ai lu avec intérêt l'éditorial de l'"ECHO du Bas St-Laurent" du 14 décembre. J'apprécie cet article mais, comme vous laissez libre, avec promesse de faire publier les considérations de vos lecteurs sur ce sujet, je vous fais parvenir le mien.

Voici pourquoi nous nous opposons aux chantiers d'été: la majorité des fermes du Bas St-Laurent ont un absolu besoin d'un revenu supplémentaire pour faire vivre convenablement une famille. Notre cultivateur qui, autrefois, retirait un revenu de \$1,000 à \$1,500 sur sa ferme, y allait après ses travaux finis, chercher le surplus nécessaire à l'équilibre de son budget. Aujourd'hui, les choses ont changé, les chantiers se font en été, notre même cultivateur se voit obligé de faire à la hâte et parfois à demi, ses travaux agricoles, pour aller au chantier au temps où il devrait être chez lui pour agrandir, améliorer, entretenir sa ferme, car s'il restait chez lui en ce temps, il perdrait ce revenu d'appoint nécessaire.

De ce fait, notre homme retire de moins en moins de sa ferme et est dans l'obligation de travailler de plus en plus au dehors. Lassé de ce genre de vie, il ne tarde pas à vendre au prix qu'il peut ce qu'il possède ou à condamner portes et fenêtres pour aller tenter sa chance ailleurs, laissant derrière lui dix, quinze et même vingt ans

de travail pour recommencer à neuf sans préparations ni métier, en augmentant le nombre de prolétaires et chômeurs six mois par année.

Ce qui est arrivé dans plusieurs pays devrait nous donner une bonne leçon; qu'on aide à garder le plus grand nombre de propriétaires et nous aurons là une barrière aux idées communistes, car celui qui possède quelques biens est plus difficile à gagner à leur doctrine. Il se dit des choses inhumaines par des gens qui ne voient que l'argent. Ainsi, lors d'une réunion à laquelle j'assistais, un représentant de compagnie forestière disait qu'au lieu de laisser les gens de certaines paroisses avoir de la misère, il serait mieux de les mitrailler, de brûler les églises et habitations de ces paroisses, afin de reboiser ces terres supposées incultes pour que les compagnies y aient accès en vue de posséder davantage.

Une fois de plus, nous constatons qu'un nombre ne voient que les piastres; pourtant, ces richesses ont été mises par Dieu sur la terre au service de l'homme, et l'on ne s'en soucie guère.

Nous nous opposerons aux chantiers d'été jusqu'au temps où il n'y aura pas eu d'autres solutions pour amener un complément à nos fermes qui pourraient être: travaux de sylviculture octroyés et un prix équitable pour le bois récupéré, ce qui nécessiterait un moulin à papier dans la région qui emploierait plusieurs essences de

bois récupérés dans ces travaux sylvicoles et, dans certaines paroisses, l'aménagement de nos lacs et rivières, réserves paroissiales, chantiers coopératifs avec garantie de contrat, pourvu que ces travaux ne puissent pas nuire aux autres travaux de la ferme.

Je me réjouis que les nouveaux ministres des Terres et Forêts et de l'Agriculture semblent emboîter le pas en ce sens, espérant que ce n'est que le début.

Il est aussi à noter que l'abandon de ces fermes cause un réel problème pour l'administration paroissiale, car la dépréciation des fermes et des bâtiments abandonnés amènera une surtaxe à ceux qui restent, ce qui sera de nature à en décourager encore d'autres. Si l'on a tant dit et tant écrit que l'attachement au sol a été la survivance de la race canadienne-française, pourquoi aujourd'hui elle ne le serait plus?

Je vous félicite pour toutes les conférences données ainsi que les editoriaux de votre journal où la consolidation des paroisses fait l'objet. Comme je sais, comme bien d'autres, que les idées mènent le monde, je vous encourage fort à continuer.

Mais je serais heureux, comme président régional de l'U. C. C., que l'on ait plus souvent l'occasion de discuter ensemble ces problèmes qui nous sont communs.

Merci.

LEONARD OTIS,
St-Damase.

Le déséquilibre est dans le rendement en gain de l'agriculture et du "bûchage"

Voilà une question-titre qui, de prime abord, me paraît assez complexe.

Si on avait écrit bûcheron et cultivateur, la réponse eût été plus facile; car, chose connue pour notre région, un bûcheron peut être cultivateur et un cultivateur, bûcheron... mais là n'est pas la question.

On s'inquiète du fait que des compagnies possédant des réserves forestières sur la Côte Nord, font la coupe de leur bois en une période qui va du printemps à la mi-hiver et que ces opérations de coupe et de charroyage attirent une main-d'oeuvre qui viendrait en forte partie de la Rive Sud et se composerait pour au moins de 25% de cultivateurs...

La situation est-elle à ce point alarmante et peut-elle constituer une menace à la situation agricole du Bas St-Laurent?

Peut-elle même provoquer un déséquilibre de la main-d'oeuvre dans l'exploitation de nos deux principales ressources naturelles?

Répondre dans l'affirmative serait, je crois, téméraire et osé, car nous possédons fort peu de statistiques bien compilées sur les métiers exercés des 12,000 hommes embauchés dans ces chantiers. Combien se disent cultivateurs qui ne le sont pas; combien sont fils de cultivateurs?

Si l'on accuse l'industrie fo-

restière d'entrer en concurrence avec l'agriculture, nous pourrions étendre cette accusation à toutes les industries, pour rechercher les gros salaires dans les industries de toutes catégories. Je connais un brave cultivateur dont l'ainé, fils unique, a déserté la maison paternelle pour courir les chantiers à 18 ans. "Je lui aurais laissé mon bien", m'a dit le pauvre homme. Mais le jeune homme a rencontré des amis, des fils de cultivateurs comme lui, qui lui ont raconté comment il est facile de faire des piles de piastres en coupant du bois de corde sur la Côte Nord.

Le travail forestier, mécaniquement organisé, n'effraie plus les jeunes d'aujourd'hui. L'appât du gain présent leur fait oublier leur sécurité d'avenir. Le déséquilibre est dans le rendement en gain des deux ressources: la terre et la forêt: l'exploitation de celle-ci est devenue attirante, sinon miroitante, grâce à la scie mécanique, aux gros prix payés à la corde, aux camps bien pourvus, plus l'assurance-chômage pour un travail saisonnier.

Voyez-vous, cette anomalie d'un bûcheron qui revient d'un séjour de quelques mois en forêt, avec de l'argent plein les poches, qui deviendra chômeur volontaire et retirera des prestations d'assurance des semaines durant?

Le cultivateur n'a pas cette

chance. Lui aussi est un travailleur saisonnier et pourtant aucun service social ne s'occupera de lui fournir de l'argent durant les longs mois d'hiver pendant lesquels il ne retire peu ou pas de revenus. Il y a là un écart profond entre ces deux groupes de travailleurs et il appartient à nos gouvernements de le combler et de rendre justice aux uns comme aux autres. Si l'agriculture est la base même de notre économie, il faut rendre le travail de la terre plus payant, de manière à retenir sur la ferme de leurs pères les jeunes qui sont tentés de la désertir; autrement nous serons, avant une décennie, en face d'une situation agricole décadente et de centaines de fermes improductives et désertées.

D'ici quelques années encore nous ne craignons pas trop cette migration saisonnière de nos cultivateurs vers les forêts du Nord; mais il est à souhaiter que nos travailleurs du sol, les terriens, les amants de la terre, reçoivent un support adéquat en proportion de l'énorme somme de travail donnée souvent à des terres ingrates. A ce sujet, il y en aurait long à dire et ceci pourrait faire le sujet d'un prochain chronique.

DNALOR

le 31 décembre 1960,
Ste-Luce-sur-Mer.

CINEMA

Centre des Loisirs

ST-GERMAIN

Rue Ste-Marie — Tél. RA 3-4040

DIMANCHE - LUNDI - MARDI - MERCREDI
LES 15-16-17-18 JANVIER

RAMUNTCHO

avec la nouvelle vedette française
MISANOU BARDOT et FRANCOIS GUERIN

Au même programme :

AU FOND
DE MON COEURAVEC
JOSE FERRER et MERLE OBERON

Deux représentations tous les soirs

LE DIMANCHE: la première à 7½ hrs.

AUTRES SOIRS : à 7 heures.

DIMANCHE et MERCREDI en MATINEE A 1 hr.

Admission : Soirée 0.75. Matinée : 0.50.

Cinéma AUDITORIUM Rimouski

Tél. RA 3-3646 Ave Michaud Rés. RA 3-5172

Représentation dimanche en matinée à 1 heure
Tous les soirs à 7 heures et répétition du premier film
Sujet à changement sans avis

Sam. à mar. — 14 au 17 jan.

TU SERAS
UN HOMME
MON FILSCinemascope — Technicolor
AVEC
TYRONE POWER et KIM NOVAK
AUSSI

NUIT DE TERREUR

AVEC
JACK KELLY et HILDY PARKSHoraire à 7hs et 10.40 hrs: Nuit de Terreur
à 8.35 h.: Tu seras un homme mon fils

Mer. à ven. — 18 au 20 jan.

JE VEUX VIVRE

(La vie d'une femme alcoolique)
avec la meilleure actrice de 1959, Suzan Hayward
AUSSI

La Chevauchée du retour

WESTERN, mettant en vedette
ANTHONY QUINN et LITA MILANHoraire : 8.30 hrs. Je veux vivre
7 et 10.15 hrs: La Chevauchée du Retour

Les Audacieux

BERNARD LAPIERE, directeur-fondateur de la troupe, sera le **Commandeur**. Il a, de plus, signé la mise en scène avec l'espoir qu'elle plaira.

Mlle PAULETTE MORISSETTE qui sera Mme Salvaresan, est une comédienne très douée pour les rôles de composition et nous lui prédisons un très bel avenir.



ANDRE QUERTON personnifiera le valet de chambre Jérôme. André est un comédien très versatile doublé d'un mime assez amusant.

Fiançailles

Au réveillon de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Claudine Dionne, fille de M. et Mme Onésime Dionne, et M. Elias Gaudreau, fils de M. et Mme Arthur Gaudreau, de St-Mathieu.

Au réveillon de Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Jeanne d'Arc Dionne, fille de M. et Mme Charles Dionne, de Ste-Florence, à M. Damien Pinel, fils de M. et Mme Arthur Pinel, de St-Léon-Je-Grand.

Au Jour de l'An, M. l'abbé Médard Antil, du monastère des Ursulines, a béni les fiançailles de Mlle Antoinette Bélanger, fille de M. et Mme Elzéar Bélanger, de Rimouski, et de M. Yves Montpetit, de Mont Apica, fils de Mme Edith Tremblay-Montpetit, de N.-D.-le-Grâce, Montréal.

3
CJBR-TV

MERCREDI, 18 JANV.

3.00 Front page challenge
3.30 Télé-roman
4.00 Votre menu
4.30 Bonjour madame
4.45 Votre cuisine, madame
5.00 Bobino
5.30 Boîte à surprise
6.00 Roquet belles oreilles
6.30 CF-RCK
7.00 Edition de 7 heures
7.30 Histoire à suivre
7.45 Ciné-feuilleton
8.00 Carrefour
8.30 La fête continue
8.45 Du côté de chez Lise
9.00 Point d'interrogation
9.30 G.M. vous invite
10.00 En haut de la pente douce
10.30 Joindre les deux bouts
11.00 Le monde du sport
11.30 La force de l'âge
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.20 Commentaires
12.30 CBC-TV News

MARDI, 17 JANV.

3.00 Country Hoedown
3.30 Télé-roman
4.00 Votre menu
4.30 Bonjour madame
5.00 Bobino
5.30 Boîte à surprise
6.00 La vie qui bat
6.30 Ouragan
7.00 Edition de 7 heures
7.30 Histoire à suivre
7.45 Ciné-feuilleton
8.00 Carrefour
8.30 Amicalement votre
8.45 Par le trou de la serrure
9.00 Côte de sable
9.30 Jeie de vivre
10.00 C'est la vie
10.30 Pays et merveilles
11.00 Ici Interpol
11.30 Réclat
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.20 Commentaires
12.30 Conférence

LUNDI, 16 JANV.

3.30 Télé-roman
4.00 Votre menu
4.30 Bonjour madame
5.00 Bobino
5.30 Boîte à surprise
6.00 Courrier du Roy
6.30 Opération mystère
7.00 Edition de 7 heures
7.30 Histoire à suivre
7.45 Ciné-feuilleton
8.00 Télé-policier
8.30 Remous
9.00 Les belles histoires
9.30 Poule aux oeufs d'or
10.00 Pension Velder
10.30 Destination Danger
11.00 Histoire d'amour
11.30 Premier plan
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.20 Commentaires
12.30 Arts et Lettres

DIMANCHE, 15 JANV.

11.00 Sacred Heart Program
11.15 Messe
12.00 Signes de vie
12.30 Regards sur la ville
1.00 This is the life
1.30 Good Life Theater
2.00 Opinions
2.30 Travaux et les jours
3.00 Les Apprentis
3.30 Matinée du dimanche
5.00 Heure des quilles
6.00 La bonne nouvelle
6.30 The Ed Sullivan Show
7.30 Robin des Bois
8.00 Papa a raison
8.30 Edition spéciale
9.00 Music-Hall
10.00 Passe d'armes
11.30 Théâtre du dimanche
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.20 Sport-éclair
12.30 Fermeture

SAMEDI, 14 JANV.

11.00 Maman Fonfon
12.00 Calculus
12.30 Cou Cou
1.00 Ivanhoé
1.30 Le golf et ses étoiles
2.30 Magazine international
3.00 Domino
4.00 Images en tête
6.00 Walt Disney
7.00 Edition de 7 heures
7.30 Histoire à suivre
7.45 Ciné-feuilleton
8.00 Colin Maillard
8.30 Entreveue
8.45 Les affaires de l'Etat
9.00 Club des autographes
9.30 Où chante l'alouette ?
9.45 Soirée du hockey
11.15 Mes chansons
11.30 Dossiers de Scotland
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.22 Commentaires
12.30 CBC-TV News

VENDREDI, 13 JANV.

2.30 Front Page Challenge
3.00 Country Hoedown
3.30 Fancy Free
4.00 Votre menu
4.30 Bonjour madame
5.00 Bobino
5.30 Boîte à surprise
6.00 Sir Lancelot
6.30 Au bout du monde
7.00 Edition de 7 heures
7.30 Histoire à suivre
7.45 Ciné-feuilleton
8.00 Carnet de voyage
8.30 Dans tous les cantons
8.45 Pour elle
9.00 Sur demande
9.30 Jeunes visages
10.00 Cinema international
11.45 Abat de rigueur
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.20 Commentaires
12.30 CBC-TV News

JEUDI, 12 JANV.

2.30 Matinée du jeudi
4.00 Votre menu
4.30 Bonjour madame
5.00 Bobino
5.30 Boîte à surprise
6.00 Le grand Duc
6.30 Roy Rogers
7.00 Edition de 7 heures
7.30 Histoire à suivre
7.45 Ciné-feuilleton
8.00 Talents Coop
8.30 Comte de Monte Cristo
9.00 Clé de sol
9.30 Filles d'Ève
10.00 Rendez-vous avec Michelle
10.30 Grand spectacle
12.00 Téléjournal
12.15 Nouvelles sportives
12.22 Commentaires
12.30 CBC-TV News

Découpez et conservez



"Je sais maintenant pourquoi..."

DOMINION

est

RECONNU POUR SES VIANDES"



"J'ai toujours été certaine de pouvoir me fier sur DOMINION pour obtenir les meilleures viandes... tendres... juteuses et savoureuses. Maintenant, je sais pourquoi! DOMINION ne choisit que le meilleur boeuf de marque rouge et bleue... le seul parmi dix autres, ce que ma famille approuve entièrement. DOMINION y met autant de soin dans le choix du porc... du mouton... du veau... des volailles... et de tous les produits de viande. Seules les meilleures viandes sont assez bonnes pour DOMINION et... assez

bonnes pour vous. Et, le meilleur ne coûte pas plus cher... bien souvent moins... chez DOMINION, grâce au moyen d'achat plus efficace... à la distribution mieux organisée. Et surtout, DOMINION et seulement DOMINION offre un service personnel amical au comptoir des viandes aussi bien que le service à l'étalage. Il n'est pas étonnant que les ménagères avisées d'un bout à l'autre du pays disent que "DOMINION EST FAMEUX POUR SES VIANDES"!

BOEUF DE L'OUEST INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT

**T-BONE (PETIT FILET)
GROS FILET
COTELETTES**

En tranche
ou
en rôti

Lb

.79

ROTI DE COTES

De
choix

Lb

.69

Coupées courtes - Tendres - Délicieuses

ROTI de haut cote

.43

SPECIALS DE LA SEMAINE

Jus de tomates 6 btes 20 oz. **.89**
"Bright" - De fantaisie

Catsup aux tomates **.33**
Heinz - Epicé à point - Bout. 15 oz.

Nettoyeur liquide 2 bout. 16 oz. **.49**
"Genie" - Economisez .20

Blé d'Inde genre crème 3 btes 20 oz. **.45**
"Red Boy" - De choix

Betteraves en cubes 6 btes 20 oz. **.69**
"Idéal" - De choix

Beurre d'arachide Pot 18 oz. **.53**
"Kraft" - Gratis : 1 tasse incassable

Coupées courtes - Tendre - Délicieux

choix

Lb .89

ROTI de haut-côte

Délicieux pour le pot-au-feu - Tendre

Lb .43

STEAK DE HAUT-COTE

POITRINE DE BOEUF

Poissons des chenaux

Délicieux
Tendre

Lb .55

Maigre
Sans perte
Economique

Lb .19

Frais
Délicieux
Frits

2 lb .29

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DU JOUR

BANANES

E.-U. No 1 - Mûries à point - Jaunes dorées

2 lb .33

POMMES "McIntosh"

Récolte du Québec No 1 - Juteuses

5 lb .53

CAROTTES

Récolte du Québec No 1 - Tendres à cuire

5 lb cello .35

OIGNONS

Petits - No 1

10 lb .49

Betteraves en cubes 6 btes .69
"Idéal" - De choix 20 oz.

Blé d'Inde de fantaisie 2 btes .43
"Del Monte" - En grains 14 oz.

Beurre d'arachide Pot 18 oz. .53
"Kraft" - Gratis : 1 tasse incassable

Pêches tranchées .35
Pacific Gold - Régulières - 28 oz.

EN VENTE AU DOMINION SEULEMENT

Pain aux raisins 2 pains .39
"Richmello" - Frais 16 oz.

Café instantané .79
"Domino" - 100% pur - Pot 6 oz.

Apprêt à salade .37
Richmello - Pot 16 oz. - Epicé à point

Beurre d'arachides .39
"Richmello" - Pot de 16 oz.
Lisse et crémeux

Détergent liquide .49
"Domino" - Boîte de 24 oz.
Pour une lessive parfaite

Thé en sacs .77
"Hilltop" - Sac de 90 sachets

Fromage tranché .33
"Richmello" - Paquet de 8 oz.

Ginger ale 2 bout. .29
"Domino" 30 oz.
Pétillant - Rafrichissant

SEMAINE "CANADA PACKERS"

PAIN DE VIANDE

"KAM" Idéal pour collation 3 btes .85
12 oz.

JAMBON CUIT

"Maple Leaf" Boîte de 3 lb 3.09

SHORTENING PUR

"Domestic" Pour une cuisson réussie .03 de rabais .32

ARTICLES DIVERS

EPONGES

Sac de 10 Val. \$1.50 .69

Robes pour dames

Coton imprimé lavable. 9 styles Val. jusqu'à \$3.98 1.99

Chemises sport "ALASKAN"

1.69

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 14 janvier
TOUT EST GARANTI



DOMINION

MAINTENANT!

PLUS GRAND
CHOIX
DE
MAGNIFIQUES
PRIMES

AVEC LES REÇUS VERTS!

Programme amateur de 8 combats de boxe - 17 janvier

Afin de montrer au public le travail que font les jeunes boxeurs, élèves de Maurice Brisson et de Jean-Roch Bernard, il y aura, au Centre des Loisirs, le mardi 17 janvier, un programme de boxe amateur.

Les fervent auront l'occasion de voir huit combats de trois rondes chacun. La pesanture

L'amour, c'est quelque chose de plus

Pour la plupart des femmes, la vie est une perpétuelle recherche... "mais elles se trompent sur leur vraie nature", vous dit SÉLECTION du Reader's Digest de janvier, "lorsqu'elles se croient en quête d'amoureux". Ne manquez pas cet article passionnant qui vous explique la différence profonde entre "tomber amoureux" et "aimer" vraiment pour la vie. Achetez SÉLECTION aujourd'hui!

des boxeurs variera de 74 à 168 livres et les âges seront de 11 à 22 ans.

Le public est invité à venir encourager ces jeunes qui font du beau travail depuis que la boxe est organisée à Rimouski.

Voici la liste des participants pour le premier programme :

Majella Larouche, 74 lb, St-Robert, vs J. Lévesque, 75 lb, St-Germain.

Normand Gagnon, 110 lb, St-Robert, vs Jacques Dechamplain, 108½ lb, St-Germain.

Raymond Gagnon, 115 lb, St-Germain, vs Carol Roussel, 115¼ lb, St-Robert.

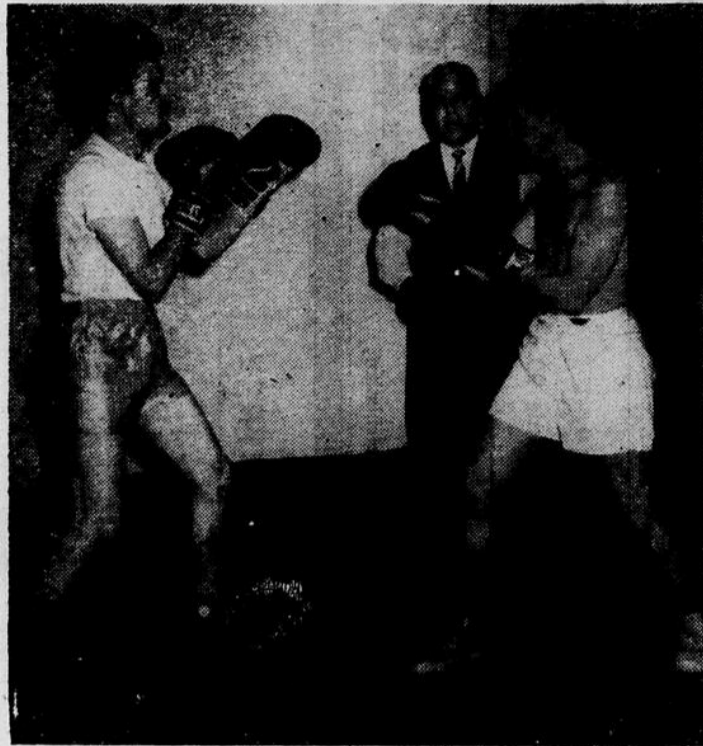
Jean-Noël Roussel, 151 lb, St-Robert, vs Marcel Gagnon, 148½ lb, St-Germain.

Patrice Arsenault, 151 lb, St-Robert, vs Rodrigue St-Laurent, 150 lb, St-Germain.

Hector Vignola, 145 lb, St-Robert, vs Yvon Tremblay, 143 lb, St-Germain.

Donald Lepage, 168 lb, St-Robert, vs Fernand Boutet, 168 lb, St-Germain.

JEUNES PROSPECTS A L'OEUVRE



Maurice Brisson surveille attentivement deux élèves au cours d'une pratique. Ces boxeurs sont : à droite, Marcel Gagnon et, à gauche, Yvan Tremblay. Cette photo fut prise au Centre des Loisirs, samedi dernier. (Photo : Gérard Canuel)

HOCKEY - Ligue midget

Hier soir, mardi, dans une joute régulière de la ligue midget de hockey, le Meuble Bertrand Ross, de St-Germain, a réussi son deuxième blanchissage de la saison, cette fois contre le L. & R. Proulx, de St-Robert, par 3-0. Claude Gagnon, Jules Savard et André Poirier ont été les trois compteurs.

A la suite de cette victoire, le St-Germain prend une avance de cinq points en tête du classement.

	Pts			
St-Germain	9		
St-Pie X	4		
Ste-Agnès	4		
St-Robert	3		
	B	A	T.	
Laval Parent	4	8	10
J.-L. Caissie	3	6	8
Hugues Lévesque	2	4	6
Marcel Proulx	4	2	6
Gilles Roy	4	1	5
Jean Lebel	2	2	4
Gabriel Giroux	4	0	4
Claude Asselin	0	4	4
Paul Richard	1	3	4
Gilles Bouchard	3	1	4

Ligue de hockey interparoissiale

POSITION DES EQUIPES

St-Fabien	9
Rimouski	5
Ste-Blandine	4
St-Narcisse	2

10 MEILLEURS POINTEURS

	B	A	T	
Marcel Labrie	7	5	12
Gaston Michaud	7	3	10
Florentin Proulx	5	5	10
J.-E. Bélanger	5	4	9
Jacques Labrie	3	6	9
Fernand Bélanger	4	4	8
Gilles Labbé	4	4	8
Bernard Proulx	1	7	8
Réal Michaud	4	2	6
Paul Bélanger	3	3	6
Viateur Poirier	1	5	6
Jean-C. Bérubé	1	5	6

GARDIENS DE BUTS

Réginald Bérubé	2.66
Alidas Gagnon	3.00
Ronald Lepage	3.90
Jacques Bernard	4.29
Lucien Fournier	6.00
Jean-C. Potvin	6.00
Raymond Plourde	6.50

Lutte aux braconniers

Le ministère de la Chasse et de la Pêche annonce la construction de 12 nouvelles tours de radio, dont une à Rimouski, Gaspé et Escoumins. Ces tours permettront aux garde-chasse de communiquer plus facilement entre eux et de faire plus facilement "la chasse" aux braconniers.



GRUPE DE JEUNES BOXEURS

Nous voyons, sur cette photo, le groupe de jeunes qui suivent les cours de boxe que donne Maurice Brisson et Jean-Roch Bernard. On sait que Maurice Brisson dirige un groupe au Centre des Loisirs St-Germain

et Jean-Roch Bernard s'occupe de ceux de St-Robert. Ces jeunes participeront à un combat de boxe au Centre des Loisirs le mardi, 17 janvier prochain. Les amateurs auront l'occasion de voir sept combats. (Photo : Gérard Canuel)

La loi de faillite

Dans l'affaire de la faillite de : CLEMENT CHARRIER, Epicier licencié,

Murdochville, P. Q. Avis est par les présentes donné que Clément Charrier, épicer licencié, Murdochville, comté de Gaspé-Nord, dans la province de Québec, a fait une cession le 9e jour de janvier 1961, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25e jour de janvier 1961, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de J.-Yves Dionne, le sé-

questre officiel, au Palais de Justice, en la ville de Rimouski, dans la province de Québec. Daté de Rimouski, ce 10e jour de janvier 1961.

Henri-A. MARTIN, Syndic, 152-A, de l'Evêché, RIMOUSKI, P. Q.

● Un gratte-pieds suffisamment grand pour tenir plusieurs paires de couvre-chaussures s'ajuste dans un plateau de polythène qui retient la neige et la boue et conserve bien propres les parquets.

Le hockey à St-Fabien



Au cours de l'ouverture officielle de la ligue inter-paroissiale de hockey de St-Fabien, mardi soir, on reconnaît sur la photo ci-dessus, M. Gaston Michaud, capitaine du St-Fabien, et M. Viateur Poirier, capitaine du Royal (club visiteur).

Le club de hockey de St-Fabien remercie ses nombreux supporteurs et remercie encore chaleureusement ses commanditaires; aussi le club promet à tous les sportifs du jeu intéressant et chaque joueur y donnera son meilleur.

ON DEMANDE JEUNES HOMMES

Nous cherchons deux jeunes hommes bilingues pour travailler dans un nouvel entrepôt et magasin de détail (peinture) à Rimouski. Le premier candidat pour le bureau et le magasin de détail, devra avoir expérience pour travail de bureau et connaissances dans la vente. Le deuxième candidat sera affecté à la réception et l'expédition ainsi qu'au magasin de détail. Emplois permanents avec excellentes chances d'avancement et nombreux avantages statutaires aux employés. Ecrivez à l'adresse ci-dessous en mentionnant expérience, âge, etc., ainsi que salaire désiré en commençant.

The GLIDDEN Co. Ltd.
a/s G. Bernatchez,
Case postale 667, Matane, P. Q.



L'ECHO

SPORTIF

par EMILE MICHAUD

DE TOUT DANS LA LIGUE JUNIOR...

Les amateurs de hockey du circuit junior en ont vu de toutes les couleurs depuis deux semaines. A commencer par les difficultés au sein du club St-Robert, un échange impliquant Camille Ouellet et Charles Parent, du St-Robert, pour Jean-Eudes Lepage, du Nazareth, échange qui semble s'avérer efficace pour les deux clubs, à ajouter à cela, une forte poussée du Nazareth qui infligea deux défaites consécutives au Rimouski-Centre et qui semble devenir très menaçant, un retour du Ste-Odile et finalement St-Robert qui présente un autre de ses spectacles habituels, dimanche dernier.

Tout ceci n'a rien changé au bon fonctionnement de la ligue et le fait que les clubs de Nazareth, Ste-Odile et St-Robert reviennent de l'arrière, fait prendre une nouvelle tournure au classement et permet de satisfaire le spectateur. La ligue junior a donc présenté d'intéressants programmes ces derniers temps et malgré qu'elle soit aux prises avec quelques revers, elle entreprend avec beaucoup d'enthousiasme la deuxième moitié de sa cédule. Cette seconde partie s'annonce très bonne et nous sommes assurés qu'avec la collaboration des équipes, elle le sera. Les dirigeants du circuit devront cependant continuer à garder la main haute, car il y aura d'autres crises à passer.

LES MIDGETS AUX PRISES AVEC LA TEMPERATURE...

Du côté des midgets, rien de grave n'est encore venu entraver le bon fonctionnement du circuit, si ce n'est des tempêtes qui se sont succédées dernièrement. A cause de cette mauvaise température, il a fallu retarder quelques joutes. Le circuit et l'entretien de la patinoire demandent beaucoup de travail et les organisateurs sont là pour y pourvoir et ils s'acquittent bien de leur tâche.

Les programmes qu'on a présentés à date furent assez intéressants et tous les joueurs prennent la chose au sérieux. Naturellement, il manque beaucoup de fini au jeu, mais on ne peut exiger plus de ces joueurs qui, pour la première fois, évoluent en équipes. Le tout s'améliorera d'ici la fin de la saison car les jeunes sont fiers de pouvoir évoluer et font beaucoup d'efforts pour réussir. C'est un bel encouragement pour ceux qui ont accepté de les aider.

LE SKI AU MONT-BLANC...

Le nouveau Centre de Ski Mont-Blanc est en opération depuis quinze jours et les résultats obtenus à date sont très satisfaisants. Les amateurs se rendent nombreux essayer les belles pentes et inutile de dire qu'ils ont beaucoup de plaisir dans les descentes. Ceux qui n'ont jamais fait de ski, peuvent apprendre avec l'instructeur Rémi Larose.

Le monte-pente, qui était défectueux a été réparé et il fonctionne présentement. Il y a déjà beaucoup de travail de fait et, en l'améliorant un peu chaque jour, on réussira à doter Rimouski d'un des plus beaux centres de ski. Une nouvelle qui réjouira les amateurs, des réflecteurs seront installés pour l'éclairage des pentes; c'est donc dire qu'il y aura du ski le soir.

PRATIQUE DE LA BOXE...

Sous la surveillance des instructeurs Maurice Brisson et Jean-Rock Bernard, une vingtaine de jeunes pratiquent la boxe au Centre des Loisirs St-Germain et à St-Robert depuis quelques semaines. Les résultats sont très bons à date puisqu'un programme amateur est organisé pour le 17 janvier. Les fervents de ce sport auront l'occasion de voir 7 combats et pourront constater le travail qui se fait dans ce domaine, à Rimouski.

Il y en a certainement parmi ces jeunes de 12 à 21 ans qui ont des aptitudes pour la boxe et nous avons pu le constater, samedi dernier, lors de notre visite au local de boxe, malheureusement trop petit, du Centre des Loisirs. Nous félicitons tous ceux qui travaillent pour la boxe à Rimouski et nous les encourageons à continuer...

L'HEURE DES QUILLES...

Pour la huitième fois, Charles-Omer Bérubé a conservé son titre à l'Heure des Quilles. Il a défait Paul Brown par 40 quilles, vendredi dernier. La semaine prochaine, son adversaire sera Jean-Louis Samson, un autre bon quilleur.

Une autre compétition du même genre, pour les dames, se tient à la Salle de Quilles de St-Robert. Dans la première rencontre, dimanche dernier, Mme Odette Boulay a défait Mme Roland Levesque par 20 quilles. La semaine prochaine, elle affrontera Mme Rolande Gagné. Aussi bien chez les dames que chez les hommes, cette compétition crée beaucoup d'intérêt.

LIGUE DE HOCKEY INTER-PAROISSIALE...

Quatre clubs forment les cadres de cette ligue et il existe une grande rivalité entre les paroisses puisque St-Fabien, Ste-Blandine, St-Narcisse et une équipe de Rimouski en font partie.

Les joutes, qui sont disputées sur les patinoires extérieures, attirent un bon nombre de supporteurs très partisans pour les joueurs de leur paroisse. Les joutes sont intéressantes et l'action ne manque pas.

MERCI!

POURQUOI ?

TOURNEZ LA PAGE

S. V. P...

OUI MERCI!

VENTE DE RECONNAISSANCE

JEUDI LE 12 JANVIER 10.AM

COMPLETS
REG. 29.50
SPÉCIAL
\$ 9.61

PALETOTS D'HIVER
RÉG. 39.50 à 49.50
SPÉCIAL
\$ 19.61

BOTTINES DE FEUTRE
DOUBLÉES en ROUGE
RÉG. 6.95
SPÉCIAL \$ 4.61

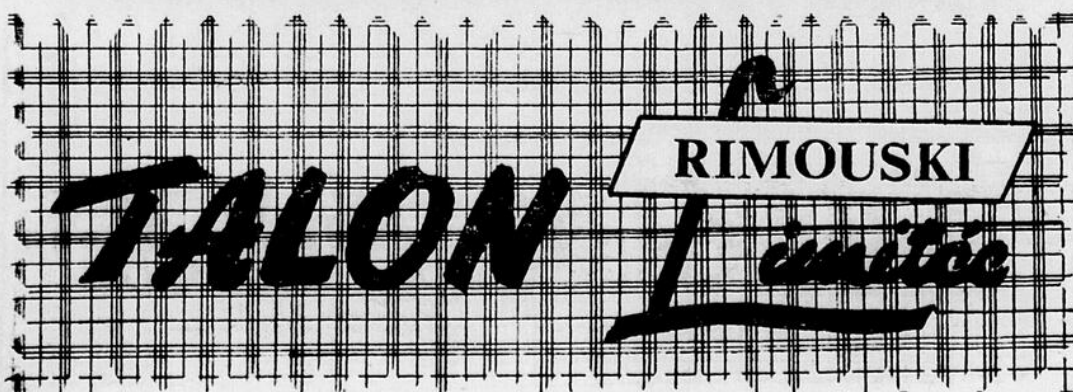
CHEMISES de toilette
BLANCHES
RÉG. 2.95 à 3.95
SPÉCIAL \$ 1.61

CHEMISES SPORT
de fins lainages
Marques réputées
RÉG. 4.95 à 7.95
SPÉCIAL \$ 2.61

PALETOTS D'HIVER
RÉG. 49.50 à 69.50
SPECIAL
\$ 39.61

COMPLETS
RÉG. 49.50 à 69.50
SPÉCIAL
\$ 39.61

COUVRE CHAUSSURES
1ère Qualité
REG. 4.95
SPÉCIAL \$ 2.61



HOCKEY junior

Rimouski-Centre demeure toujours en tête

Le Rimouski-Centre conserve toujours la tête du classement de la ligue junior de hockey avec 31 points. Cependant, il est suivi de près par le Rimouski-Est qui a accumulé 27 points. Suivent dans l'ordre, Nazareth avec 19, St-Robert avec 14 et, finalement, Ste-Odile, qui en est à sa cinquième défaite consécutive, à 13 points.

Dans la première joute du programme double de lundi dernier, le Nazareth a obtenu une autre belle victoire en disposant du St-Robert par le compte de 8-5. St-Robert était privé des services de Georges Bouchard, suspendu pour une joute; Jacques Côté et Jacques Francoeur étaient également absents.

Le Nazareth, qui semble devenir menaçant depuis les dernières joutes, a attaqué constamment et a profité de la faiblesse de la défensive dans une joute qui offrit du jeu très décousu. Roland Proulx fut le meilleur des gagnants avec 4 points. Les autres appartiennent à J.-Claude Desrosiers, Jacques Tremblay, Denos Marcotte et Camille Ouellet. Pour le St-Robert, Réal Desrosiers a compté trois fois, Gilles Labbé et Jean-Eudes Lepage réussirent les autres. Seulement deux punitions furent décernées par l'arbitre Roger St-Pierre assisté de Jules Bellavance.

RIMOUSKI-EST 6, STE-ODILE 2

Dans l'autre joute, le Rimouski-Est a triomphé du Ste-Odile par le compte de 6-2. Encore là, le jeu fut passablement décousu et très rude.

Yves Caissie et Claude Brisson ont enregistré chacun deux buts. Les autres sont le travail de Guy Banville et Herman Hins. Pour le Ste-Odile, Jean-Paul Banville et Georges Bossé furent les marqueurs.

COMPTEURS

	B	A	T
Gaston Lebel	32	12	44
Gaston Côté	21	18	39
Roland Proulx	20	18	38
Guy Harrisson	21	16	37
Paul-E. Tremblay	19	18	37
Georges Bossé	23	13	36
Raymond Beaupré	18	18	36
Gaëtan St-Pierre	12	18	30
Pierre Doucet	7	23	30
Herman Hins	15	14	29

Dimanche 8 janvier:

RIMOUSKI-EST 3, ST-ROBERT 0

Le Rimouski-Est a infligé une défaite par blanchissage 3-0 au St-Robert dans la première joute du programme double. A la suite d'une bagarre, à la troisième période, les arbitres arrêtaient la partie à 11 minutes 56 secondes. Herman Hins, Guy Banville et Guy Harrisson ont marqué les points pour le Rimouski-Est.

RIMOUSKI-CENTRE 4, STE-ODILE 2

Revenant de l'arrière alors que le Ste-Odile menait 2-0 à la troisième période, le Rimouski-Centre a compté quatre points dans l'espace de dix minutes pour l'emporter 4-2. Gaston Lebel a marqué deux buts, Georgie Martin et Jacques Dubé un chacun. Pour le Ste-Odile, Gratien Lévesque et Georges Bossé furent les compteurs.

Vendredi 6 janvier:

ST-ROBERT 7, STE-ODILE 3

Dans le programme reprise du 25 décembre, le St-Robert l'a emporté 7-3 contre le Ste-Odile. Georges Bouchard a compté quatre buts pour prendre la vedette. Pour sa part, Georges Côté en a compté deux et Jacques Francoeur a réussi l'autre. Les points du Ste-Odile appartiennent à Georges Bossé et Emmanuel Gagnon avec deux.

NAZARETH 3, RIMOUSKI-CENTRE 1

Le Nazareth a défait le Ri-

mouski-Centre 3-1 dans la 2e joute du programme. Pierre Théberge, Paul-Emile Tremblay et Roland Proulx ont enregistré les buts des gagnants. Pour les perdants, seul Jacques Dubé a réussi à déjouer André Longchamp.

Mercredi 4 janvier:

NAZARETH 5, RIMOUSKI-CENTRE 3

Jouant du bon hockey, le Nazareth a défait le Rimouski-Centre au compte de 5-3. Il devait, par la suite, l'emporter sur le même club par le compte de 3-1, vendredi dernier. Roland Proulx a compté trois buts pour le Nazareth, et Camille Ouellet, qui venait d'être échangé pour Jean-Eudes Lepage, a marqué les deux autres. Pour le Rimouski-Centre, Raymond Beaupré, Gaston Lebel et Gaëtan St-Pierre furent les pointeurs.

ST-ROBERT 4, STE-ODILE 3

Dans l'autre joute, le St-Robert l'a emporté sur le Ste-Odile par le compte de 4-3. Réal Desrosiers a compté deux buts, Georges Bouchard et Jean-Yves Côté un chacun. Pour les perdants, Gratien Lévesque a compté deux fois et Jean-Yves Fournie a réussi l'autre.

Lundi 2 janvier:

RIMOUSKI-CENTRE 5, STE-ODILE 4

Le Rimouski-Centre a eu difficilement raison du Ste-Odile 5-4 dans la première joute. Gaston Côté a enregistré deux buts pour les gagnants. Les autres appartiennent à Gaston Lebel, Raymond Beaupré et Gaëtan St-Pierre. Pour les perdants, Georges Bossé et Camille Lepage ont compté les quatre buts, en obtenant chacun deux.

RIMOUSKI-EST 6, NAZARETH 4

Le Nazareth, qui menait 4-0, à la deuxième période, a connu une mauvaise troisième et le Rimouski-Est l'a emporté 6-4. Yves Caissie a marqué deux buts pour le Rimouski-Est, Georges Caissie, Guy Harrisson, Herman Hins et Claude Brisson ont enregistré les autres.

Dimanche 1er janvier:

NAZARETH 7, STE-ODILE 5

Commençant l'année sur un bon pied, le Nazareth a défait le Ste-Odile par le compte de 7-5. Vic Côté et Roland Proulx ont marqué chacun deux buts pour le Nazareth. Les autres appartiennent à Jean-Eudes Lepage, Paul-E. Tremblay et Pierre Théberge. Pour le Ste-Odile, Réal Beaupré et Georges Bossé ont marqué chacun deux buts. L'autre appartient à Georges St-Laurent.

RIMOUSKI-CENTRE 7, RIMOUSKI-EST 4

Dans l'autre joute, le Rimouski-Centre l'a emporté 7-4 contre le Rimouski-Est. Gaston Lebel a marqué deux buts pour le Centre. Gaston Côté, Jacques Dubé, Raymond Beaupré, Jean-Paul Hins et Maurice Gendron ont marqué les autres. Pour le Rimouski-Est, Guy Harrisson avec deux buts, Sylvain Proulx et Herman Hins avec un chacun, furent les compteurs.

Bonspiel Dow au curling

14-15 janvier

Le prochain tournoi qui se tiendra au Club de Curling de Rimouski sera celui commandité par la brasserie "Dow". Ce tournoi se tiendra en fin de semaine, soit les 14 et 15 janvier.

Ce tournoi est pour les membres du club de curling et 10 équipes sont déjà inscrites pour cette compétition. De magnifiques prix seront remis aux gagnants. Si l'on ne l'a pas fait, on peut encore s'inscrire.

L'HEURE DES QUILLES

Huitième championnat pour Charles-Omer BERUBE

L'excellent quilleur Charles-Omer Bérubé a conservé son titre de champion à l'Heure des Quilles en disposant de Paul Brown par 40 quilles, vendredi dernier. Bérubé a roulé des parties de 140, 166 et 233 pour un total de 539. De plus, il a réussi 14 abats et 12 réserves. Pour sa part, Paul Brown a

réussi des parties de 170, 154 et 175 pour un total de 499. Il a obtenu 13 abats et 9 réserves.

La semaine prochaine, Jean-Louis Samson fera face à Charles-Omer Bérubé. Cette rencontre aura lieu dimanche, à la salle de quilles du Centre des Loisirs St-Germain.

Mme Odette Boulay championne

Le premier programme de l'Heure des Quilles pour dames, commandité par la Brasserie Dow Limitée et Coca-Cola Limitée, a eu lieu le 8 janvier 1961, à la salle de quilles St-Robert.

Lors du tournoi éliminatoire Mlle Edith Proulx a terminé au premier rang avec une moyenne de 168.

Les deux candidates en lice pour ce premier programme ont été: Mme Roland Lévesque, qui s'était classée 12e au tournoi éliminatoire, avec une moyenne de 132,8, et Mme Odette Boulay, qui s'était classée 11e au tournoi éliminatoire avec une moyenne de 133,5.

Voici les résultats de ce premier programme:

Mme Odette Boulay: 146 - 124 - 107 - 377
Mme Roland Lévesque: 124 - 129 - 104 - 357

Donc Mme Odette Boulay est la première championne de l'heure des quilles pour dames, ayant remporté la victoire par une marge de 20 quilles.

Elle affrontera, dimanche prochain, le 15 janvier, Mme Rolande Gagné, qui s'est classée sixième lors du tournoi avec une moyenne de 142.

Avant le match, le président de la SSJB, M. René Allard, a souhaité la bienvenue au public et a souhaité bonne chance aux concurrentes.

M. Antonio Rioux, représentant du comité des jeux, a remercié les commanditaires pour

leur appui et leur encouragement dans l'organisation de ce tournoi.

Arbitre de la rencontre: M. Rosaire Pelletier.

Marqueur officiel: Mlle Fernande Francoeur.

Marqueur au tableau: M. Antonio Rioux.

Animateur: M. Maurice Ouellet.

Chevaliers de Colomb

UTILITES PUBLIQUES GROSSES QUILLES

Moyenne au 9 janvier

Paul Roberge	182.7
Raynald Morin	176.3
Jos. Lavoie	173.3
Jos. Doucet	170.0
Gilbert Proulx	169.1
Lucien Lavoie	168.2
Jean-Yves Dionne	167.9
Camille Brillant	166.5
Yvon Michaud	165.3
Raymond Arsenault	165.3
Serge Lemieux	165.3

POSITION DES EQUIPES

	Pts
Manoir Normandie	26
O'Keefe	25
Molson	25
Dow	9

RECORDS A DATE

Simple, Yvon Michaud,	256.
Triple, Paul Roberge,	616.
Simple d'équipe, Manoir Normandie,	990.
Triple d'équipe, Manoir Normandie	2.630.

Mont-Joli Sportif en tête

La ligue junior de hockey, de Mont-Joli, fonctionne très bien et les joueurs qui forment les quatre équipes du circuit sont très fiers de pouvoir évoluer. Après neuf parties, le Mont-Joli Sportif, du pilote Marcel Gagnon, est en tête avec 6 points.

En deuxième position, nous retrouvons le Tricots Excel, piloté par Jean Gagnon, avec 5 points, et également le Pepsi-Cola, que dirige Ghislain Fio-

la. Au dernier rang, le Humpty Dumpty, du pilote René Arsenault, a deux points.

Chez les compteurs, Ghislain Fioia est en tête avec 14 points; suivent, dans l'ordre, L. Michaud 14, H. Vaillancourt 13, J. Lévesque 11, R. Côté et G. Fournier 10.

C'est une jeune organisation dirigée par des jeunes et le succès semble assuré puisque l'entente règne entre les équipes.

HOCKEY junior à AMQUI

Lutte pour la première position

Dans la ligue junior de hockey d'Amqui, deux clubs sont en tête du classement, avec 8 points. Ce sont le Viens-Fina et le Imperial. Le Irving est au troisième rang avec 4 points et le O'Keefe, qui n'a pas encore remporté de victoire, est au dernier rang.

Jeudi soir dernier, le Irving n'a eu aucune difficulté à vaincre le O'Keefe par le compte de 8-5. Les gagnants offrirent

un jeu d'ensemble et réussirent à disposer du O'Keefe, qui présente malheureusement du jeu trop rude. A la suite de cette joute, trois punitions majeures furent décernées. Bernard Roy, Ghislain Ringuet, Réal Beaudoin, Gérard Burton, Jacques Roy, Bernard Dionne et Jacques Castonguay ont enregistré les buts des vainqueurs.

Pour les perdants, Gilles Bérubé, Marc Lacombe et Léopold Sinclair ont compté les points.

L'UNION NATIONALE à la RADIO

CJBR

RIMOUSKI

Lundi,
16 janvier, 7 h. 45

Jean-Jacques Bertrand

Député de Missisquoi

"LA POLITIQUE PROVINCIALE"



encore **MERCI!**

Oui, pour vous remercier notre reconnaissance nous voulons vous faire profiter de tous ces

SOLDES DE FIN D'ANNÉE...

ROBES

DE TOILETTE et de LAINE
REG. 1695 à 1995
SPÉCIAL \$ 9.61

MANTEAUX

GARNIS de FOURRURE OU NON
REG. 3950 à 6950
\$ 24.61

MANTEAUX

DE PROMENADE
REG. 995 à 495
SPÉCIAL \$ 4.61

COSTUMES

100% LAINE, STYLES 1960
REG. 2950 à 4950
\$ 9.61

CHAPEAUX d'hiver

REG. 995 à 495
SPÉCIAL \$ 4.61

ROBES

DU PLUS GRAND CHIC!
REG. 1995 à 2995
\$ 14.61

RAYON DE LA FOURRURE

MANTEAU

MOUTON DE PERSE NOIR
REG. 495.
\$ 295.00

DOS de RAT MUSQUÉ

TEINT VISON
REG. 395.
\$ 261.00

MOUTON de PERSE

GRIS, GARNI de VISON SAPHYR
REG. 895.
\$ 595.00

MOUTON de PERSE

NOIR, PREMIÈRE QUALITÉ
REG. 595.
\$ 395.00

PHOQUE d'ALASKA

TRÈS SPÉCIAL
\$ 695.00

PATTES de VISON

TRÈS SPÉCIAL
\$ 659.00

TALON **RIMOUSKI** *Limitée*

FORMIDABLE

VENTE DE JANVIER

Commencant JEUDI
12 JANVIER, A 9 H. A.M.

Sau
Syndicat de Rimouski

Confection pour hommes

Habits 100% laine Worsted importé. Prix rég. \$60.00 à \$65.00	24.95
Canadiennes Thermos Réduction de	25%
Parkas imperméabilisés Réduction de	25%
Paletots De marques reconnues Réduction de	33$\frac{1}{3}$%
Coupe-vent De suède ou de cuir	5.00
Chemises Pointures désassorties	1.00
Combinaisons Penman 95	6.95
Combinaisons Penman 71	2.98

Confection pour garçons

Habits 2 pantalons 1er LOT : tailles 24 à 28	10.00
2e LOT : tailles 24 à 28 et 29 à 34	14.95
Paletots pour garçons A solder	10.00
Canadiennes Tailles 24 à 36. Réduction de	25%

Rayon de la chaussure

AU SOUS-SOL

Souliers de toilette POUR DAMES	
1er lot Valeur rég. 18.95 Réduits à	10.95
2e lot Valeur rég. 13.95 Réduits à	8.95
Bottillons pour dames	
1er lot Valeur rég. 18.95 Réduits à	10.95

SUITE :

BOTTILLONS POUR DAMES

2e lot Valeur rég. 10.95 Réduits à	6.95
3e lot Valeur rég. 9.95 Réduits à	5.95
4e lot Couvre-chaussures	2.95
Souliers pour hommes	
A solder à	5.00

Lingerie de maison

AU SOUS-SOL

Couvre-lit Valeur rég. 12.95 à 14.95 Réduits à	6.95
Serviettes de bain Valeur régulière 2.95 Réduites à	1.95
Valeur régulière 2.50 Réduites à	1.69
Valeur régulière 1.49	.98

Coton à draps

Valeur régulière 1.59 Réduits à	.79
Ratine à la verge Valeur régulière 1.49 Réduite à	.89

Confection pour dames

ROBES	
1er lot A solder	1.98
2e lot A solder	5.00
3e lot Val. rég. 16.95 et 19.95. A solder	7.95
4e lot Val. rég. 19.95 et 24.95. A solder	10.95
5e lot Valeur rég. 29.95 A solder	16.95
6e lot ROBES maternité Réduction de	25%

SUITE :

Manteaux et costumes

1er lot A solder	5.00
2e lot Valeur rég. jusqu'à 169.00 à $\frac{1}{2}$ prix	
Costumes de lainage Importations européennes	
Escompte de 25%	

Confection pour fillettes

Manteaux	
Prix spécial de	6.95 à 24.95
Robes	
A solder de	1.98 à 4.95
Costumes de neige et canadiennes	
Réduction de 33$\frac{1}{3}$%	
Magnifiques gilets	
A solder	1.98 et 2.95

Lingerie pour dames

Blouses	
A solder à	1.00 - 1.98 - 2.98
Jupes	
UN SEUL PRIX	5.00
Robes de chambre	
REDUCTION SPECIALE	3.98
Slips	.98
Robes de nuit de .98 à 4.95	
Baby Doll	1.98

LE
Syndicat de Rimouski
226 Rue ST-GERMAIN, Tél: 2761

TOUS LES ARTICLES ENU-
MÉRÉS DANS CETTE AN-
NONCE NE PEUVENT ÊTRE
ECHANGES OU RETOUR-
NÉS.

Pour vos ANNONCES
Signalez RA 3-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

4 et 11 janvier 1961

Pour NOUVELLES
signalez
RA 3-6528 ou 3-8818

365 permis accordés en 1960

\$3,101,471. pour la construction à Rimouski

TRES FORTE AUGMENTATION DE LA CONSTRUCTION,

La construction a subi une augmentation très marquée en 1960, à Rimouski, par rapport à l'année précédente. En effet, le rapport de l'inspecteur des bâtiments de Rimouski révèle que durant l'année qui vient de se terminer 365 permis ont été octroyés, représentant une valeur de \$3,101,471.

En 1959, on avait distribué 29 permis de plus qu'en 1960, soit 394. Cependant, la valeur, des travaux entrepris durant cette période n'avait atteint que \$1,901,775. C'est donc dire qu'en 1960 l'augmentation a été de \$1,198,696.

Par ailleurs, le rapport du mois de décembre démontre que sept permis ont été sollicités, représentant une valeur de \$15,300.

99 incendies ont fait des dommages pour \$82,875

Le rapport que le Chef de Police de Rimouski a remis au Conseil de Ville indique que la brigade a répondu à 99 appels pour incendies causant des dommages pour \$82,875.00, et qu'il y eut 204 exercices avec les appareils à incendies, en 1960.

En décembre

Le rapport du Chef des Pompiers pour le mois de décembre 1960 révèle que la brigade a répondu à 11 débuts d'incendies qui ont causé des dommages pour \$2,075.00.

Les sous font des piastres

\$15,259.25 dans les chronomètres de stationnement

289 ACCIDENTS DE CIRCULATION

Le rapport du Chef de Police pour l'année 1960 démontrant que la somme de \$4,393.40 a été perçue en amendes diverses, qu'une autre somme de \$15,259.26 a été perçue des chronomètres de stationnement, que 215 personnes ont comparu devant le Juge de district pour diverses offenses, qu'on a répondu à 289 accidents de circulation, que 692 personnes ont reçu protection à l'hôtel de ville et que 1,787 appels ont été reçus au poste de police durant cette année.

En décembre

Le rapport du Chef de Police pour le mois de décembre 1960 indique que la somme de \$474.50 a été perçue en amendes diverses, que 21 personnes ont comparu devant le Juge de district, que 41 autres ont reçu protection à l'hôtel de ville et que 45 appels ont été reçus au poste de police durant ce mois.

Affaires municipales de Rimouski

Séance régulière du Conseil, du 3 janvier 1961. Sont présents: Son Honneur le Maire Roméo Crevier, MM. les conseillers Hormisdas Trépanier, Auguste Desjardins, Irénée Gendreau, Louis-Ernest St-Pierre et Léonidas Lévesque, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Signaux lumineux

Le rapport de l'ingénieur estimant à \$774.40 le coût d'installation de signaux lumineux à l'angle St-Germain-Belzile.

Comme une somme de \$700 est déjà prévue à cette fin au règlement 593, il est résolu à l'unanimité que la balance soit prise à même les prévisions budgétaires pour l'année 1960.

Protection à l'aqueduc

Le rapport de l'ingénieur dans lequel il prévient le Conseil que les vannes de contrôle et la tuyauterie au réservoir d'aqueduc doivent être protégées contre la corrosion.

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'ingénieur de la Ville à faire exécuter le travail nécessaire au printemps de 1961.

Procédures selon l'urbanisme

Le rapport de l'inspecteur des

bâtiments avisant le Conseil que Antoine Parent, 113, 3e Rue, n'a pas encore transféré en hangar, malgré plusieurs avis, la petite maison habitée qui se trouve au fond de son lot.

Il est résolu à l'unanimité d'inviter la Commission Municipale d'Urbanisme à transmettre à M. Parent un avis de 15 jours pour se conformer au règlement 452 et à défaut de quoi que des procédures nécessaires soient entreprises sans autre avis.

Emissions d'obligations

Lettre du ministère des Affaires Municipales autorisant le Conseil à émettre à court échéance 15 ans les obligations au montant de \$575,000 émises en vertu de ces règlements numéros 563, 589 et 593.

N.-D. du Sacré-Coeur paie \$3,500 pour l'eau

Lettre de la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur à laquelle était inclus un chèque au montant de \$3,500 en paiement pour l'eau fournie à la paroisse de Nazareth. Cette municipalité demande à la Ville d'autoriser son officier municipal à procéder à la lecture du compteur situé à l'entrée de la



LOUISE DARIOS entreprenait au début de l'an dernier un long périple à travers le continent sud-américain. Elle en a rapporté une documentation sonore aussi abondante qu'intéressante. Les auditeurs de Radio-Canada pourront l'entendre lors de la série *Découvertes les Amériques*, qui passera au réseau français de radio tous les lundis soir.

Naissance

A MONT-JOLI

Paroisse N.-D. de Lourdes

Le 18 décembre 1960, a été baptisée Marie-Danielle-Claire, enfant de Ghislain Rivard et d'Anne-Marie Dion. Parrain, Ls-Philippe Lévesque; marraine, Magella Rivard, épouse du parrain, tante de l'enfant; portuese, Mme Maurice Sénéchal.

paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Il est résolu à l'unanimité d'informer la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur que l'ingénieur municipal est autorisé à procéder à la lecture de ce compteur.

Loisirs Ste-Agnès

Lettre des Loisirs Ste-Agnès sollicitant un octroi de \$1,000.

Il est résolu à l'unanimité d'informer cet organisme que la Ville prévoira un tel montant à son prochain budget.

Réclamation pour dommages

Lettre de Charles Heppell, de St-Anaclet, réclamant la somme de \$900 pour des prétendus dommages occasionnés à sa propriété par suite de travaux d'aqueduc exécutés sur sa propriété.

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser M. Arthur Rioux, agronome, de vérifier le bien-fondé de cette réclamation et ce lorsque la température sera favorable.

Sympathies

Le Conseil de Ville de Rimouski a appris avec un très vif regret le récent décès de dame Jean-Baptiste Côté, mère de M. le chanoine Léopold Côté, curé de la paroisse St-Germain, de Rimouski, et de M. l'abbé Marius Côté, directeur du Service Social du Diocèse de Rimouski, et il offre à ces derniers ses plus sincères sympathies.

Angle Evêché-Belzile

Il est proposé par le conseiller Irénée Gendreau, secondé par le conseiller Hormisdas Trépanier et résolu à l'unanimité que la Ville de Rimouski achète de la Compagnie de Jésus, pour le prix de \$1.00, le lot numéro 48-11-3 au cadastre officiel révisé de la ville St-Germain de Rimouski, en vue de dégager l'angle des rues Evêché-Belzile.

12,463 signatures au bureau touristique de Trois-Pistoles

Le bureau d'informations touristiques de Trois-Pistoles a connu, en 1960, une année record en ce qui concerne le nombre de visiteurs inscrits dans ses registres, soit un total de 12,463. Il faut de plus signaler que des milliers d'autres se sont arrêtés pour informations sans s'inscrire.

La compilation de ce rapport montre qu'il y a eu des visiteurs de neuf des dix provinces du Canada, de 35 états américains et de douze autres pays représentés par 73 visiteurs.

Le bureau d'informations touristiques est une initiative de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles et de M. Jos.-C. Moroney, gérant de ce bureau.

Nouvelle Association de l'Union Nationale dans Témiscouata

Mercredi soir, le 28 décembre, à St-Louis du Ha! Ha!, comté de Témiscouata, avait lieu une réunion de près de 200 supporters et organisateurs de l'Union Nationale, convoquée à cet endroit par le Dr J.-A. Raymond, député de ce comté à la Législature provinciale.

Un comité temporaire est composé d'un représentant de chaque paroisse du comté, et s'est choisi comme président M. Michel Roy, maire de Notre-Dame-du-Lac. Les trois vice-présidents élus sont MM. Montcalm Simard, maire de Rivière-Beule; Richard Pelletier, maire de Squatteck, et Georges-H. Desbiens, de Cabano. M. Stanislas Grandmaison, ingénieur forestier, est secrétaire.

La jeunesse et les femmes
M. Michel Roy a annoncé que le comité doit voir à l'organisa-

tion d'une association de la jeunesse de l'Union Nationale dans le comté, avec mission temporaire de faire rapport à l'assemblée, et à l'organisation d'une association féminine de ce parti.

L'assemblée a exprimé sa désapprobation à l'endroit du Gouvernement actuel pour avoir manqué à ses engagements électoraux et notamment pour avoir imposé le revenu des petits salariés, après avoir promis d'accorder divers bénéfices sociaux à la population sans aucune augmentation de taxes.

Les électeurs et les organisateurs présents ont réitéré de plus leur appui entier au parti de l'Union Nationale et se proposent de travailler sans relâche à lui gagner de nouveaux adeptes afin d'assurer la victoire aux prochaines élections. L'assemblée a été présidée par Me Jacques Marquis, avocat, de Québec, qui était récemment nommé président d'un comité provisoire de citoyens venant de toute la province, membres de l'Union Nationale. Il était accompagné de Me Denys Dionne, secrétaire de ce comité provisoire, et qui participait aussi à l'assemblée.

Me Armand Maltais, député du comté de Québec-Est, accompagnait le groupe en tant que membre du Comité de Liaison de l'Union Nationale, et a prononcé une allocution. Faisant allusion aux dernières élections provinciales, M. Maltais, ancien ministre d'Etat dans le Cabinet de l'Union Nationale, a déclaré que l'Union Nationale a peut-être perdu une bataille, mais qu'elle ne fera pas défaut à la grande cause pour laquelle elle a combattu depuis sa fondation par l'hon. Maurice Duplessis.

Fête à M.

L.-P. Castonguay, député de Matane

Ces jours derniers, avait lieu un banquet en l'honneur du député du comté de Matane, M. Louis-Philippe Castonguay. Ce dîner avait été organisé par la Fédération libérale de Matane, sous la présidence de M. Jean Thibault. Plusieurs invités de marque se sont joints aux nombreux militants libéraux du comté de Matane et des environs.

La fête a débuté par une réunion intime. Au banquet, plusieurs allocutions furent prononcées, entre autres par le président de l'organisation libérale lu comté de Matane, M. Jean Thibault, qui agissait aussi comme président de la fête; l'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, qui présenta M. L.-P. Castonguay. M. Jacques Bernier, de Matane, remercia le conférencier.

Permis accordés par la Comm. d'Urbanisme

Assemblée de la Commission municipale d'urbanisme, jeudi, le 22 décembre 1960. Etaient présents: MM. Léo Lachance, Roland Lévesque, Louis-Ernest St-Pierre, Gustave Thériault, Benoît Sylvain et Roger Lebel, inspecteur des bâtiments.

Demandes de permis

Par M. Gaston Laliberté, 47 St-Thérèse, pour construire une habitation unifamiliale, 15e Rue, zone A-1, \$10,000. Accordé.

Par M. Gérard Heppell, 280 St-Germain, pour l'installation d'une enseigne à plat sur la façade de son édifice commercial, \$1,500. Accordé.

Par M. Michel Pineault, 218 St-Germain, pour des réparations à l'intérieur de son local commercial, \$500. Accordé.

Par M. Albert Lévesque, 17 ac. Lachance, pour faire un portique du côté sud de sa maison, \$100. Accordé.

Par Price Brothers Co. Ltd., pour des réparations à leur maison, rue Wilson, \$2,000. Accordé.

Par M. Marcel Brisson, 8, rue Gagnon, pour construire un garage temporaire, \$50. Accordé.

Honneur à un ex-Rimouskois

M. Jean-Marie Gauvreau, natif de Rimouski, directeur de l'Institut des Arts Appliqués, a été nommé président du club Quart de Siècle du ministère de la Jeunesse au cours d'une cérémonie durant laquelle dix nouveaux membres ont été reçus.

Enquête royale sur l'éducation

L'hon. Paul Gérin-Lajoie a annoncé qu'une enquête royale sur l'éducation aurait lieu dans missions scolaires, ce qui per-

Cours de préparation au mariage

Cette année encore, des cours de préparation au mariage seront donnés à Causapsca. Ces cours, une série de 14, débiteront jeudi, le 12 janvier, à la salle du couvent.

M. l'abbé Léopold Thibault, aumônier, donnera le premier cours "Face au mariage, les fiançailles"; les autres seront donnés par des personnes compétentes.

Cours de COUTURE

Deux techniciennes du Service d'Education familiale du département de l'Instruction publique étaient à Rimouski, le 9 janvier, pour l'inscription de toutes les dames de la paroisse Ste-Agnès, intéressées à suivre des cours de couture.

Ces techniciennes sont Mlles Ghislaine Paré et Louise Richard. Les cours, organisés par le Service d'Education familiale, sous les auspices du cercle d'économie domestique de Ste-Agnès, ont commencé le 10 janvier pour se terminer le 10 mars, à raison d'un cours par semaine.

la province sitôt la session terminée. L'article 9 du programme libéral prévoit cette enquête qui doit porter principalement sur le financement et les structures de notre système d'éducation.

Nous avons de gros problèmes à faire face au point de vue de l'éducation chez nous, mais il est bon que le gouvernement sache d'abord où l'on en est rendu et ensuite quels sont les objectifs à atteindre; il pourra plus facilement ensuite dégager une politique d'ensemble.

Notre système semble actuellement un peu touffu au premier coup d'oeil. A côté de l'Instruction publique qui se donna par le moyen administratif des commissions scolaires, nous avons un secteur privé qui comprend les séminaires et les collèges classiques. Les deux premiers sont confessionnels et à côté d'eux se dresse le secteur des Ecoles de Métiers commerciaux, relevant directement, celui-là, du département de la Jeunesse. Enfin, les universités, qui sont des corporations privées, financées en grande partie par les fonds publics couronnant l'édifice éducationnel.

Le projet de deux nouvelles universités à Montréal a suscité un problème de définitions. On ne s'entend plus sur le sens des mots universitaire et secondaire. Tantôt, on entend le mot université dans un sens nord-américain, tantôt dans un sens français. La commission royale d'enquête devra trouver la définition la plus adaptée au Québec.

Nous avons assisté, ces dernières années, d'une part à l'envahissement de la première partie du secondaire par les com-

met la gratuité scolaire pour les quatre premières années de ce cours. D'autre part, les universités, au moyen de leur Faculté des Arts, veulent s'emparer ou contrôler les quatre dernières années de ce même cours classique, années qui se terminent par l'obtention d'un diplôme

universitaire.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur les initiatives prises, à droite et à gauche, dans le domaine de l'éducation, mais de bien faire voir la nécessité de l'enquête royale sur l'éducation dont la création vient d'être annoncée par le mi-

nistre de la jeunesse. Le Québec n'a pas les moyens de perdre un seul talent et il n'a pas les moyens non plus d'en gaspiller un seul à cause d'un système éducationnel rendu touffu à cause de l'absence d'un plan d'ensemble.

Denis VINCENT

UNE OCCASION UNIQUE D'ECONOMIE

LE FOYER DU TEXTILE NE VOUS PRESENTE QU'UNE SEULE VENTE PAR ANNEE COMME CELLE-CI

A VOUS D'EN PROFITER MESDAMES ET MESDEMOISELLES, POUR CONFECTIONNER VOS VETEMENTS A VRAIS PRIX D'ECONOMIE.

FLANELLETTE

IMPRIMEE

Spécial la verge **.45**

PLAID DE LAINE

La verge

1.75

LAINAGES A MANTEAUX ET A ROBES

Réduit de **20%**

COTON IMPRIME

Très beau pour vos robes. Val. rég. \$1.39 la verge

Réduit à **.95**

BROCARD, PEAU DE SOIE CRISTALETTE pour robes de toilette. Val. de \$4.50

Réduit à **3.25 vge**

CREPE

IMPRIME Val. rég. \$2.25 la verge

à **1.69**

IMITATION

DE FOURRURE idéal pour manteaux sport.

Spécial la verge **3.50**

NOUVEAU STOCK DE DRAPERIES PREMIERE QUALITE

Réduit de **10%**

2000 VERGES DE DRAPERIES AU PRIX COUTANT

BAS DE NYLON

Première qualité

La paire **.69**

CHAPEAUX POUR DAMES

1/2 prix

Foyer du Textile

Tél. RA 3-2773
Case Postale 663

225, rue St-Germain
RIMOUSKI, Qué.

VILLE DE RIMOUSKI

AVIS AUX CONTRIBUABLES

En septembre 1960 des Ingénieurs-Conseils, à la demande du conseil de ville, entreprenaient l'étude complète des travaux qui avaient été exécutés jusqu'alors pour le compte de la Ville de Rimouski en vue d'augmenter son approvisionnement en eau potable.

Lorsque leur travail fut terminé, ces Ingénieurs-Conseils recommandèrent à la Ville l'exécution de travaux qui devenaient nécessaires et urgents afin de corriger certaines malfaçons qui avaient été découvertes et de compléter d'autres travaux qui n'avaient pas été prévus.

Le Conseil, réalisant l'état d'urgence devant lequel il se trouvait, mit immédiatement tout en oeuvre pour que les recommandations contenues dans le rapport des ingénieurs Leroux & Marquis soient entreprises et il confia à ces derniers la surveillance des travaux.

Dans une lettre en date du 9 janvier 1961 ces ingénieurs nous informent que les derniers travaux sont maintenant terminés à leur satisfaction.

Le barrage a une tête d'eau d'environ 30 pieds et sa capacité totale d'emmagasinement est de l'ordre de 300,000,000 de gallons. Nous avons déjà une réserve accumulée d'approximativement 200,000,000 de gallons, c'est-à-dire une tête d'eau de plus de 22 pies au barrage. Quoique la pelle profonde soit ouverte pour permettre le cours normal de la Neigette, nous anticipons qu'avec le débit actuel de cette rivière le bassin de retenue sera entièrement rempli d'ici quelques semaines et ce, malgré que nous utilisons quotidiennement pour nos propres besoins une quantité de 4,000,000 de gallons au moyen des pompes qui sont en opération et le resteront ainsi tout le temps nécessaire pour nous assurer un approvisionnement suffisant durant la présente saison d'hiver.

Nous espérons que le débit d'eau que nous accumulons ainsi dans nos lacs nous permettra d'alimenter entièrement par gravité, d'ici peu, nos deux réservoirs d'aqueduc et de compléter le programme que le conseil de ville s'était tracé, soit d'améliorer notre système d'approvisionnement d'eau afin de répondre aux besoins futurs.

Roméo CREVIER

Maire de Rimouski

Rimouski, le 10 janvier 1961.

ACTIVITES DE LA SEMAINE A

L'UNITE SANITAIRE

par M.-A. DION, E.H.

Clinique d'immunisation et de vaccination :

Nazareth : jeudi 19 janvier à 10 heures.
 St-Robert : jeudi 19 janvier de 2 à 3 heures.
 Rimouski (U.S.) : vendredi 20 janvier de 2 à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :

Rimouski (U.S.) : mardi 17 janvier de 1 h. 30 à 3 h. 30.

NUIT BLANCHE

Les heures d'insomnie durant la nuit semblent interminables, et plus on s'inquiète de ne pas dormir, moins on dort. Un verre de lait chaud ou une légère collation faite de céréales, par exemple, porte souvent au sommeil. Une bonne ventilation, l'usage de couvertures chaudes mais légères et l'oubli des ennuis contribuent à la détente favorable au sommeil.

Premières naissances de 1961**A RIMOUSKI**

Quatre mères ont donné naissance à 3 garçons et 1 fille dans la journée du premier de l'an, à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski.

A 8 h. 43, dimanche matin, Mme Armand Malenfant, de Trinité-des-Monts, a donné naissance à un garçon.

Une fillette, enfant de M. et

Mme François Brisson, d'Esprit-Saint, vit le jour à midi 45; à 2 heures, Mme Léonard Deschênes donnait naissance à un garçon.

Enfin, à 11 h. 25, le soir du Jour de l'An, c'était Mme Roger Bérubé, de Rimouski, qui accouchait d'un garçon.

A MONT-JOLI

L'année neuve était vieille depuis un peu plus de trois heures lorsque le premier bébé de 1961 est né à l'hôpital Notre-Dame du Rosaire, de Mont-Joli. Il s'agissait d'une fille, enfant de M. et Mme Wilfrid Dufour (Anne-Marie Roy), de Ste-Jeanne d'Arc. C'est le Dr F.-X. Beaulieu qui fut médecin accoucheur vers 3 h. 50 a.m., le 1er.

La seconde naissance survint à 5 h. 35, le 1er janvier également, le douzième enfant de M. et Mme Donat Harel (Yolande Morin), de Mont-Joli, un fils. Le Dr Lionel Jean assista la mère.

Mariage Arsenault-O'Leary

Le mariage de Mlle Marie-France O'Leary, fille de M. et Mme Dostaler O'Leary, avec M. Réal Arsenault, fils de M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts de la province de Québec et député de Mata-pédia, a été célébré dans la plus stricte intimité, en la chapelle St-Louis, de la basilique de Québec.

L'abbé Ambroise Lafortune officiait à la cérémonie. Pour la circonstance, des fleurs naturelles liées en gerbes avaient été disposées sur l'autel et dans le sanctuaire. M. Dostaler O'Leary accompagnait sa fille, et M. Bona Arsenault servait de témoin à son fils.

La mariée était vêtue d'un tailleur de tricot de soie, création parisienne, de ligne classique, couleur caramel. Elle était coiffée d'une mantille de dentelle française de même nuance et ses accessoires de daim étaient également couleur caramel. Elle tenait à la main un bouquet de fleurs naturelles.

Une réunion intime réunit les deux familles à l'issue de la cérémonie.

Concours de POESIE

Des prix d'une valeur totale de \$550 seront décernés lors du 36^e concours annuel de poésie, tenu cette année sous les auspices de la Société des poètes canadiens-français. Ce concours est divisé en trois sections : vers réguliers, vers libres et vers réguliers ou libres indifféremment. Les deux premières sections sont ouvertes à tous les poètes de nationalité canadienne ou canado-américaine ainsi qu'aux néo-canadiens d'expression française. La troisième est réservée aux élèves des maisons d'enseignement secondaire, universitaire, spécialisé et autres. On peut se procurer les formules nécessaires de la Société, 714 rue Ste-Claire, Québec.

Ste-Florence**Statistiques**

Il y eut, au cours de l'année 1960, 8 mariages, 33 baptêmes, 11 sépultures dont 1 petite.

Mariages

Le 29 décembre, fut béni le mariage de M. Yvan Barrest, fils de M. et Mme Eugène Barrest (Esther Ouellet), de Ste-Florence, à Mlle Germaine Thibault, fille de M. et Mme Isidore Thibault (Antoinette Thibault).

Le 31 décembre, M. Ronald Bouchard, fils de M. et Mme Henri Bouchard (Hélène Gallant), de L'Ascension, à Mlle Marie-Jeanne Roussy, fille de M. et Mme Raymond Roussy (Angeline Holmes).

Baptêmes

Le 11 décembre, Marie-Lise, enfant de M. et Mme Wilfrid Boudreault (Imelda Lettre), Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Plante (Jeannine Morneau).

Le 11 décembre, Marie-Diane, enfant de M. et Mme R.-Eugène Giasson (Géraldine Lacasse), Parrain et marraine, M. Albert Giasson et Mlle Marguerite Giasson, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 décembre, René, enfant de M. et Mme Lucien Morin (Léopoldine Bérubé), Parrain et marraine, M. Gilles Morin et Mlle Marcelle Morin, frère et sœur de l'enfant.

Notes locales

M. Julien Dumais, entomologiste à Québec, et son épouse, M. Roger Dumais et sa fiancée, de Québec, ont visité leurs familles à l'occasion du Nouvel An.

M. Jean-Claude Rivard, de Rimouski, a passé la fin de semaine des Rois à Ste-Florence.

Prix de décorations à MONT-JOLI

A Mont-Joli prenait fin, le 6 janvier, le concours de décorations de Noël organisé par le Jeune Commerce. Ce concours comportait trois classes, soit : résidences privées, commerce extérieur, commerce intérieur.

Nous rendons publique la décision du comité des juges, formé par MM. Roméo Vachon, L.-Jacques Côté et Robert Chouinard.

Résidences privées

1er prix : M. Elphège Plante, rue Desjardins; 2e prix : Organisation Scoute, boulevard Jacques-Cartier; 3e prix : M. Marius Bélanger, rue St-Joseph. Mentions : MM. Benoît Quimper, rue Pelletier; Rosaire St-Pierre, rue Doucet; Ulric Bélanger, rue Aubin; Conrad Coulombe, rue Villeneuve; Roma Plante, rue des Oblats.

Commerce extérieur

Prix : Jude Ross Inc., boulevard Jacques-Cartier. Mentions : J.-H. Thibault, boulevard Jacques-Cartier; J.-F. Fortin, Garage Beudet.

Commerce intérieur**Café Commercial.**

Une mention spéciale va à la rue Desjardins, comme la rue la mieux décorée de la ville dans l'ensemble.

Voici la liste des donateurs qui ont contribué au succès de ce concours : Continental Stores, J.-F. Fortin, Ferronnerie Paradis, Mont-Joli Sportif, Fernand Chamberland, Beudet & Cie Ltée, Conseil de ville de Mont-Joli.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ces généreux donateurs pour leur contribution apportée à l'occasion de ce concours.

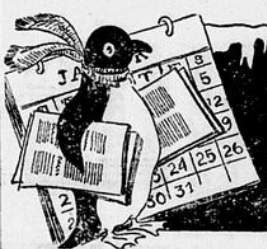
Nous voulons aussi féliciter tous les gagnants et tous ceux qui ont manifesté de quelque façon que ce soit le véritable "esprit des Fêtes" et nous les en remercions, car cette initiative contribue au prestige de la ville et est à l'honneur de sa population.

Gratification

Mlle Dolorès Côté, de N.-D. du Sacré-Coeur, enseignant à Montréal, a obtenu du département de l'Instruction publique une gratification de \$20 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. J.-O. Ducarme, inspecteur de district.

Echo mondain

M. Gérard Fournier, gérant de Rimouski Transport, est retourné à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, pour continuer des traitements pour une dislocation d'épaule. Il était venu passer la fête de Noël dans sa famille, à Notre-Dame du Sacré-Coeur. Son épouse et sa jeune fille Denise ont passé la fin de semaine avec lui à l'occasion du Nouvel An.

**VENTE DE JANVIER!**

**FORMIDABLE,
CETTE VENTE ANNUELLE
AU MAGASIN**

**GRAND SPECIAL DE CETTE VENTE**

Economisez
50%
SUR

TOUS LES CHAPEAUX réguliers et les créations signées "Nicole Jacqueline", "Marie Christiane", Lady Cavendish".
à 1/2 PRIX

GILETS SPORT PASSE-MONTAGNE UNIFORMES BLANCS

REDUITS DE
50%

ESCOMPTE DE 33 1/3%

SUR TOUS NOS
MANTEAUX
et ROBES de LAINE

REDUCTION DE 25%

SUR ROBES DES FETES, VETEMENTS SPORT, JUPES, SLACKS, PANTALONS DE SKIS, SPORT JACKETS

10% DE RABAIS
SUR TOUT NOTRE STOCK REGulier

Lot de BOURSES
4.95

Lot de MANTEAUX garnis de vison
29.00

VOUS ECONOMISEREZ BEAUCOUP DURANT CETTE VENTE!

M. J.-B.-L. Boulanger, représentant des ventes pour le CNR, avec bureau à Rimouski

M. C.-A. Bérubé, chef du "secteur Chaleurs" du Canadien National, vient d'annoncer la nomination de M. Lucien Lauzier, de Campbellton, comme directeur des ventes-marchandises et ventes-voyageurs pour ce secteur.

Il a également annoncé la nomination de M. Roland Pelletier au poste de représentant des ventes à Edmundston, et de M. J.-B.-L. Boulanger, de Campbellton, au même poste, avec bureaux à Rimouski.

Ces nominations, qui sont entrées en vigueur le 1er janvier, sont conformes au nouveau programme de réorganisation du C.N. qui a été conçu pour faire face à la concurrence et répondre aux exigences du marché du transport actuel.

M. Lucien Lauzier

M. Lauzier, qui est natif de l'Isle-Verte, occupe depuis plusieurs années le poste d'agent divisionnaire des voyageurs et des marchandises et il est très bien connu dans le domaine du transport dans la province de Québec et dans les provinces maritimes: Il a débuté au chemin de fer en 1937, à Moncton, et a rempli diverses fonctions de bureau à New-Carlisle, Mé-

tis Beach, Campbellton, Tide Head et Mont-Joli avant d'être promu commis principal au Service de la circulation, à Campbellton, en 1946, et agent itinérant des marchandises et des voyageurs, en 1949. Il a suivi les cours d'administration du C.C., à Lennoxville, Qué., en 1956.

M. Roland Pelletier

Natif de St-François, N.-B., M. Pelletier est entré au chemin de fer à Edmundston, en 1927, comme commis au service des marchandises. Il a, par la suite, été nommé commis des tarifs, en 1933, et caissier-commiss, en 1946. Il a reçu son instruction primaire à l'école des Filles de la Sagesse et a ensuite fréquenté le High School, d'Edmundston.

M. J.-B.-L. Boulanger

M. Boulanger est originaire de Plessisville. Il a fait ses études en cette ville et au Collège Commercial d'Arthabaska avant d'entrer au chemin de fer, en 1942. Il a rempli les fonctions d'agent-opérateur à divers endroits dans la région de Québec avant de devenir agent itinérant des marchandises et des voyageurs, à Campbellton, le poste qu'il a occupé jusqu'à sa présente nomination. M. Boulanger est Chevalier de Colomb.

Narcisse, et plusieurs autres dont les noms n'ont échappé. On a aussi remarqué une nombreuse assistance d'autres parents et amis dans la nef, qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au défunt.

L'inhumation, sous la direction de la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski, eut lieu au cimetière paroissial de Ste-Blandine.

Nos condoléances à la famille.

Funérailles de M. J. Morin

de St-Robert Bellarmin



En l'église St-Robert Bellarmin, le 24 décembre 1960, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Morin, décédé à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 21 décembre, à l'âge de 68 ans. Il demeurait à 9, rue Michaud, à Rimouski.

Outre son épouse, née Rachel Labbé, il laisse dans le deuil ses enfants: Yolande (Mme Joseph Hupé), de Rimouski; Gaétane (Mme Jean Mathieu), de Montréal; Roland, Harold, Rénéald, Claude, de Rimouski; ses frères: MM. Alphonse Morin, de Rimouski; Wellie Morin, de Trois-Pistoles, et Napoléon Morin, de Rimouski; ses sœurs: Georgienne (Mme Félix Rioux), de Ste-Françoise; Adélie (Mme Albert Hamel), de Montréal; ses demi-sœurs: Mme Roland Thibodeau (Yvonne), de Bagotville; Mme Louis Morency (Lucienne), de Cochrane, Ont.; Mme Adrien Ouellet (Germaine), de Ste-Françoise; ses gendres: M. Joseph Hupé, de Rimouski; M. Jean Mathieu, de Radio-Canada, Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Morin, Mme Napoléon Morin, de Rimouski; Mme Wellie Morin, de Trois-Pistoles; M. Albert Hamel, de Montréal; Mme Xavier Morin, de Montréal; ses autres beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Labbé, de Ste-Odile; M. et Mme Eugène Lévesque, de Rimouski; Mme Paul-Emile Labbé, de St-Robert; ses petits-enfants: Muriel, Marthe, Claire, Jacques, Madeleine, Suzanne et André Hupé, de Rimouski; Daniel et François Mathieu, de Duvernay, Montréal.

M. Morin était né à Ste-Françoise, comté de Rivière-du-Loup. Il était à sa retraite depuis quelques années. Il habitait la ville de Rimouski depuis 1922; il avait été à l'emploi de feu le Dr L.-J. Moreault pendant plusieurs années, puis caissier à la Commission des Liqueurs, à Rimouski.

C'est au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis qui avaient tenu à lui rendre un dernier témoignage d'estime que le service fut chanté, à St-Robert Bellarmin, par M. l'abbé Roland Labrie assisté de M. l'abbé Ernest Simard et de M. l'abbé Marc Lebel, comme diacre et sous-diacre; M. l'abbé Roland Labrie avait aussi présidé à la levée du corps.

La croix, qui précédait le cercueil, était portée par M. Hormidas Beaulieu; les porteurs d'honneur étaient MM. C.-A. Desrosiers, Me Dérome Asselin, Thomas Asselin, J.-Arthur Huppell, Antonio Martin et Arger Roy; le cercueil était porté par des employés de la Maison

Association Libérale du Témiscouata

L'Association libérale du comté de Témiscouata a tenu, à Notre-Dame-du-Lac, son assemblée annuelle pour l'élection des membres de son exécutif.

M. Valois Rioux, commerçant, de Notre-Dame-du-Lac, a été élu président de l'Association et du nouvel exécutif. M. Chs-Edouard Pelletier, entrepreneur, de St-Louis du Ha! Ha!, qui remplissait la charge de président, continue à être membre à titre d'avisur du nouvel exécutif, dont les vice-présidents sont M. Delphis Roy, agent de gare à Estcourt; M. Lucien Caron, commerçant, de Ste-Rose-du-Dégelis; Roch Leclerc, grossiste en fruits et légumes, de Cabano; M. Sylvio Caron, industriel et commerçant, de St-Emile d'Auclair.

Le gérant de la Coopérative

Claude Ouellet Inc., de Rimouski, qui avait la direction des funérailles.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Germain.

Nos sympathies à la famille.

d'Electricité du Témiscouata, M. René Deschênes, de St-Michel de Squatteck, a été élu membre de l'exécutif avec titre de représentant des jeunes, et M. Claude Laplante, commis-comptable, de Notre-Dame-du-Lac, a été choisi trésorier de l'association.

Le président élu, M. Valois Rioux, a choisi comme secrétaire de l'Association Libérale du comté de Témiscouata, Me Gustave Dumas, notaire à Notre-Dame-du-Lac.

LE STATIONNEMENT DURANT L'HIVER

Que ce soit dans les rues de la ville, ou entre deux bancs de neige à la campagne, c'est retarder la circulation et surtout l'enlèvement de la neige que de laisser sa voiture en stationnement la nuit entière. Le Comité provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) recommande à tous les automobilistes de coopérer avec ceux qui travaillent ferme pour maintenir les voies publiques libres de neige en hiver. Si vous stationnez illégalement, rappelle ce comité, vous retardez le travail des déballeurs, vous obstruez la circulation et vous pouvez provoquer des accidents graves. C'est faire preuve de civisme que de garer sa voiture en hiver au retour du bureau.

Funérailles de M. E. Brisson

de Ste-Blandine



A son domicile, à Ste-Blandine, est décédé, le 11 décembre 1960, à l'âge de 67 ans et 6 mois, M. Emile Brisson, de Ste-Blandine, époux de dame Marie-Emma Dechamplain.

Outre son épouse, il laisse une fille adoptive, Mme Henri Proulx, née Marie-Emma Poirier, de Chicoutimi; sa belle-mère Mme Vve Emile Brisson, de Ste-Blandine; son gendre M. Henri Proulx, contremaitre à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, de Chicoutimi; ses sœurs Mme Vve Alfred Proulx (Ernestine), de Rimouski; Mme Alphonse Dubé (Philomène), de Rimouski; Mme Xavier Brisson (Adélaïde), Mme Alfred Morneau (Yvonne), Mme Roméo Proulx (Léda), Mme Elzéar Morneau (Hélène), Mme Rosario Proulx (Lina), Mme Gabriel Brisson (Jeanne d'Arc), toutes de Ste-Blandine; Mme Maurice Cayer (Bernadette), de Cache Bay, Ontario; ses frères MM. Philippe Brisson, de Trinité-des-Monts; Louis Brisson, de Ste-Blandine; Octave Brisson, de Trinité-des-Monts; ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Philippe Brisson (Alvine Brisson), Mme Louis Brisson (Léda Albert), Mme Octave Brisson (Desneiges Morneau), Mme Jean-Marie Poirier (Marie-Luce Dechamplain), de Chicoutimi-Nord; M. et Mme Jean-Baptiste Fournier (Rose-Anna Dechamplain), de Schreiber, Ont.; M. et Mme Angelbert Gariépy (Yvonne Dechamplain), de St-Jean-Eudes, Chicoutimi; Emile Martin (Adélie Dechamplain), de St-Narcisse; François Meunier (Léda Dechamplain), de

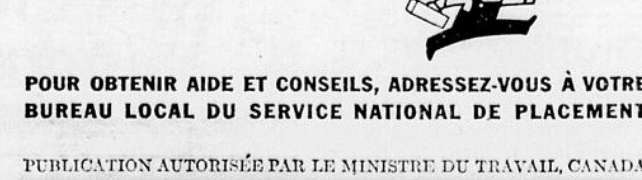
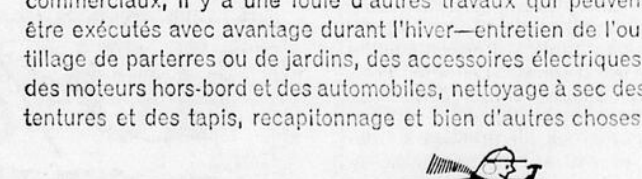
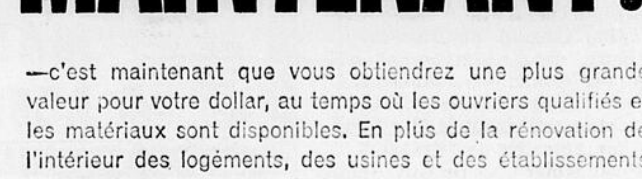
Chicoutimi; Mlle Elisabeth Dechamplain, de Chicoutimi; M. et Mme Henri Dechamplain (Yvonne Gagnon, de Chicoutimi; M. et Mme Philippe Dechamplain (Bella Gagnon), de St-Jean-Eudes, Chicoutimi; ses petits-enfants: Mlle Angeline Proulx, de Chicoutimi; Mme Marc Buteau (Henriette Proulx), M. Joseph-Emile Proulx, Mlle Annette Proulx; ses cousins et cousines: M. l'abbé Martin Proulx, professeur au Séminaire; M. l'abbé Médard Anctil, aumônier au monastère des Ursulines, de Rimouski; M. l'abbé Alphonse Anctil, curé de Squatteck; M. l'abbé Aldéric Anctil, vicaire à Squatteck; Sr Ste-Evangéline, de Québec; Mme Paul Bencit (Marguerite Brisson), de Louiseville; Soeur Marie de Ste-Bernadette, du couvent des Ursulines, de Matane; ses tantes: Mme Onésime Frigon (Anna Pineault), de St-Robert; Mme Vve Pierre Proulx, de Ste-Blandine; M. et Mme Alfred Proulx; deux arrière-petits-enfants: Dominique et Mario Buteau, de Chicoutimi.

Originaire de Lowell, Mass., M. Brisson était marchand à Ste-Blandine depuis de nombreuses années. Il était un homme actif et dévoué à toutes les bonnes causes. Il est décédé après une longue maladie soufferte avec calme et résignation. Il était charitable, il aimait à rendre service, il s'occupait souvent des pauvres, mais il ne voulait pas que son nom soit connu. Il faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur de sa paroisse. Il vit venir la mort comme une récompense.

Les funérailles de M. Brisson ont eu lieu en l'église de Ste-Blandine. Le service fut chanté par M. l'abbé Edouard Lepage, curé, assisté de M. l'abbé Martin Proulx, professeur au Séminaire de Rimouski, cousin, comme diacre, et de M. l'abbé Albert Lamontagne, curé de St-Narcisse, qui agissait comme sous-diacre.

La croix, qui précédait le cortège, était portée par M. Lauréat Proulx, neveu; les porteurs du cercueil étaient MM. Michel Proulx, Ernest Proulx, Auguste Proulx, Hector Lavoie, Jean-Baptiste Thibault et Alfred Thibault.

Au chœur, on a remarqué M. l'abbé Philippe Anctil, curé de Squatteck, cousin. Suivaient le cortège, les parents mentionnés plus haut et M. et Mme Alfred Proulx, de Rimouski; Mme Vve Pierre Proulx, de Ste-Blandine; M. et Mme Alphonse Albert, de St-Narcisse; M. et Mme Napoléon Vignola, de St-Narcisse; M. et Mme Ernest Martin, de St-



—c'est maintenant que vous obtiendrez une plus grande valeur pour votre dollar, au temps où les ouvriers qualifiés et les matériaux sont disponibles. En plus de la rénovation de l'intérieur des logements, des usines et des établissements commerciaux, il y a une foule d'autres travaux qui peuvent être exécutés avec avantage durant l'hiver—entretien de l'outillage de parterres ou de jardins, des accessoires électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage et bien d'autres choses.



POUR OBTENIR AIDE ET CONSEILS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

PUBLICATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL, CANADA

Un nouveau service à Rimouski L'épilation par l'électrolyse

Les dames qui se trouvent malheureuses à cause de poils superflus se réjouiront de l'ouverture d'un nouveau service d'épilation par électrolyse. En effet, le "Studio Lucette" est maintenant ouvert et on pourra consulter l'annonce dans notre journal à ce sujet. L'électrolyse pour toutes... sans danger!

D'abord, qu'est-ce que l'électrolyse? C'est la toute dernière méthode d'épilation permanente à ondes courtes. Elle remplace le courant galvanique, autrefois en usage, et est beaucoup plus rapide et moins douloureuse. L'électrolyse est acceptée par le monde médical et elle est également sans danger si elle est pratiquée par une personne qualifiée.

Le traitement consiste à brûler, à l'aide d'une aiguille, la papille du poil. Bien entendu, le tout doit être fait avec dextérité et aseptie. Après avoir examiné la région à épiler et la texture de la peau, l'électrologue dosera l'intensité de son appareil à ondes courtes et elle décidera de la durée du traitement qui peut varier suivant le sujet.

A l'aide d'une loupe, la technicienne localise la follicule du poil, y introduit l'aiguille, déclenche le courant à ondes courtes puis, avec une pince, enlève le poil qui n'opposera aucune résistance. Encore une fois, ce traitement n'est pas douloureux... il est un brin agaçant... c'est tout!

Mesdames, pourquoi utiliser une pince pour arracher les poils superflus? Pourquoi vous servir surtout d'un rasoir qui les fait repousser aussi durs que ceux d'une barbe d'homme! Tous ces moyens "maison" sont à déconseiller; ils font grossir et durcir la racine du poil, ce qui brise la peau et nuit à l'apparence esthétique.

Il y a un avantage, vraiment, de recourir à l'épilation permanente par électrolyse. Il vous en coûtera temps et argent, mais vous n'aurez pas à le regretter puisque vous serez débarrassées

définitivement de cette barbe ou de ces poils qui vous rendent parfois si malheureuse.

VIENT DE PARAITRE

"Roi de la Côte Nord"

de Yves Thériault,

de la Société Royale

Le sujet traité par Yves Thériault dans "Roi de la Côte Nord" est tout à fait original. Aucun écrivain ne s'était penché jusqu'ici, sur la vie pour tant extraordinaire et exaltante de celui qui fut ainsi surnom-

mé. Il est à la fois étonnant et regrettable qu'un grand Canadien, de la trempe de Napoléon-Alexandre Comeau, ne soit pas mieux connu de la génération actuelle.

C'est là un exemple à donner à la jeunesse d'aujourd'hui, particulièrement à celle des villes, qui ne se doute pas du courage qu'il a fallu à ceux qui ont ouvert au progrès les vastes régions de la Côte Nord, de l'Un-gava et du Labrador.

Le livre de Thériault n'est pas qu'une simple biographie d'un personnage extraordinaire par tant d'aspects. L'auteur utilise la vie aventureuse et courageuse de Comeau pour en faire un chant vigoureux à la gloire des hommes vrais qui, dans la fière tradition des premiers colons du Canada, ont accompli au XIXe et même au XXe siècle ce que leurs ancêtres avaient réalisé, dans des

conditions analogues, au début de la colonie.

Bien que l'ouvrage soit magnifiquement présenté (couverture en couleurs de Jacques Gagnier, sept photos hors-texte) il est offert au prix habituel des Editions de l'Homme (\$1.00) et se trouve en vente dans toutes les librairies, les

dépôts de journaux ou chez le distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 rue, rue Lagauchetière, Montréal.

● L'Echo du Bas St-Laurent est le journal le plus volumineux et le plus complet de tout le Bas St-Laurent, voilà pourquoi les lecteurs l'apprécient.

VENDEURS-LIVREURS

Pour Rimouski, Mont-Joli, Bas St-Laurent, etc., \$400.00 par mois, plus boni, commission et chance d'avancement. Assurance vie, maladie, et santé, participation aux profits de la compagnie, etc., des premiers avancements. Ni expérience ni placement requis. Ce sont des emplois permanents. Se présenter samedi 14 janvier, à 2h. P.M. à l'Hôtel St-Louis, salon 301, Rimouski. Amenez vos épouses. Pas d'appels téléphoniques.

Vente MI-HIVER PEOPLES

COUPE-VENT POUR GARÇONS

Coupe-vent en popeline et en bedford cordé avec doublure de plaid.

Grandeurs: 8 - 18

EN VENTE

2.99

CULOTTES POUR BEBES

En plastique

Culottes en plastique avec bordure contrastante ou de même couleur. Cartes individuelles.

Grandeurs: P-M-G-XG

REG. 39c — EN VENTE

5 pour 99¢

PYJAMAS

POUR DAMES

Ensembles de 3 morceaux en coton imprimé. Pantalon pleine longueur et culottes Baby Doll. Motifs attrayants et choix de plusieurs styles. REG. 2.98.

SPECIAL DE JANVIER

1.61

ROBES EN CORDUROY

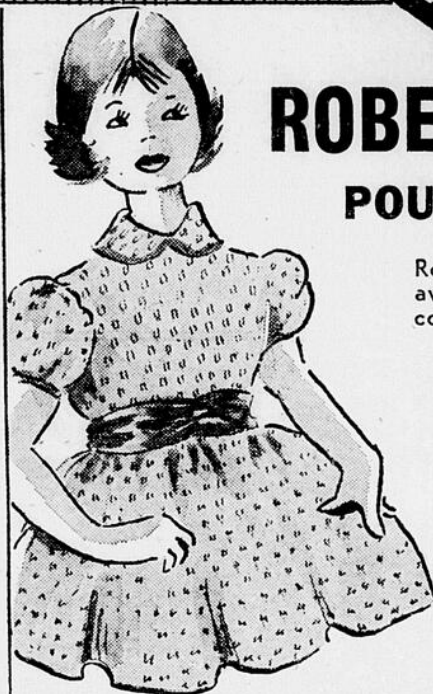
POUR FILLES

Robes à manches courtes avec garnitures de dentelle. Deux teintes, rouge et aqua, avec encolure Peter Pan. Grs: 7 à 14.

REG. 3.98

VENTE DE JANVIER

1.99



ROBES

POUR FILLES

Robes en coton sanforisé avec manches bouffantes courtes. Couleurs assorties. Grandeurs: 3 à 6x

REG. 1.98

EN VENTE

1.27

Patinoires de l'OTJ, à St-Robert

Un groupe de gens dévoués, de St-Robert, et un groupe de personnes à la tête des organisations paroissiales de l'endroit ont pris l'initiative louable d'organiser des patinoires gratuites pour les petits et les grands de leur paroisse. C'est grâce au dévouement et à la générosité accoutumée des paroissiens de St-Robert que tous pourront s'amuser sainement et profiter de la bâtisse construite à cette fin et aussi à l'usage de tous les paroissiens.

Un comité avait été formé à cet effet, sous le distingué patronage de M. le curé P. Gallant et le MM. les vicaires. Les officiers d'honneur sont le Rév. Frère directeur de l'Ecole St-Jean-Baptiste, la Rév. Mère supérieure de l'Ecole St-Robert, MM. les échevins Léonidas Lévesque, Ernest St-Pierre et Auguste Desjardins, M. J.-Bte Labbé, commissaire d'écoles, le Dr Dollard Simard, le Dr Guy Goulet, MM. René Allard, Emile Thériault, J.-Arthur Heppell, Alexis Daris, Roger Ouellet, Adrien Dionne, Léopold Tremblay, Pierre Dubé, Paul-Emile Dubé, Alexis Lavoie, J.-Médard Dastous, Lucien Robitaille, Hormisdas Beaulieu, Maurice St-Pierre, Alphonse Plourde, Alphonse Michaud.

Les officiers responsables sont: président, M. Alphonse Francoeur; vice-président, M. Marcel Desrochers; secrétaire, M. J.-P. Morin; directeurs, MM. Gérard Lebel, Claude Legendre et Zénon Morissette.

Des félicitations sont adressées aux promoteurs de cette initiative louable.

 44¢ paire	 4.98 paire	 1.98 ch.	 49¢	 49¢
NYLONS Entièrement diminués Garantis de première qualité. Choix de 3 qualités: 51/15 - 60/15 et 45/30, à un seul bas prix économique. - Nouvelles teintes. Grs: 8 1/2 à 11.	SPECIAL DE LITERIE Draps "Dependable" de Wabasso. Grandeur: 81 x 100 Tapis d'oreiller appareillant 1.09 pre	DRAPS Cannon - Flanellette Légers pour plus de chaleur. Grandeur: 66x80. Profitez de ce bas prix et achetez-en plusieurs chez Peoples.	BRIQUETS Valeur exceptionnelle! Appareille votre marque de cigarettes préférées, pour hommes ou femmes. REGULIER 98c	CABARET En polythène solide. - 4 compartiments. Si pratique dans la cuisine, vous en voudrez plusieurs à ce bas, bas prix. Dans un choix de teintes pour la cuisine. REG. 79c



Cache-poussière IMPRIMES

Cache-poussière en coton imprimé everglaze avec collet Peter Pan et deux poches avec garniture contrastante. Choix de teintes et motifs.

REGULIER 2.98
SPECIAL DE JANVIER

1.87

CARPETTES EN COCO

Importées des Indes spécialement pour cette vente. Si utiles pour garder les entrées et passages propres. Grandeur: 14 x 24. —

SPECIAL

77¢

CADRES EN PLASTIQUE

Grandeurs: 7 x 9. — Spécialement importés des E.-U. pour cette vente. Un grand choix de sujets: floraux, ballerines, paysages religieux. REGULIER 49c

EN VENTE

33¢

"SCUFFIES" pour DAMES

Deux styles de pantoufles avec talon élastique. Semelles en véritable cuir. Grandeurs: P-M-G.

REG. 1.59

VENTE DE JANVIER

50¢ PAIRE

SERVIETTES EN RATINE

Ecoulement de manufacturiers de serviettes de bain gaies, en coton. Grandeur: 20 x 40

PRIX DE VENTE

2 pour 99¢

MAGASINS PEOPLES Ltée

RIMOUSKI ET MONT-JOLI

En 1961... Faites comme moi MADAME!

FAITES D'IMPORTANTES ECONOMIES ...

BOEUF, PREMIERE QUALITE, TRES TENDRE!

SAUCISSONS
de
"BOLOGNE"
FRAIS OU FUME
tranché ou au morceau
Lb .29

SAUCISSE
FUMEE
"FEDERAL"
LA LIVRE
.39

GIGOT Lb **.25**
Travers de côtes Lb **.19**
ROTI 2 lb et plus Lb **.37**

LARD salé
GRAS Lb **.35** **ENTRELARDE** Lb **.39**

CUISSES
de **POULET**
Lb .59

POITRINES
de **POULET**
Lb .69



PATATES
instantanées
"SHIRRIFF"
12 onces
.49

RICE
CRISPIES
AU CHOCOLAT
9 onces
.25

TOUJOURS
9

POULET
DESOSSE
"PARAGON"
Contenant de 7 oz
3/1.00

HUILE VEGETALE
"YORK"
32 onces
.75

"GENIE"
FORMAT REGULIER
Prix régulier .49 chacun
2/.49

JUS DE
LEGUMES
"VIM"
.05

MINUTE RICE
24 onces
.59

ANANAS
TRANCHES
"LIBBY'S"
28 onces
.05

3%

SUR TOUS VOS
COUPONS
DE CAISSE

SPECIAL!
PRUNEAUX
"SANTA ROSA"
CERISES de FRANCE
"BING"



"YORK"

32 onces

.75

MELASSE

"GAUVIN"
(LA NEGRESSE)

52 onces

.31

LEGUMES

"VIM"

.35

FEVES

JAUNES COUPEES

"GREEN GIANT"

15 onces

2/.35

TRANCHES

"LIBBY'S"

28 onces

.43

POIS VERTS

"GAZELLE"

CHOIX No 2

3/.69

JUS
de **POMMES**

"HAPPY
HENRY"

48 onces

.27

FRUITS et LEGUMES

TOMATES CELLO 2/.39
12 oz
MEXICAINES BIEN MURIES

COCO FRAIS 2/.25
JUTEUX—NOUVELLE RECOLTE

BANANES 2 Lb .29
JAUNES DOREES

CAROTTES Sac de 5 livres .35
FRAICHES

EPINARDS CELLO .23
10 oz.
CROUSTILLANTS



A vendre

Rue de l'Évêché, maison de 45 x 30, deux étages, 2 logements (genre duplex), 7 appartements chacun, cave en ciment. Terrain 60 x 50, payé.
 2 lots poteries situés à 25 milles de la ville, 200 acres environ en bois, chalets 16 x 22 et un lac sur lesdits lots.
 4 terrains situés sur la rue Léonard et un sur la rue St-Germain, zone commerciale. Bonnes conditions.
 Sacré-Coeur (route nationale), maison 45 x 30 (bungalow), 8 appartements, système de chauffage eau chaude, à l'huile, dans les planchers. Les tapis restent. Terrain 75 x 125, payé. Bonnes conditions pour prompt acheteur.

TERRAINS
 Sacré-Coeur: 3 terrains sur la rue Laurier, de 60 x 90.
 2 terrains (zone commerciale) situés dans le centre de la paroisse St-Pie X. Les seuls qui restent.

JACQUES MARTIN
 COURTIER EN IMMEUBLES
 143, Cathédrale Tél. RA 3-2426

A VENDRE Propriétés

A VENDRE: pour cause de maladie, maison neuve, dans village de Ste-Florence. Bonnes conditions. S'adresser à M. Hector Routhier, St-Octave de Métis.

A VENDRE: maison genre bungalow, 5 pièces plus chambre de bain. Conditions faciles de paiement. S'adresser à William Malenfant, 77 Dubé. Tél. RA 3-5137. (1)

A VENDRE: petite maison, près de l'église de Ste-Agnès. Pour plus d'informations, communiquez au tél. RA 3-3058. (1)

A VENDRE: maison récente, située à Ste-Agnès-Sud, 4 logements; aussi garage de 22 x 24. \$16,000, \$8,000 comptant, balance à 6% d'intérêt. Revenu annuel, \$1,600. S'adresser au tél. RA 3-5363. (1)

Autos

A VENDRE: véhicule automobile avec part de taxi; aussi à vendre lessiveuse Easy en parfaite condition. S'adresser à 85, 1ère Rue, Rimouski. Tél. RA 3-7683. (3)

Divers

A VENDRE: lessiveuse usagée en très bonne condition, à bas prix. Tél. RA 3-3881. (3)

A VENDRE: fournaise à air chaud en très bonne condition. Pour renseignements, s'adresser à Romuald Lévesque. Tél. RA 3-6328. (3)

A VENDRE: poêle usagé à l'huile et bois; aussi machine à laver, 2 fournaises "Coleman" ainsi qu'une bassinet, le tout en parfait état. S'adresser à RA 3-5700. (3)

A LOUER

A LOUER: chambre située à 736, 2e rue, Rimouski-Est, près de l'aérogare. Tél. RA 3-6074. (4)

A LOUER: appartement de 2 pièces, meublé. S'adresser au tél. RA 3-7241. (4)

A LOUER: chambre avec entrée privée. S'adresser à 8, rue Ste-Anne. Tél. RA 3-5218. (4)

CHAMBRE A LOUER, près de l'hôpital. Prière de communiquer au tél. RA 3-3823.

A LOUER: grande chambre avec lits jumeaux, conviendrait pour messieurs ou étudiants, située à 17, av. Lavoie. Tél. RA 3-4433. (4)

A LOUER: chambre et pension, pour hommes seulement, à 62-B, de l'Évêché, Rimouski. Tél. RA 3-7231. (4)

ENSEIGNES — LETTRAGE DE CAMIONS — ECUSONS — DECALQUES — DESSIN — ETIQUETTES BANDEROLLES — PROCEDE A LA SOIE (SILK SCREEN).



PETITES ANNONCES

Minimum .50 — 0.02 le mot — 0.03 le mot en dehors de la région

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. RA 3-6528 — 160-B ST GERMAIN

A LOUER: au centre de la ville, grande chambre chauffée, pour monsieur. Endroit tranquille, situé à 26, St-Jean, Rimouski. Tél. RA 3-2559. (4)

A LOUER: grande chambre simple ou à lits jumeaux Pas de permission de cuisiner. S'adresser à 19, Rouleau. Tél. RA 3-6091.

A LOUER: chambre et pension si désirée, pour hommes ou femmes. Usage du téléphone et de la TV. Bon chez-soi. S'adresser à C.-A. Caron, 19 St-Paul, Rimouski ou tél. RA 3-8102. (4)

A LOUER: 5 chambres avec lavabo, à louer individuellement ou dans un tout, situées sur l'avenue de la Cathédrale, Rimouski. Tél. RA 3-2120. (4)

A LOUER: chambre au centre de la ville, endroit tranquille, chauffage central, usage du téléphone et de la TV, permission de cuisiner. S'adresser à M. Roussel, 31-A St-Pierre, Rimouski. Tél. RA 3-4564. (4)

A LOUER: chambre avec lits jumeaux, ou chambre seule. Pension si désirée. S'adresser à Charles Ouellet, 112 Notre-Dame, Rimouski. Tél. RA 3-4112. (4)

BUREAUX ET MAGASINS A LOUER: pour médecins, avocats, assurances ou compagnies. Espace désiré, dans immeuble neuf à l'épreuve du feu, situé face au théâtre Cartier, rue St-Germain. S'adresser à RA 3-3800. (4)

A LOUER: chambres, pour hommes ou femmes. Usage du téléphone et TV. Bon chez-soi. Permission de cuisiner. De \$4.00 et \$5.00 par semaine. S'adresser à 80-A de la Cathédrale. Tél. RA 3-5930. (4)

A LOUER: grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. RA 3-3219. (4)

A LOUER: chambre et pension pour hommes ou femmes. Usage du téléphone et de la TV. Bon chez-soi. S'adresser à Mme Laura Beaulieu, 26 St-Paul. Tél. RA 3-8179. (4)

A LOUER: grande chambre pour messieurs seulement, située à 63, St-Pierre. Tél. RA 3-4271 ou RA 3-2316. (4)

A LOUER: chambre meublée, eau chaude et froide, usage du téléphone, permission de cuisiner. S'adresser à Mme Roland Brochu, 109 Notre-Dame. Tél. RA 3-4106. (4)

A LOUER: appartement meublé, chauffé avec radiateur, chambre de bain et douche, sortie privée y compris poêle électrique et frigidaire. S'adresser à 7, rue Ste-Anne, Rimouski. Tél. RA 3-4126. (4)

Logements

LOGEMENT A LOUER, dans un 2e étage. S'adresser à 27, St-René. Tél. RA 3-8532. (5)

A LOUER: logement 6 pièces chauffé, plus chambre de bain. S'adresser au tél. RA 3-3154. (5)

A LOUER: logement 4 pièces, chauffé. S'adresser à RA 3-2500 ou RA 3-6652. (5)

A LOUER: logement 6 pièces, dans maison neuve, situé rue St-Robert. Tél. RA 3-6274. (5)

A LOUER: logement moderne 4 pièces plus chambre de bain, entrée 220, situé à 51, Hudon. Libre le 1er février. S'adresser au tél. RA 3-8193. (5)

A LOUER: logement, 3 pièces, meublé, plus chambre de bain. S'adresser à Mme Rita Parent, 387 St-Germain, Rimouski. Tél. RA 3-3617. (5)

A LOUER: au centre des affaires, logement 6 pièces plus chambre de bain, premier plancher, situé à 108-B, Notre-Dame, Rimouski. Tél. RA 3-3102. (5)

A LOUER: logement 4 pièces, chauffé, au rez-de-chaussée. Libre le 1er mars. Tél. RA 3-5959.

A LOUER: logement 4 pièces, dans le centre de la ville. Libre le 1er février. S'adresser à tél. RA 3-2773. (5)

A LOUER: logement 7 pièces, chauffé, plus chambre de bain complète, entrée 220. Situé à 6, rue Dollard, Nazareth. Libre le 1er février. Tél. RA 3-4647. (5)

A LOUER: logement chauffé, 5 pièces, plus chambre de bain. Situé à 63-A, boul. St-Germain-Ouest, Rimouski. Tél. RA 3-6641.

A LOUER: grand garage pour entreposer des automobiles, à \$7 par mois. S'adresser à 26 St-Paul, Rimouski. Tél. RA 3-8179.

A LOUER: logement 4 pièces, plus chambre de bain complète. Libre immédiatement. Tél. RA 3-4980. (5)

A LOUER: pour cause de départ, logement 4 pièces plus chambre de bain, chauffé. Libre immédiatement. S'adresser à tél. RA 3-2191. (5)

A LOUER: logement 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, prélatris fournis et toiles véniennes. Libre le 1er janvier 1961. Tél. RA 3-7342. (5)

A LOUER: 3 logements chauffés, un de 4 pièces et 2 de 5 pièces. Pour plus de renseignements, adressez-vous au tél. résidentiel RA 3-3553 ou RA 3-3364.

A LOUER: maison genre bungalow, très moderne, 5 pièces, plus chambre de bain, située à 45, boul. Jessop. S'adresser au tél. RA 3-3025, le soir, et RA 3-8121, le jour. (5)

A LOUER: logement 5 pièces plus chambre de bain complète, entrée 220, situé à 5, av. Parent, Rimouski. Tél. RA 3-8147. (5)

A LOUER: logement 5 pièces, très propre, avec poêle à l'huile, si désiré, situé à 357 St-Germain. S'adresser à 346 St-Germain. Tél. RA 3-3821. (5)

A LOUER: logement 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, dans maison appartements moderne. Veuillez vous adresser à M. J.-L. Guérette, tél. RA 3-4488, entre 9 heures et midi, et 1 h. 30 et 5 heures p.m. (5)

A LOUER: logement 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, moderne. Libre immédiatement. S'adresser à 26, Fiset, Rimouski. Tél. RA 3-2707. (5)

A LOUER: logement 4 pièces plus chambre de bain, libre immédiatement. Entrée 220. Situé à 543 St-Yves. S'adresser à tél. RA 3-5143. (5)

A LOUER: grand garage dans centre des affaires, situé à 24, rue St-Paul, pouvant servir pour vulcanisation, poste de service, entrepôt ou encore pour entreposer les chars à \$5.00 par mois pour l'hiver. S'adresser à Mme Laura Beaulieu, 26 St-Paul. Tél. RA 3-8179. (5)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: bonne pour travailler dans une famille de Rimouski. Bon salaire, références requises. Tél. RA 3-2306. (6)

HOMMES DEMANDES — Avez besoin d'hommes pour route établie produits Watkins. Rien à déboursier, expérience pas nécessaire. Plein temps ou partiel. Ecrire à J. Gauthier, 350, St-Roch, Montréal, P. Q. (6)

ON DEMANDE: scie à ruban et planeur usagés. Ecrire en mentionnant prix à C. P. 57, Rimouski. (6)

Commerce Rawleigh maintenant vacant dans Rimouski et Bic. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrivez à Rawleigh, Dépt. A-597-189, 4005 Richelieu, Montréal. (6)

VENDEURS DEMANDES, avec ou sans expérience pour faire de la vente à domicile. Il reste encore de bons territoires. En vendant les produits "METEOR" vous aurez une bonne commission et un bonus en plus. Hâtez-vous, communiquez immédiatement avec le gérant à 48, rue St-René, Rimouski, P. Q. Tél. RA 3-6233. (6)

VOUS ETES MEILLEUR QUE VOUS LE PENSEZ — Ne vous souciez pas de votre expérience, votre ambition et votre adresse sont plus importantes pour nous que vos positions précédentes. Vous pouvez le constater par les salaires de \$8,000 à \$12,000 par année payés à nos vendeurs des 36 autres villes, lesquels ont débuté sans aucune expérience dans notre ligne.

Si vous êtes âgé de plus de 30 ans et intéressé, bilingue, veuillez communiquer avec B.L. Swallow, président, Southwestern Petroleum Co., P. O. Box 789, Fort Worth 1, Texas. (6)

DIVERS

TURCOTTE TELEVISION SERVICE ENR., 117, 13e Rue. Réparation radios, TV et accessoires électriques. Tél. RA 3-4607. (7)

Marcelle Coupon Enr., 9, Si rois, Rimouski, annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu, tel que prévu, sa marchandise à la livre. Tél. RA 3-8458. (7)

HOROSCOPE — Une vieille Indienne dira par votre écriture, votre caractère, chances, avenir. Envoyez votre âge, 6 questions, \$1.00 à Mme Marguerite Bailly, Pointe-Bleue, Lac St-Jean.

CORSETIERE — Voici... avec ANSWER'DEB, la gaine préférée par plus d'un million de femmes. Voyez-les et essayez-les aujourd'hui même chez Mme E. Guérette, 22, St-Pierre, Rimouski. Tél. RA 3-2470. (7)

ATTENTION — Homme avec expérience, offre ses services pour endroit public et commercial ou même privé: lavage de vitres, planchers ainsi que pellette de neige. S'adresser par tél. RA 3-3866. (7)

SPECIAL DE JANVIER — sécheuse centrifuge "DEBONAIR", valeur \$169.50, réduite, pour janvier, à \$149.50; aussi repasseuse électrique, valeur \$129.50 pour \$109.50. Quantité limitée. Demander démonstration gratuite. S'adresser au tél. RA 3-4471. (7)

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie et de chauffage en général, adressez-vous avec confiance à Jean Yockeli, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski. Tél. RA 3-3769. (7)

MONUMENTS

GRANIT et MARBRE
 Louis-Georges Rousseau
ATELIER:
 400 St-Germain Tél. RA 3-2678
RESIDENCE:
 42 St-Valérien Tél. RA 3-6138
 RIMOUSKI, P. Q.

La PUBLICITE profite à tous

La publicité, reine omnipotente et omniprésente de la vie moderne, est le plus fidèle sujet du consommateur.

Comment? Depuis l'économie générale du pays, en passant par l'industriel, le manufacturier et le marchand-détaillant, la publicité profite à tous, mais avant tout, au consommateur.

La publicité contribue au développement de nos ressources naturelles.

Elle crée l'emploi de nos ressources humaines.

Elle stimule la recherche technologique.

La publicité est à l'origine de la production massive.

Elle abaisse le coût des produits et des services au consommateur.

Elle stimule la concurrence.

La publicité renseigne et instruit.

Elle récrée et divertit.

La publicité n'a pas, et n'a jamais eu de détracteurs sérieux.

Pourtant le public l'accable assez facilement.

On accusera la publicité de grossir les faits, d'envahir systématiquement les grands moyens de diffusion, de puiser largement à même les revenus du consommateur...

Tout cela pourrait être vrai s'il n'existait pas une étiquette commerciale pour polier l'annonce, si les moyens de diffusion gérés par l'entreprise privée n'avaient d'autres revenus que ceux de la réclame, si la publicité, pour tout ce qu'elle donne au consommateur, lui réclamait plus de .02 pour chaque dollar d'achat.

A la rigueur, on pourrait se passer de la publicité.

Mais, pour cela, il faudrait consentir à payer plus cher des articles de moindre qualité, à se priver d'une foule de choses et à renier notre standard de vie.

Les publicitaires servent le public en voulant lui faire connaître tous les avantages de la publicité.

Nominations au CNR

M. C.-A. Bérubé, chef du nouveau secteur "Chaleur", du Canadien National, a annoncé la nomination de cinq fonctionnaires qui dirigeront l'exploitation des services du transport ferroviaire dans le nouveau territoire. Les nominations entrent en vigueur incessamment.

M. G. Boulet, qui est présentement coordonnateur de trains à New-Carlisle, Qué., devient surintendant des transports, et M. M.-B. Martin, ingénieur divisionnaire, devient ingénieur adjoint de secteur, tous deux avec bureaux à Campbellton.

Ont été nommés surintendants du même secteur, Charles-E. Pelletier, à Rivière-du-Loup, et A.-A. Audet, à Joffre, qui seront responsables des subdivisions d'Armagh et de Glendyne. Marius Pelletier, autrefois coordonnateur de trains à Fredericton, remplira les mêmes fonctions à New-Carlisle.

M. C.-A. Bérubé a aussi nommé, récemment, Leslie V. Colliard, de Moncton, comme premier surveillant des relations syndicales du nouveau secteur.

LA BIBLE VOUS PARLE
 Textes choisis par la Société Catholique de la Bible
 Servez Dieu dans l'allégresse, allez à lui avec des chants de joie.

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévison "Electrohome". Vendeurs et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Chérier, 105, St-Germain. Tél) RA 3-4373.

GRACE A L'INITIATIVE DE RIMOUSKOIS

QUEBECAIR PARTICIPE A L'EXPANSION DU QUEBEC

TRAFIC DE 1959

191,262 passagers
4,712,140 livres de marchandises
1,400,000 livres de courrier

2,150 MILLES DE LIGNES AERIENNES

Traduction d'un article tiré de Shell News, novembre 1960

Il y a à peine cinq ans le turbo-propulseur était le tout dernier cri dans le domaine du transport aérien. Récemment, une société aérienne du Québec, Québecair, à l'affût du progrès, a démontré que les turbo-propulseurs sont à la portée du budget des lignes à court courrier.

Québecair Inc. donne le pas aux sociétés de transport aérien à court courrier du Canada en offrant le luxe des turbo-propulseurs aux usagers des villes qu'elle dessert. Cette société, dont la base est à Rimouski, a été la première au Canada à mettre en exploitation les nouveaux Fairchild F-27 et Canadair 540 sur ses services réguliers à l'intérieur de la province de Québec. La flotte comporte aussi des Douglas DC-3 à moteurs à pistons. La première à introduire les F-27 en octobre 1958, Québecair ajoutait à sa flotte, cet automne, les 540.

Au cours de 1959, Québecair a transporté 191,262 passagers, 4,712,140 livres de marchandises et 1,400,000 livres de courrier, établissant des records pour chacune de ces phases. Ses voies aériennes couvrent une distance de 2,150 milles, desservant Montréal, Québec, Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matane, Forestville, Baie-Comeau, Sept-Iles, Wabush, Port-Menier, Schefferville (Knob Lake), Gaspé et Lac-Jeannine. Une demande en instance auprès du ministère des Transports vise à établir la ligne Montréal-Cornwall-Kingston-Peterborough-Toronto; Wabush-Lac-Jeannine; d'ajouter une escale à Mushalagan; et d'abolir la restriction sur le transport des passagers entre Montréal et Québec.

Les débuts

Quelle différence avec les débuts qui remontent à 1946-47, au temps où la Compagnie aérienne de Rimouski et la Compagnie d'aviation du Golfe furent constituées. Leurs effectifs étaient alors des Avro Anson V. Les dossiers d'alors indiquent, qu'en 1948, on a transporté le long de la Côte Nord et de la rive sud du St-Laurent quelque 29,000 passagers et 300,000 livres de marchandises. La Compagnie aérienne de Rimouski et la Compagnie d'aviation du Golfe furent amalgamées en 1953 sous la raison sociale de Québecair Inc. La présidence fut confiée à Roméo Crevier, poste qu'il occupe toujours. L'effectif comportait alors quatre DC-3, un Beechcraft 18 et deux de Havilland Beavers, employés pour le transport de marchandises et les vols dans la brousse.

En 1955, on ajouta au circuit les villes de Québec et Schefferville. La flotte se chiffrait alors par 15 unités, dont deux quadri-moteurs DC-4, desservant le pont aérien de la ligne D.E.W. (Ligne d'alerte à distance). L'année suivante on vendit les DC-4 et deux nouveaux F-27 furent commandés. En 1957, une autre escale, Montréal, était portée au réseau de la Québecair.

Lourde épreuve

Le sinistre de l'aérogare de Rimouski, en juillet 1958, détruisit les cinq DC-3 qui se trouvaient dans un hangar. L'horaire des vols, cependant, n'a pas été interrompu grâce à des avions qu'on a pu louer jusqu'à la livraison des F-27 en octobre de la même année. En avril 1959, Québecair inaugurerait, à Rimouski, le terminus, l'atelier, le hangar et les bureaux reconstruits, et, en juillet, on prenait livraison du troisième F-27. Cet automne, Québecair, soucieuse d'apporter le mode de transport le plus moderne possible à autant de villes et villages de la province de Québec que possible, ajoutait les 540 à sa flotte.

Le nombre des passagers a sextuplé au cours des douze dernières années, le volume du courrier transporté est 14 fois plus considérable et le transport des marchandises 16 fois ce qu'il était au début.

Les F-27 et 540

La décision de la Québecair de n'employer que des F-27 et des 540 est conforme aux projets de toutes les grandes compagnies aériennes du Canada de moderniser leur effectif afin d'être en mesure de faire face à la concurrence sans cesse accrue, tant de l'intérieur que de l'étranger. La Trans-Canada Air Lines sera prochainement l'une des premières sociétés aériennes du monde à ne compter que des turbo-propulseurs dans sa flotte, lorsqu'elle aura pris livraison des Douglas DC-8 et des Vanguard et Viscount de la Vickers. La Canadian Pacific Airlines ajoutera les DC-8 à ses effectifs Bristol Britannia. La Maritime Central Airways exploite déjà de nouveaux Viscount. La TransAir et la Nordair projettent elles aussi l'achat de nouveaux appareils.

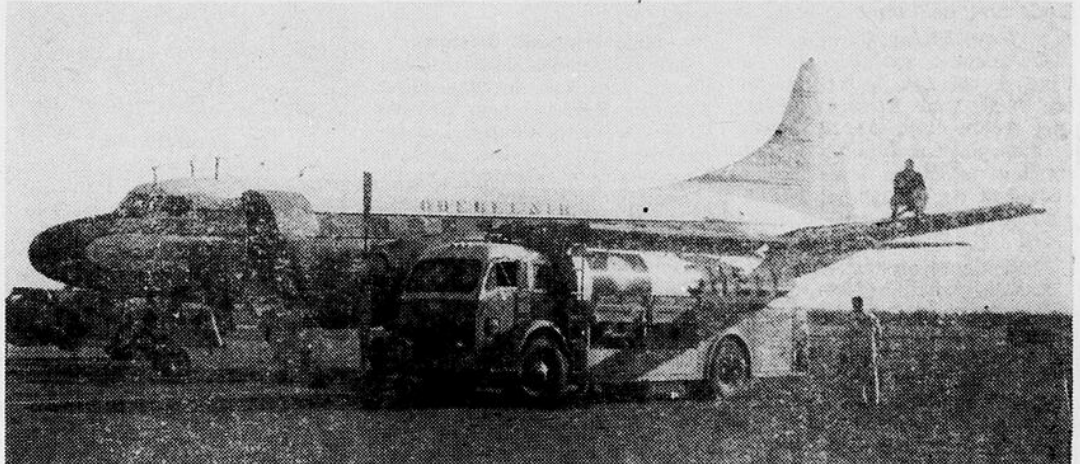
Le Fairchild F-27

Le F-27, de \$750,000, créé en Hollande par la compagnie Fokker, et construit aux Etats-Unis, en vertu d'un permis, par la Fairchild Engine and Airplane Corporation, de Hagerstown, Maryland, est une version tout à fait moderne des avions commerciaux à moteurs jumelés. L'appareil dont les ailes sont épaulées sur le fuselage, et la cabine pressurisée et climatisée compte 36 sièges, est muni de deux turbo-propulseurs Rolls Royce "Dart" de fabrication anglaise donnant une vitesse de croisière de 275 milles à l'heure. Ces ailes épaulées permettent une visibilité sans pareille aux passagers dont les banquettes sont munies de grandes fenêtres ovales. La pressurisation de 4.15 livres par pouce carré maintient la pression obtenue à l'intérieur de la cabine à 8,000 pieds d'altitude même lorsque l'avion atteint le plafond préféré par Québecair qui est de 20,000 pieds d'altitude.

Le champ d'action effectif de l'appareil est d'environ 1,250 milles. La passerelle des passagers est montée à l'intérieur de l'avion accélérant l'alternance aux diverses escales.

Le Canadair 540

Le 540, version toute récente du Convair à petit et moyen champ d'action des séries 240-



SHELL RAVITAILLE UN AVION
Le ravitaillement d'un Canadair 540. La

Québecair n'emploie que les carburants et lubrifiants Shell pour avions.

340-440, est construit à Montréal par la Canadair Limited, qui, comme la Société Convair, est une filiale de la General Dynamics Corporation. Cet appareil de \$1,400,000 est actionné par deux turbo-propulseurs Napier Eland de fabrication anglaise qui assurent une vitesse en croisière de 321 milles à l'heure, à 20,000 pieds d'altitude. La Québecair a acheté deux 540 pouvant transporter 52 passagers et 2,000 livres de marchandises. Le champ d'action de l'avion est de plus de 900 milles, mais il est possible de doubler ce champ d'action en portant le ravitaillement en carburant au complet et en ajoutant l'équipement voulu pour les grands champs d'action. La cabine du 540 est climatisée et pressurisée. La pression de 4.16 livres par pouce carré permet de maintenir la pression à l'intérieur de la cabine obtenue à 8,000 pieds même lorsque l'avion a atteint 20,000 pieds d'altitude. Un escalier fixe, posé à l'avant de l'appareil, est d'accès facile. Les commodités dont l'avion est pourvu comportent des chaufferettes et réfrigérateurs, des dispositifs pour démarrage pneumatique et l'alimentation d'un courant direct de 28 volts. Tous ces dispositifs éliminent la nécessité d'avoir recours, aux différentes escales, à l'équipement de terre spécial; l'efficacité du rendement général, de ce fait, en est grandement augmentée. De plus, les passagers portent leurs propres bagages et les déposent sur des étagères spécialement aménagées à cette fin à l'intérieur de l'appareil.

Le F-27 et le 540 sont très bien conçus pour l'exploitation dans le Québec où les pistes d'atterrissage à certains aéroports n'ont que quelque 5,000 pieds de long et sont en gravier, roches ou sable, ne ressemblant en rien aux pistes en asphalte dont sont munis les aéroports modernes. Des dispositifs avertisseurs radar, indiquant les zones atmosphériques, montés dans le nez en plastique noir des appareils, ont une portée de 150 milles environ, et agissent sur 60° de chaque côté de l'avion. Ces dispositifs ne font pas qu'indiquer les zones exactes de tempête, orage et précipitation intense. La lecture des coordonnées obtenues permet au pilote de traverser des zones orageuses par des corridors d'air plus ou moins calme où la précipitation est légère. Le radar prévient aussi toute collision possible avec des élévations de terrain qui pourraient se trouver sur le trajet de l'avion.

Le DC-3

Le solide DC-3 a été pendant près de 10 ans l'effectif principal de la flotte de la Québecair. Il en reste cinq et on s'apprête à les remplacer incessamment. Les DC-3 de la Québecair sont au nombre des versions les plus extraordinaires qu'on puisse trouver. Québecair les a modifiés du tout au tout. D'avions à marchandises, ces C-47 furent aménagés pour accommoder 28 passagers et furent équipés d'un système d'instruments pour l'atterrissage (ILS), de moteurs Pratt & Whitney R-1830-92/94, d'un escalier fixe à rampes et de nombreuses autres commodités.

L'entretien des avions

On insiste beaucoup à la Québecair sur l'entretien des avions. Les révisions majeures sont exécutées à intervalles fixes aux ateliers de Rimouski où les moteurs, commandes du tableau de bord, trains d'atterrissage, cellules d'avion et autres pièces sont entièrement remis au point. On fait aussi la vérification quotidienne afin de maintenir les avions en parfait état. L'équipe de terre est tenue au courant des toutes dernières découvertes dans ce domaine par le truchement de cours de formation à l'usine et en salle de cours. Cours de perfectionnement afin de se renseigner sur les nouvelles découvertes et maintiennent leur technique de vol avec instrument à jour au moyen de l'appareil pratique spécial installé à Rimouski.

Membre de IATA

Québecair est membre associé de l'International Air Transport Association (IATA). Selon une entente avec les autres sociétés aériennes, les voyageurs de la Québecair peuvent se procurer, aux bureaux de la Québecair, tous les billets dont ils ont besoin pour se rendre partout au Canada et dans le monde entier et sont assurés des correspondances nécessaires à Montréal.

La direction

Le Conseil de direction de la Québecair se compose de Roméo Crevier, président; Maurice Tessier, secrétaire; Aubert Brillant, vice-président; et des directeurs Louis-Léo Doyon, Henri-A. Martin, Stanley Clarke, R.J. O'Connell, Gerald Guay et Arthur Desjardins.

M. Crevier résumait, tout dernièrement, l'histoire de la Québecair en ces termes: "Les directeurs de la Québecair sont d'avis que la province de Québec connaît une ère de progrès géant. Québecair a déjà fait sa large part pour assurer le succès de cette phase de l'expansion de la province. Elle entend continuer et compte être en mesure de fournir à la province le transport aérien dont elle aura besoin. Les normes élevées de la Québecair exigent sans cesse le meilleur".

M. Crevier est, de plus, propriétaire de la Compagnie distributrice du Saint-Laurent, revendeur de la Shell Oil Company of Canada, Limited. Cette so-

cété distributrice exploite un grand nombre de stations-service de la rive sud du Saint-Laurent entre l'Islet et la péninsule de Gaspé. La Shell, qui est l'un des grands fournisseurs de l'industrie aéronautique du Canada, est le fournisseur exclusif en matière de combustibles et de lubrifiants de la Québecair.

St-Octave

Marguillier

M. Oscar Dubé a été élu marguillier en remplacement de M. Elzéar Bouchard, sortant de charge. Outre M. Dubé, le banc se compose de MM. Joseph Roy et Wilfrid Richard.

Va-et-vient

Les étudiants et étudiantes de différentes institutions ont passé les vacances des fêtes dans leurs familles.

M. Lionel Richard, maire, est revenu de Matane où il a assisté à une séance du conseil de comté.

Mlle Denise Demers, é.g.m., mers, étudiant au jvénat des de Montréal, et M. Rénald De-Frères du Sacré-Coeur, d'Amqui, en vacances chez leurs parents M. et Mme Albert Demers.

M. et Mme Marc Thibault, M. et Mme Raymond Beauvais et M. Gaston Thibault, de Québec, étaient, à Noël, chez leurs parents M. et Mme Octave Thibault.

M. Albert Lepage, qui a passé quelque temps à Sept-Iles, est revenu dans sa famille.

Funérailles

Récemment, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Ruest, décédé subitement à l'âge de 76 ans et 11 mois.

Il laisse, outre son épouse, née Marie Beaulieu, un fils, cinq filles, plusieurs petits-enfants, des neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Enfants de Marie

Le 8 décembre, a eu lieu une réunion des Enfants de Marie. A été réélue présidente, Mlle Rachel St-Laurent; Mlle Danielle Lévesque a été réélue vice-présidente; Mlle Léonide Richard a été élue secrétaire; Mlle Thérèse St-Pierre a été réélue trésorière, et Mlle Irène Paradis a été réélue conseillère.

PRODUCTION D'AUTOS

Il y a dix ans, l'Europe produisait seulement 14% des voitures fabriquées dans le monde, et les Etats-Unis 84%. En 1959, selon Sélection du Reader's Digest de janvier, ce pourcentage est descendu à 53% pour le pays d'Henry Ford et il est monté en flèche — 42% — pour l'Europe. A ce rythme, les Européens auront rattrapé les Américains d'ici trois ans; et dans cinq ans, ils auront pris la tête.

DECES

M. L. Ferland

A Québec, à l'âge de 75 ans, est décédé M. L. Ferland, époux de dame M. Anna Richard, de St-Coeur de Marie, Québec. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 3 janvier, et l'inhumation au cimetière de l'endroit. Il était le père du Rév. Père P.-E. Ferland, curé de Pointe-au-Père.

Mme Elzéar Dumais

A Québec, est décédée, à l'âge de 96 ans, le 31 décembre 1960, Mme Elzéar Dumais, née Adèle Roy, de St-Joseph de Lepage. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 3 janvier, à St-Joseph de Lepage, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Napoléon Barriault

A Causapsal, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédé M. Napoléon Barriault. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, le 23 décembre, et l'inhumation au cimetière St-Jacques-le-Majeur, de Causapsal. Il était le père de M. Georges Barriault, maire du village.

M. Cyprien Layné

Le 22 décembre, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Cyprien Layné, époux de dame Rose-Anna Fraser. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 26 décembre, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Joseph Morin

A l'âge de 61 ans et 6 mois, est décédé, à St-Robert Bellarmin, M. Joseph Morin, époux de dame Rachel Labbé. Les funérailles ont eu lieu à St-Robert, le 24 décembre, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. Ls-Philippe Bélanger

A St-Alexandre de Kamouraska, est décédé M. Ls-Philippe Bélanger. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Alexandre et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Ernest D'Auteuil

A Mont-Joli, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. Ernest D'Auteuil, époux de dame I. Lizotte. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 20, à St-Noël, et l'inhumation au cimetière de sa paroisse.

Mme Jean-Ferdinand Tremblay

A l'âge de 76 ans et 10 mois, est décédée dame Angéline Lechasseur, épouse de Jean-Ferdinand Tremblay. Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 22 décembre, à St-Donat, et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison funéraire Alfred Langelier, de Ste-Angele de Mérici.

M. Charles Gauvreau

A l'Hôtel-Dieu, est décédé M. Charles Gauvreau, époux de dame Elise Lavoie. Les funérailles ont eu lieu à St-Quentin, N.-B., et l'inhumation au cimetière paroissial. Il était le père de M. l'abbé Jacques Gauvreau.

Mme Aimé Rioux

A l'hôpital de Rivière-du-Loup, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédée dame Rose-Anne D'Auteuil, épouse de M. Aimé Rioux. Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Médard et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles était confiée à la Maison Rioux & Frères, de Trois-Pistoles.

M. J.-A. Tremblay

A l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédé M. J.-A. Tremblay, époux de dame J.-A. Pronovost. Les funérailles ont eu lieu à St-Zénon du Lac-Humqui et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. J.-Arthur Tremblay

A Québec, à l'âge de 56 ans et 10 mois, M. J.-Arthur Tremblay, époux de dame Marie-Berthe Tremblay, de St-Siméon de Charlevoix. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Siméon, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme Cyrille Hupé

A Rimouski, le 4 janvier, est décédée, à l'âge de 76 ans et 7 mois, Mme Germaine Lepage, épouse de feu Cyrille Hupé. Les funérailles, le 7 janvier, à Rimouski.

M. Fabien Coulombe

A St-Fabien, est décédé subitement, à l'âge de 69 ans et 10 mois, M. Fabien Coulombe, époux de dame Marie-Rose Roy. Les funérailles eurent lieu le 7 janvier, à St-Fabien, et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Jacques Leblond

Accidentellement, le 29 décembre, est décédé M. Jacques Leblond, époux de dame Suzanne Béland, de Malartic. Les funérailles ont eu lieu à Notre-Dame-des-Neiges, de Trois-Pistoles.

Mme François Brisson

Le 1er janvier 1961, à l'âge de 22 ans, est décédée Mme François Brisson, née Thérèse Godbout, d'Esprit-Saint. Les funérailles ont eu lieu, le 4, à Esprit-Saint et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Wellie Malaison

A Lac-au-Saumon, à l'âge de 72 ans et 8 mois, M. Wellie Malaison, époux de dame Mathilda Thériault, de Lac-au-Saumon. Les funérailles ont eu lieu le 4 janvier, au Lac-au-Saumon et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. J.-B. Gaudreau

A Rimouski, à l'âge de 52 ans et 8 mois, est décédé M. J.-B. Gaudreau, époux de dame Andréa Soucy, de Padoue. Les funérailles ont eu lieu à Padoue, jeudi, le 5 janvier, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Mme Palmyre Poirier-Nadeau

A St-Honoré, le 2 janvier, à l'âge de 73 ans et 4 mois, Mme Palmyre Poirier, épouse de feu Philippe Nadeau, de St-Honoré. Les funérailles ont eu lieu le 5 janvier et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Lucien Lepage

A Kénogami, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Lucien Lepage, époux de dame Louise Mahoney. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Kénogami. Il était le fils de M. Ovide Lepage, de St-Luc.

Mme Joseph Gasse

A Lac-au-Saumon, à l'âge de 90 ans et 4 mois, Mme Joseph Gasse, née Victoria Poitras. Les funérailles ont eu lieu le 20 décembre et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Mme Léonard Brochu

A Amqui, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Marie-Anne Gagné, épouse de feu Léonard Brochu; les funérailles ont eu lieu mardi, le 20 décembre, et l'inhumation au cimetière d'Amqui.

Mme G. Thériault

A Rivière-du-Loup, à l'âge de 77 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Louise Côté-Thériault, de St-Clément. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Clément et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Mme Octave Drapeau

Au village Drapeau, de St-Jean de Dieu, est décédée, à l'âge de 79 ans et 7 mois, Mme Octave Drapeau. Les funérailles ont eu lieu à St-Jean de Dieu. Elle était la tante de M. l'abbé Jean Drapeau.

Mme Amanda Gagnon-Jean

A l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, est décédée, à l'âge de 71 ans et 10 mois, dame Amanda Gagnon, épouse de feu Joseph Jean, de St-Jean de Dieu. Les funérailles ont eu lieu à l'église et au cimetière de l'endroit.

M. Georges Harrisson

A Petite-Matane, est décédé, à l'âge de 79 ans et 10 mois, M. Georges Harrisson, époux de dame Eugénie Dion. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Petite-Matane.

M. Wilfrid Gauvin

A Sayabec, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Wilfrid Gauvin, époux de dame Maria Demers. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Marie de Sayabec et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Mme Louis Chamberland

A St-Jean de Dieu, à l'âge de 82 ans et 4 mois, est décédée Mme Louis Chamberland, née Delphine Chamberland, de St-Jean de Dieu. Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Jean de Dieu et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Joseph Laflamme

A Scott Jonction, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph

Laflamme, époux de feu dame Marie Lecours. Les funérailles ont eu lieu à St-Antoine de Padoue et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Joseph Boucher

A Sherbrooke, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J.-B. Boucher, autrefois de St-Paul-de-la-Croix, époux de dame Rose-Anne Deschênes. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu au cimetière de l'endroit.

Mme Albert Côté

A l'âge de 65 ans, est décédée dame Maria Barrette, épouse de M. Albert Côté. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Benoît Labre, d'Amqui, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Paul Bérubé

A l'âge de 59 ans, est décédé, à Baie-des-Sables, M. Paul Bérubé, époux de dame Marguerite Laberge. Les funérailles ont eu lieu à l'église de Notre-Dame de la Compassion, des Boules, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Georges Lévesque

A Padoue, à l'âge de 91 ans et 5 mois, est décédé M. Georges Lévesque, époux de dame Adélaïde Ouellet. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Antoine de Padoue.

M. Eloi Plante

A St-Jean d'Iberville, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédé M. Eloi Plante, époux de dame Blanche Beaupré, autrefois de St-Joseph de Lepage. Les funérailles ont eu lieu à St-Joseph de Lepage et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. J.-Emile Paradis

A St-Pascal, à l'âge de 62 ans, est décédé M. J.-Emile Paradis, époux de dame Lucile Garon, de St-Pascal. Les funérailles ont eu lieu à St-Pascal de Kamouraska et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Omer Boucher

A St-Gabriel, à l'âge de 49 ans et 3 mois, est décédé M. Omer Boucher, époux de dame Marie-Louise Dufour. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 3 décembre, à St-Gabriel, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Pierre-P. Michaud

A St-Tharcisius, le 3 janvier 1961, à l'âge de 16 ans, est décédé Pierre-Paul Michaud, fils de M. et Mme Armand Michaud, de St-Tharcisius. Les funérailles ont eu lieu à St-Tharcisius et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

André Dubé

A St-Denis de Kamouraska, le 4 janvier 1961, est décédé, à l'âge de 1 an et 10 mois, Carol, enfant de M. et Mme A. Dubé, de St-Gabriel. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. François Bégin

A Notre-Dame de Lévis, à l'âge de 50 ans et 11 mois, est décédé M. François Bégin, époux de dame Gabrielle Dugal. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 9 janvier, à St-David de Lévis.

M. J.-Elzéar Lavoie

A Sault-au-Mouton, le 6 janvier, à l'âge de 79 ans et 8 mois, est décédé M. J.-Elzéar Lavoie, époux de dame Isolyne Pineau. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 9 janvier, et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

M. Emile Lepage

A Mont-Joli, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Emile Lepage, époux de dame Albertine Proulx. Les funérailles ont eu lieu ce matin, mercredi, en l'église d'Esprit-Saint et l'inhumation au cimetière de l'endroit. La dépouille mortelle a été exposée au Salon funéraire de la Maison Claude Ouellet Inc., de Rimouski, jusqu'à l'inhumation.

M. Augustin Dufour

A Grand-Métis, à l'âge de 81 ans et 2 mois, est décédé M. Augustin Dufour, époux de dame A. Viens. Les funérailles ont eu lieu ce matin, mercredi, le 11 janvier. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Alphée Pelletier, de St-Octave.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible
O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent.

(Ps 119, 130)

CONDAMNATIONS - Greffe de la Paix

19 infractions aux lois des véhicules

8 vendeurs de boisson

5 chasseurs illégaux

Deux jeunes récidivistes, de Nazareth, sont en prison, le premier pour huit jours et l'autre pour 15 jours. Ils se sont emparé d'une automobile et l'ont conduite sans permission du propriétaire. Et comme ils n'avaient pas de permis de conduire ni l'un ni l'autre, ils devront payer chacun \$20 d'amende et les frais; autrement, ils demeureront en prison durant quinze jours additionnels.

Un passager du C.N.R., venant de Montréal, ayant fait du tapage entre Rivière-du-Loup et Rimouski, a été descendu du train et conduit devant le juge où il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix. Il a payé \$5 d'amende et les frais.

Semaine du 26 au 31 déc.

Dix-neuf personnes poursuivies pour des infractions à la Loi des véhicules-automobiles: vitesse excessive, dépassements interdits, conduite sans permis, ont été condamnées à des amendes de \$10.00 et \$20.00 et aux frais. En partie, des gens

de l'extérieur du district.

De son côté, la Commission des Liqueurs a fait condamner huit vendeurs sans licence, de la région, à des amendes de \$50 et \$100 pour des infractions à la Loi des liqueurs alcooliques de Québec. L'un d'entre eux, cependant, a été sentiencé à \$200 après enquête.

Trois chasseurs de chevreuil et de perdrix, de Price, pour la chasse et la possession, devront payer chacun \$125 d'amende et les frais des causes intentées contre eux.

Un autre chasseur, de Rimouski celui-là, pour avoir chassé le canard avec une carabine, devra payer \$20 d'amende et les frais.

Pour avoir chassé le chevreuil, en avoir eu en sa possession et en avoir vendu, un résident de St-Médard a été condamné à \$60 d'amende et aux frais.

Coupable d'avoir troublé la paix à Rimouski-Est, dans un endroit public, un résident de Luceville a payé \$25 d'amende et les frais.

Un assaut simple commis sur sa mère et sa soeur a conduit un célibataire de la ville en prison pour un séjour de 15 jours.

Un résident de St-Donat, de passage à Ste-Luce, s'est rendu coupable d'assaut sur la personne d'un hôtelier et de désordre et il a été condamné à \$10 d'amende et aux frais.

FEMMES DEMANDEES

pour travail à domicile. Pas de vente. Salaires garantis. Matériel fourni. Faire application en écrivant à Case postale 45, GLENCOE, Ontario

BUREAUX A LOUER

POUR PROFESSIONNELS, ASSURANCES, ETC.

125 C Evêché - premier étage

En face de l'Evêché

LIBRES LE 1er FEVRIER

S'adresser a : Dr JOS BELLAVANCE

Tél.: RA 3-3839.

le BRANDY favori du Québec



PAUL MASSON

★ ★ ★

BRANDY

★ 40 OZ. ★ 25 OZ. ★ 10 OZ.

P.M. 11

Timbre de Noël

Recette totale: \$19,832.09

LA CAMPAGNE SE CONTINUE...

Nous tenons à rappeler à la population que la campagne du Timbre de Noël se continue jusqu'au 28 février et nous aimerions bien que d'ici là tous ceux qui n'ont pas encore souscrit se fassent un devoir de le faire afin de nous permettre d'atteindre et peut-être même dépasser notre objectif si possible.

Nous sommes un peu en retard sur l'an dernier à la même date mais nous sommes convaincus que le temps des Fêtes étant passé (période de dépenses exceptionnelles s'il en est une) plusieurs de ceux qui n'ont pas encore souscrit verront à garder quelques économies sur leur paye à venir pour faire un don en faveur de la campagne du Timbre de Noël.

Evidemment nous comptons beaucoup sur la section de la Côte Nord pour atteindre notre objectif, mais les rapports de cette section sont lents à venir, bien que nous nous attendions d'en avoir un avant la fin de janvier.

Nous continuons toujours à recevoir de très beaux témoignages à la suite des efforts faits pour enrayer la tuberculose dont le suivant est le plus typique et qui nous vient d'un souscripteur âgé de 92 ans: "Juste un mot pour vous dire que je regrette de ne pas avoir envoyé ma souscription avant aujourd'hui, veuillez trouver ci-inclus la somme de \$5.00 pour mon frère et moi-même, je pense que vous avez la meilleure institution au Canada, ayant connu tant de patients que vous avez guéris".

N'OUBLIONS PAS QUE...

Le produit de la campagne du Timbre de Noël permet tout d'abord de faire connaître la tuberculose, les risques de la contagion, l'importance de découvrir la maladie au début de son évolution et la nécessité du traitement immédiat au sanatorium.

La tuberculose fait encore de nombreuses victimes chez nous. En 1959, plus de la moitié de toutes les mortalités par tuberculose dans notre pays sont survenues dans notre province. De plus, l'an dernier, environ 3.650 personnes furent admises dans nos sanatoriums, la plupart comme cas nouveaux. Ainsi chaque jour de l'année, la tuberculose frappe encore 10 personnes dans notre province. Nous avons sans doute réussi à diminuer l'intensité et la fréquence de ses atteintes, mais il nous faut admettre qu'elle n'est pas encore vaincue.

Voici la liste des souscriptions de plus de \$6.00 reçues depuis notre dernier communiqué:

Québec-Téléphone, Rimouski, \$100.00; Municipalité de New-Richmond, \$25.00; J.-Conrad Coulombe, Mont-Joli, \$25.00; Club Rotary, Mont-Joli, \$25.00; Laiterie Idéale, Mont-Joli, \$20; Mme Sara F. Thornton, Métis Beach, \$20.00; Chevaliers de Colomb, Causapsal, \$15.00.

A SOUSCRIT \$12.00

Produits Forestiers du Québec, Lac-au-Saumon.

ONT SOUSCRIT \$10.00

Commission Scolaire de la Ville de Matane; Jean-Marie Gagnon, Mont-Joli; Pierre Landry Limitée, Rivière-Blue; Emile Lévesque, Sanatorium St-Georges; Maison des Retraites Fermées, Mont-Joli; Municipalité de la Paroisse Ste-Marie de Sayabec.

ONT SOUSCRIT \$6.00

J.-Hormisdas Julien, Montréal; J.-Israël Massé, Baie-des-Sables; Photographe Marmen, Rivière-du-Loup.

Voici la position des diverses sections en date du 3 janvier 1961:

Mont-Joli et vallée de Matapédia	\$ 5,337.03
Rimouski et env.	4,928.91
Rivière-du-Loup et Témiscouata	3,763.13

Kamouraska	1,887.53
Matane et environs	1,873.11
Bonaventure	1,569.93
Gaspé	424.45
Sollicitation pers.	36.00
Côte Nord	12.00
	<hr/>
	\$19,832.09

Nous insistons tout particulièrement auprès des municipalités et des corps publics qui n'ont pas encore fait parvenir leur souscription en leur demandant de faire diligence. Les directeurs de la campagne sont heureux de présenter à leurs nombreux souscripteurs leurs meilleurs voeux de Bonne, Heureuse et Sainte Année remplie de joie, de paix et de santé.

Nomination chez les Cadets de l'Air

Le ministère de la Défense nationale, division de l'Air, vient de confirmer la nomination de M. J.-André Gagné au rang d'officier-pilote. Par ailleurs, le lieutenant de section Rodrigue D'Amours annonçait la nomination de l'officier-pilote Gagné au poste d'adjutant de l'Escadrille 697-Rimouski des Cadets de l'Air.

L'officier-pilote Gagné s'enrôlait avec l'artillerie canadienne en 1926. Il transféra au corps de génie royal canadien en 1935. En 1939, il passe à l'Armée active et fait un stage de 5½ ans outre-mer pour revenir au Canada avec le grade de ser-

gent-major.

L'officier-pilote Gagné a pris part aux campagnes de France, Belgique, Hollande et Allemagne. En 1955, il rejoint l'unité des Fusiliers du St-Laurent.

Le personnel de l'Escadrille 697-Rimouski est maintenant le suivant:

Lieutenant de section Rodrigue D'Amours, officier commandant.

Officier-pilote André Gagné, adjutant.

Officier d'aviation Paul Parent, officier d'équipement.

Lieutenant de section l'abbé Réal Lamontagne, aumônier de l'Escadrille et instructeur en citoyenneté, conduite des hommes et les débuts de l'Aviation canadienne.

M. Gilles Martin, instructeur civil en navigation, mécanique de l'engin, radio et reconnaissance des avions.

M. Sylvio St-Pierre, instruc-

teur civil en manoeuvres militaires, sports, culture physique et armement.

Retraites fermées à Mont-Joli

La Maison des Retraites fermées, de Mont-Joli, est ouverte à tous depuis le 9 janvier.

Voici les dates des prochaines retraites:

Du 13 au 16 janvier: hommes et jeunes gens.

Du 16 au 19 janvier, hommes et jeunes gens.

Du 20 au 23 janvier, hommes et jeunes gens.

Du 23 au 26 janvier, hommes et jeunes gens.

Du 27 au 30 janvier, hommes et jeunes gens.

Du 30 janvier au 1er février, étudiants de Rimouski.

Du 4 au 7 février, marchands et barbiers.

Vente de Fourrures

APRES INVENTAIRE, DURANT JANVIER

à 125, rue St-Germain, Rimouski

LE SUCCES OBTENU AU COURS DE 1960
NOUS PERMET DE VOUS FAIRE BENEFICIER
DE GRANDES REDUCTIONS SUR TOUTE NOTRE
MARCHANDISE AU COURS DE JANVIER

1961

\$32,000. DE MARCHANDISES

A LA DISPOSITION DE NOTRE CLIENTELE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE
UTILISEZ NOTRE PLAN "MISE DE COTE"

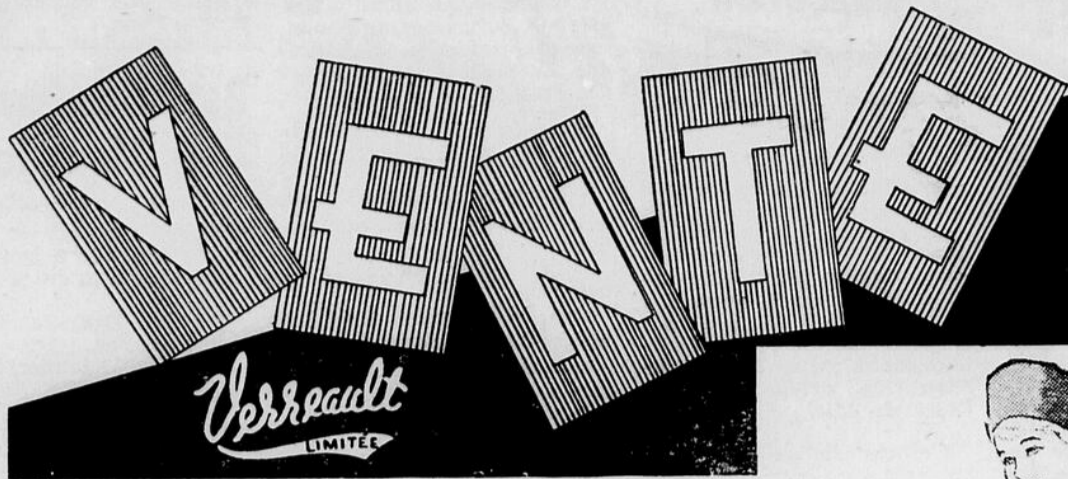
CONDITIONS
DE
PAIEMENT
FACILES
SI
DESIRE



125, rue St-Germain

RIMOUSKI

Tél. RA 3-3200 - 3-5839



D'HIVER!

Chez Verreault, le choix n'a pas d'égal,
à des bas prix étonnants!

VENEZ - VOYEZ - COMPAREZ! FORMIDABLE VENTE DE MANTEAUX D'HIVER

pour dames et jeunes filles...

GROUPE I
Rég. \$45.00

Admirable choix de tissus en vogue chez les élégantes, des styles nouveaux. Couleurs à la mode : noir, bleu, beige.

Tailles : 14 à 17 seulement, et 20½ à 24½.

GROUPE II
Rég. \$64.50

Ravissants modèles exécutés dans des tissus importés tel que velours laine, sealskin, mohair. Ils sont tous magnifiquement garnis de castor, de vison. Toute la gamme des tons, y compris le vert, le noir.

Tailles de 9 à 16 et 16½ à 26½.

GROUPE III
Rég. \$95.00 à \$175.00

Toutes les plus belles nouveautés de la saison, les plus chics tissus importés. Larges collets de castor, vison saphir. Les teintes sont riches : gris, beige, brun, vert, blanc, noir et bien d'autres. Tailles de 7 à 17 et 18½ à 30½.



\$28.

\$39.

1/2 prix



Aubaines formidables Robes des fêtes

GROUPE 1

Le choix est incomparable! Une collection complète de charmantes robes de toilette. Tissus de brocart, crêpes, cotons satinés, dans les plus belles réalisations de nos fournisseurs les plus réputés. Manches trois-quarts, courtes ou sans manches, tout ceci dans une gamme de couleurs de toute dernière nouveauté!

Tailles de 7 à 14 et 18½ à 22½.

Valeurs de 19.95 à 45.00.

1/2 PRIX

Vêtements sport

Tous nos gais et chauds coupe-vent pour vos sports favoris, car coats, cagoules, ensemble-ski, pantalons de-ski sont réduits de

25%

Une collection de nouveaux gilets de laine "Mohair" dans des charmants modèles ronds ou cardigan, tons de rouille, beige, vert et or. Petits, moyens et grands. Valeurs allant à \$14.95.

Vente \$7.99

Jupes de lainages 100% laine d'importation. Tons unis et carreaux.

\$4.99

GROUPE 2

Un lot de nos plus élégantes robes de lainages sont réduites pour cette vente d'hiver. Les plus luxueux tissus tel que jersey, fins lainages, tricotés, des styles que vous aimerez. C'est une chance d'économiser.

Imaginez ces robes sont toutes des valeurs de \$19.95 jusqu'à \$35.00. Tailles de 9 à 16 et 18½ à 24½.

\$15.00

Verreault
Service... Qualité
Rimouski

POUR FILLETTES

Tous nos manteaux de fillettes de 7 à 14X ans. Confection de tissus tout laine, entredoublure de chamois, garniture de fourrure, chaude doublure. Tons de bleu, brun, gris, vert, rouge, dans des carreaux ou les tons unis.

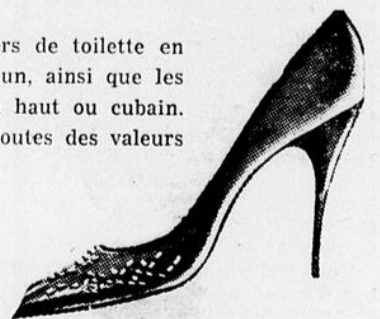
19.95

SOULIERS

Aubaines incomparables!

Chics et nouveaux souliers de toilette en suède ou cuir noir et brun, ainsi que les nouvelles couleurs. Talon haut ou cubain. Grandeurs désassorties. Toutes des valeurs de \$15.95 à \$18.95.

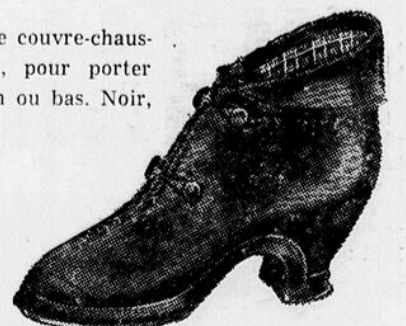
7.99



COUVRE-CHAUSSURES

Une grande quantité de couvre-chaussures de nylon 100%, pour porter avec talon haut, cubain ou bas. Noir, brun ou gris.

1.99



Pour vos ANNONCES
Signalez RA 3-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Pour NOUVELLES
signalez
RA 3-6528 ou 3-8818

4 et 11 janvier 1961

Les sans-travail pourront suivre des cours gratuits de formation

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a signé, le 19 décembre, à Ottawa, au nom du gouvernement du Québec, une entente fédérale-provinciale sur la formation professionnelle des travailleurs sans emploi. En vertu de cette entente, que le ministre du Travail du Canada, M. Michael Starr, a signée au nom du gouvernement canadien, les deux gouvernements sont appelés à payer chacun 50% de tous les frais, et, dans certaines conditions, la part du gouvernement fédéral pourrait aller jusqu'à 75%.

M. Gérin-Lajoie déclare que le gouvernement, par l'entremise du ministère de la Jeunesse, est appelé maintenant à réaliser tout un programme de formation professionnelle au moyen de cours qui vont être mis en marche dès le 16 janvier, dans différentes localités de la province.

Toute personne qui veut améliorer sa situation n'a qu'à se présenter au service national de placement pour y discuter de son cas, afin de déterminer le métier ou l'occupation qui lui conviendrait le mieux. Après ce

choix, le travailleur sans emploi qui veut se spécialiser devra s'adresser au directeur des cours dans sa municipalité.

En outre, les personnes qui s'inscriront aux cours de spécialisation et de perfectionnement continueront à recevoir les prestations d'assurance-chômage.

Quant aux travailleurs qui n'ont pas le secours de l'assurance-chômage et qui veulent suivre ces cours, ils recevront des allocations qui couvriront leur transport et leur pension, de façon à ce que personne ne soit empêché de suivre ces cours.

Les cours dureront plusieurs années et c'est, dit le ministre de la Jeunesse dans son communiqué, un des plus sûrs moyens de diminuer le chômage saisonnier et structural.

La durée du cours peut être de quatre semaines et même de six mois, selon les besoins, et elle peut être prolongée jusqu'à douze mois.

Les cours sont à plein temps et ils comporteront au moins 27 heures d'enseignement par semaine, répartie sur cinq jours. Ces cours seront théoriques et pratiques.

Les comtés du BSL répartis en 3 zones pour les soumissions provinciales Rimouski et Matane dans la zone de la Côte Nord

Les comtés du Bas St-Laurent sont répartis dans trois des 19 zones établies par le gouvernement provincial en vue de la demande de soumissions et de l'attribution des contrats pour les travaux qui seront effectués par le Gouvernement de la province de Québec, pour des montants de \$25,000 à \$150,000.

Nos comtés du Bas St-Laurent se répartissent dans les trois zones suivantes :

1 — ALLEGHANY : Bellechasse, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

2 — BAS ST-LAURENT : Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Matapédia, Bonaventure, Iles de la Madeleine.

3 — RIMOUSKI-COTE NORD : Matane, Rimouski, Saguenay et Duplessis.

Un arrêté ministériel, en date du 20 décembre, étend à tous les ministères le système des

soumissions mis sur pied au département des Travaux publics par M. René Lévesque, il y a près de six mois.

Qu'il s'agisse de construction de ponts, de routes, d'écoles, d'hôpitaux, on assistera donc à une uniformisation des règlements concernant les demandes de soumissions et l'adjudication des travaux.

L'arrêté ministériel prévoit le partage de la province :

1 — En dix-neuf régions pour ce qui regarde les personnes autorisées à soumissionner en vue de l'exécution de travaux dont le coût sera supérieur à \$25,000 et inférieur à \$150,000.

2 — En quatre zones pour ce qui est des personnes ayant le droit de présenter des soumissions quand les travaux à faire ont une valeur de \$150,000 à \$500,000 s'il ne s'agit pas d'édifices publics, ou de \$150,000

Le Bas St-Laurent doit bâtir une économie qui favorise l'avenir de ses jeunes

Si les hommes d'aujourd'hui ont la responsabilité de bâtir une économie qui mette les ressources en valeur et qui favorise le bien-être de la population, ils ont aussi la lourde responsabilité d'orienter cette économie de telle sorte qu'elle permette à la jeunesse de se tailler un avenir intéressant.

Ainsi s'exprimait le publiciste du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent, M. Jean-Paul Legaré, qui s'adressait, ces jours derniers, à un auditoire de jeunes formés de membres de l'AJC de Nazareth, Rimouski.

La région du Bas St-Laurent a un double défi à relever à ce propos, dit le conférencier. Son économie est actuellement sous-développée et le chômage y est beaucoup plus aigu que dans d'autres régions du Canada. M. Legaré voit, par ailleurs, un signe d'espoir dans le travail gigantesque accompli par le Conseil d'Orientation Economique pour revigorer les affaires dans la région du Bas St-Laurent, mettre davantage les ressources en valeur et augmenter l'emploi.

Depuis toujours, la région du Bas St-Laurent a été un réservoir de main-d'oeuvre pour les autres régions de la province

de Québec et du pays. A cause du sous-développement de ses ressources naturelles, dit M. Legaré, la région du Bas St-Laurent a connu des saignées douloureuses de sa principale richesse, son capital humain.

Non seulement un réaménagement de l'économie régionale doit-il offrir du travail à la main-d'oeuvre qui s'offre actuellement, mais il doit prévoir, par une politique à long terme, l'emploi des jeunes qui, demain, s'offriront sur le marché du travail.

Une région doit d'abord faire elle-même les efforts nécessaires pour améliorer sa situation économique, souligne le conférencier. Et c'est ce que fait le Bas St-Laurent, par son Conseil d'Orientation Economique. Mais une région moins évoluée doit aussi pouvoir compter sur l'intervention de l'Etat.

Sans vouloir placer le Bas St-Laurent dans une sujétion non souhaitable et sous la tutelle d'un paternalisme d'Etat, le conférencier affirme que le Gouvernement provincial peut beaucoup pour consolider l'économie régionale. Cette intervention de l'Etat pourrait se faire de diverses façons, mais notamment par l'accentuation de l'enseignement technique et agricole bien adapté au milieu; par la réduction d'impôts aux indus-

tries régionales; par l'apport de techniciens plus nombreux dans tous les domaines; par l'aide à la petite industrie; par des mesures destinées à consolider les paroisses; par une politique de décentralisation industrielle; par l'apport de l'électricité à des tarifs comparables à ceux chargés ailleurs; par des subsides aux compagnies de transport maritime; par plus d'investissements publics, etc.

Les deux ressources fondamentales du Bas St-Laurent, rappelle M. Legaré, sont l'agriculture et la forêt. Tout doit être mis en oeuvre pour en arriver à une exploitation rationnellement équilibrée de ces deux ressources. C'est dans ce but que travaille le COE qui élabore présentement un plan de réaménagement agricole et forestier.

Enfin, le conférencier déclare qu'une vaste région comme le Bas St-Laurent, qui a peu de densité de population, doit compter sur des moyens de transport rapides et économiques. La proximité de la région de la Côte Nord, par-delà le St-Laurent, justifie des transports maritimes bien adaptés aux besoins modernes. Des transports bien organisés seront l'une des planches de salut du Bas St-Laurent.

Ch. de Colomb — Trois-Pistoles De la joie pour 200 enfants Visite à Notre-Dame-des-Anges

Le Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb, de Trois-Pistoles, a reçu la visite de plus de 200 enfants pour le dépouillement de l'arbre de Noël en compagnie du légendaire Père Noël. Le tout était sous la présidence de M. J.-Antoine Lauzier, Grand Chevalier du Conseil, et habilement dirigé par le

à \$750,000 s'il s'agit, au contraire, d'édifices. Dans le premier cas — (travaux de \$25,000 à \$150,000) — les entrepreneurs ayant l'autorisation de soumissionner doivent avoir leur bureau principal dans celle des dix-neuf régions, où le chantier doit s'ouvrir.

Dans le deuxième cas — (travaux de \$150,000 à \$750,000 ou à \$500,000 selon qu'il s'agit de construction d'édifices publics ou non) — les chefs d'entreprise ayant le droit de présenter des soumissions sont ceux qui ont leur bureau principal dans la zone à l'intérieur de laquelle le chantier sera situé.

Restent le cas des travaux de plus de \$750,000 lorsqu'il est question d'ériger un édifice public, et le cas des travaux de plus de \$500,000 quand il s'agit d'un autre genre de construction: alors tous les entrepreneurs ayant leur bureau principal dans la province pourront soumissionner.

comité de l'intendance.

Le défilé du Père Noël était précédé par la force constabulaire de Trois-Pistoles, du chef de police, M. Lucien Lepage; par les haut-parleurs de M. Ls-J. Ouellet, du véhicule du Père Noël, accompagné de deux petits lapinots qui étaient Denis Dubé, fils de M. et Mme G.-A. Dubé, et de Paul Lévesque, fils de M. et Mme Robert Lévesque; du véhicule des principaux officiers du Conseil et d'un nombre considérable d'automobiles.

Plus de 200 enfants reçurent du Père Noël des cadeaux, bonbons et fruits.

M. Pierre Bilodeau agissait, pour la circonstance, comme maître de cérémonie. La bienvenue fut adressée par M. J.-Antoine Lauzier, Grand Chevalier, qui fut suivi de M. Gérard Desrosiers, ex-Grand Chevalier du Conseil, maire de la ville de Trois-Pistoles.

M. Desrosiers remercia tous ceux qui avaient contribué à ce dépouillement de l'arbre de Noël, les différents comités de l'intendance pour tout ce qui a été fait, ainsi que les dames des Chevaliers de Colomb et même les Filles d'Isabelle pour leur précieuse aide.

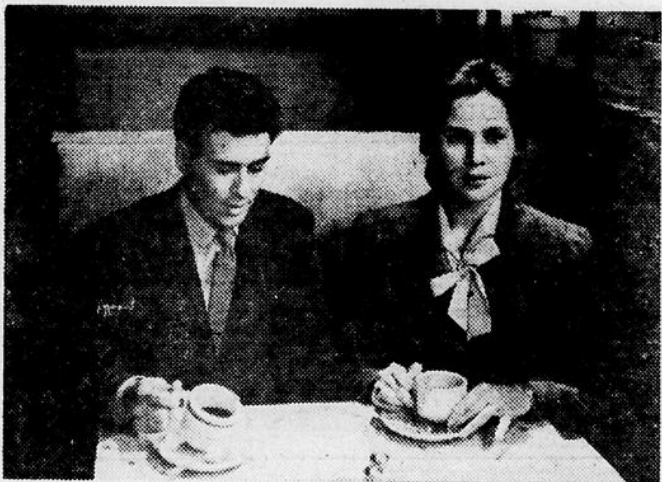
Ces mêmes personnes profitèrent de la circonstance pour formuler leurs meilleurs vœux pour l'année 1961.

A N.-D.-DES-ANGES

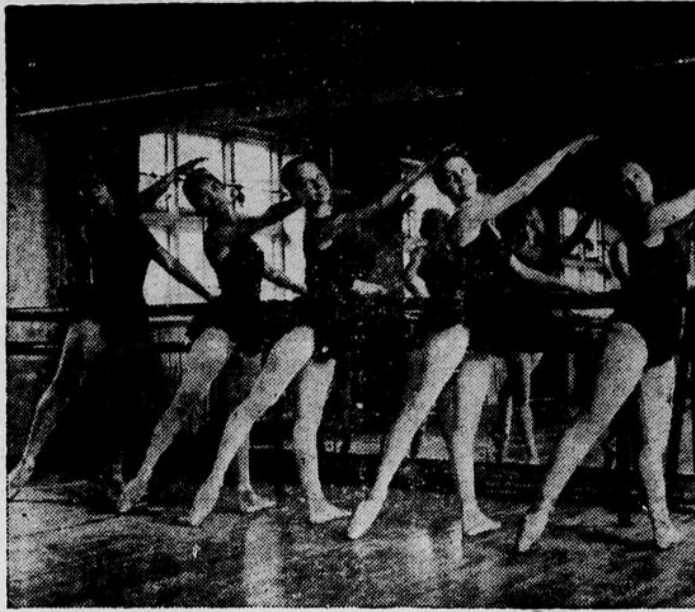
Après quoi un fort groupe des officiers du Conseil et des membres du 4e Degré se sont rendus à la Maison Notre-Dame-des-Anges, de Trois-Pistoles, pour remettre à l'aumônier, M. l'abbé Elie Beaulieu, aux religieuses, aux vieillards, aux nombreux cadets et friandises. Encore une fois M. Pierre Bilodeau était le maître de cérémonie. Après les discours de M. J.-Antoine Lauzier, Grand Chevalier, de M. Gérard Desrosiers, ainsi que quelques mots du Père Noël, la petite-fille de M. J.-Antoine Lauzier, Mlle Lucie Lauzier, de Québec, âgée de 5 ans, fit une jolie récitation qui fut fort appréciée.

M. l'abbé Elie Beaulieu, aumônier, fit ses remerciements d'usage en cette occasion, assurant les Chevaliers de Colomb des prières continuelles des résidents de la Maison Notre-Dame-des-Anges pour qu'une nouvelle maison plus spacieuse et plus appropriée aux besoins de la région soit construite dans un court délai. Il félicita les Chevaliers de Colomb de leur charité qui se répète tous les ans pour les vieillards et pour tout le bien qu'ils font en général, terminant le tout par sa bénédiction.

Les religieuses avaient aussi une surprise à offrir aux Chevaliers de Colomb, alors qu'elles exécutèrent une cantate composée par Mère St-Vital, supérieure, comprenant un mot pour tous les cadeaux, friandises qui avaient été offerts précédemment.



BENOIT GIRARD (Etienne Paradis) et LAURENCE VALLIER (Janine) jouent une des scènes typiques du téléroman de Marcel Dubé, *la Côte de Sabre*, une réalisation de Louis-Georges Carrier, présentée tous les mardis soir à 8 heures, au réseau national de télévision de Radio-Canada.



La formation incomparable donnée à l'école du Ballet Royal de Londres encourage un nombre croissant de futures ballerines du Commonwealth et des pays d'outre-mer à s'efforcer d'atteindre le niveau élevé requis pour être admises au nombre des élèves. L'école, placée sous la direction de Mme Ninette de Valois, est sans doute la meilleure école de ballet du monde.

St-Yves

BAPTÊMES

6 décembre, Guyanne, enfant de M. et Mme Flavius Carin (Carmen St-Pierre). Parrain et marraine, M. Francis Gaumont et Mlle Alette Côté.

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

Pain doré tropical

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1 c. à thé de zeste d'orange râpé | 2 bananes |
| 2/3 de tasse de jus d'orange | 2 oeufs |
| 8 tranches de pain blanc | Une pincée de sel |
| Beurre mou | 1/16 de c. à thé de macis moulu |
| | 2 c. à table de sucre granulé |

Préparer le zeste et le jus d'orange. Ecroûter les tranches de pain (pain de la veille pour de meilleurs résultats). Tartiner un côté des tranches de pain avec du beurre mou, puis les mettre en sandwichs avec une garniture aux bananes tranchées mince; couper chaque sandwich en diagonale. Battre légèrement les oeufs dans une assiette à tarte; ajouter en mélangeant le sel, le macis, le sucre, le zeste et le jus d'orange préparés. Tremper les sandwichs dans la préparation d'oeufs, d'abord sur un côté puis sur l'autre. Faire frire dans un peu de beurre chaud jusqu'à ce que dorés, en retournant une fois. Servir chaud avec un soupçon de sucre.

Tomates farcies de légumes frais et de bacon

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 4 tomates fraîches, moyennes et fermes | lant, émiétté |
| 1/2 tasse de haricots frais, cuits | 1 c. à table d'oignon finement haché |
| 1/4 tasse de carottes râpées | 1/2 c. à thé de sel |
| 1/4 tasse de concombres coupés en dés | 1/8 c. à thé de poivre noir moulu |
| 1/4 tasse de fromage canadien fort, coupé en lanières | 1 c. à table de mayonnaise |
| 3 tranches de bacon croustillant | Persil frais pour garniture |
| | Laitue pommée |

Laver les tomates. Couper une tranche du bout du pédoncule. Enlever les centres, les couper en dés, les égoutter et les mélanger avec les neuf ingrédients. Renverser les coupes de tomates pour les égoutter. Remplir les coupes par cuillerées, du mélange de légumes. Garnir de persil frais. Servir sur de la laitue.

8 décembre, Francis, fils de M. et Mme Marc Desjardins (Cécile Verreault). Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Poitras.

SEPULTURE

M. Napoléon Joubert, décédé à l'âge de 51 ans, inhumé au cimetière St-Germain.

MESSE DE MINUIT

La messe de minuit a été célébrée encore plus solennellement, cette année, dans la nouvelle église. Le chant a été exécuté par la chorale masculine et féminine dirigée par M. Mathias Jean; à l'orgue, Mlle Aline Chevron. M. le curé, qui était sous traitement à l'hôpital de Cartierville, a bien voulu venir retrouver ses paroissiens à l'occasion de la fête de Noël; ces derniers lui en sont reconnaissants et ils lui souhaitent que l'arthrite qui le fait souffrir disparaisse avec l'année 1960.

Naissance

Le 12 décembre, est née Gaétane, enfant de M. et Mme Roméo Lévesque (Rose Chabot), de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Chabot, de Ste-Blandine, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Noëlla Chabot, de Causapsal, tante de l'enfant.

Funérailles de Mme Alfred Vaillancourt

de St-Mathieu.

Le 9 décembre 1960, en l'église de St-Mathieu, en présence de nombreux parents et amis, eurent lieu les obsèques de Mme Alfred Vaillancourt (Philomène Morin), décédée à sa résidence, à l'âge de 87 ans.

M. le curé Gérard Cayouette officiait au service-funèbre assisté de MM. les abbés Oscar Thibault, curé de St-Eugène de Ladrière, et Jean-François Drapeau, vicaire à St-Fabien.

La croix était portée par M. Adrien Ouellet et le cercueil par MM. Clément, Roland, Fernand et Ovide Vaillancourt, Rénald et Gilles Ouellet, tous petits-fils de la défunte.

La bannière était portée par MM. Philippe et Albert Ouellet et les rubans par Mmes Armand Rioux, Albert Ouellet, Alfred Bérubé et Félix Rioux. M. l'abbé Hermel Pelletier, curé de St-Simon, avait pris place

Noces d'argent de M. et Mme Joseph Ross, de Rimouski-Est

A l'occasion du réveillon de Noël, M. et Mme Joseph Ross, de Rimouski-Est, ont été l'objet d'une fête pour souligner leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Ils étaient entourés de tous leurs enfants: Jean-Pierre, Huguette, Lorraine, Gilles, Guy Jacques, Gérald et Mireille, leurs frère et belle-soeur, M. et Mme André St-Laurent; M. et Mme Joseph St-Laurent, Mme Gratien Morneau

dans le chœur.

La défunte laisse ses fils et filles: Joseph, Hermel, Félix, Charles et Roger Vaillancourt, de St-Mathieu; Lisa, Emma, Eva, Alice, Jeanne et Emilienne. Nos condoléances à la famille en deuil.

LA BIBLE VOUS PARLE

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

La lumière se lève pour le juste, et pour l'homme au coeur droit, la joie.

(Ps 97, 11)

"Les gens n'ont pas perdu le sens de la charité"

St-Jeanne d'Arc, 4 décembre 1960
M. J.-P. Legaré, Rimouski.

Monsieur, Non, monsieur, les gens n'ont pas perdu le sens de la charité. C'est que les gens n'ont pas gagné autant d'argent que d'habitude car dans les paroisses du diocèse il y a bien peu de salariés.

Les chantiers sont presque finis, plusieurs n'ont pas assez de timbres d'assurance-chômage et n'ont plus d'ouvrage.

Les produits des cultivateurs ne se vendent presque pas et à

petits prix, plusieurs bouches à nourrir, de la maladie, des obligations à remplir.

Les coeurs sont tout aussi charitables et sont peinés de ne pouvoir faire plus mais ce sont les bourses qui sont vides.

Nous ne faisons ni le procès des pauvres ni des oeuvres, mais nous pensons que charité bien ordonnée commence par payer ses dettes et obligations.

Voilà, monsieur, la raison que je crois qui a fait un échec de Caritas.

Une abonnée,
Mme Vve P.-E. Gagnon,
St-Jeanne d'Arc.

(Yvette St-Laurent), et plusieurs autres parents qui s'étaient joints aux enfants pour célébrer cet anniversaire.

Leur fils Jean-Pierre lut une adresse; la petite Mireille offrit une gerbe de fleurs et le petit Gérald leur offrit une bourse bien garnie, avec leurs meilleurs voeux en cette circonstance.

Après une agréable soirée et un succulent réveillon, on se sépara, souhaitant aux jubilaires de fêter leurs nocés d'or et de diamant.

Comment développer votre imagination créatrice

A moins d'être né créateur, on ne peut trouver une idée neuve, croyez-vous? SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous prouve que l'on peut, par des cours spécialisés ou en s'exerçant soi-même, développer son ingéniosité, lancer des idées nouvelles, réussir dans la vie! Pour commencer, essayez les problèmes posés à la fin de l'article. Achetez Sélection de janvier aujourd'hui

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 59¢

La meilleure recette de TARTE AUX POMMES

CONCOURS

organisé par

LE SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET LES MEUNIERES DE LA FARINE

"PRÉ-TAMISÉE" **Robin Hood**



TENTEZ VOTRE CHANCE!

La tarte aux pommes est depuis toujours un dessert fort populaire au Québec. Envoyez-nous votre recette: elle peut vous valoir l'un ou l'autre de ces superbes prix.

1er GRAND PRIX

Un ensemble d'appareils électriques signés General Electric d'une valeur de \$1500.00, comprenant un réfrigérateur de 13 pi. cu.; un poêle de 30 po.; une sècheuse; un malaxeur; une bouilloire; un grille-pain; un ouvre-boîtes; un perce-lateur; une rôtissoire; un séchoir à cheveux; un fer à vapeur, une polisseuse; un aspirateur; un ventilateur.

PRIX AUX CINQ AUTRES FINALISTES

Un poêle General Electric de 30 po. de \$300.00

BONI DE \$100.00

Au cercle ou à l'association dont font partie les gagnantes, s'il y a lieu.

Les six finalistes seront invitées, toutes dépenses payées, au Salon National de l'Agriculture tenu à Montréal, au Palais du Commerce le mardi 21 février 1961.

FORMULE DE PARTICIPATION

Concours: "Qui a la meilleure recette de tarte aux pommes"
Case postale 247, Succursale Youville
Montréal 11 (Qué.)

Vous trouverez ci-inclus une recette de tarte aux pommes, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.

Nom.....
Adresse.....
Cercle ou Association.....
s'il y a lieu
Ville ou village..... Prov.....

Cours de préparation au mariage dans 8 centres du diocèse

A partir de janvier, les centres suivants du diocèse offriront le cours de préparation au mariage: Rimouski: paroisses St-Germain, St-Robert; Trois-Pistoles, Mont-Joli, Matane, Amqui, Causapsal et Cabano.

Fiancés 1961, êtes-vous prêts au mariage?

Le mariage demande une préparation morale, mentale, psychologique, légale, médicale, sexuelle, familiale, économique et sentimentale. Donc, qui peut répondre aux besoins des futurs époux? Les cours de préparation au mariage.

A ces cours, les jeunes gens et jeunes filles rencontreront des gens d'expérience, couples mariés, médecins, infirmières, prêtres, psychologues, notaires, etc., et tous les sujets de grande importance seront discutés.

Voici un résumé des 14 cours:

1—Sens des fiançailles: témoignage donné par un couple marié ayant déjà suivi les cours.

2—Psychologie complémentaire des époux: explications

des deux psychologies si différentes de l'homme et de la femme; moyens de les harmoniser.

3—Amour et bonheur: signification du véritable amour, bases d'un amour fort et durable pour atteindre plus de bonheur.

4—Accord des personnalités: différence des tempéraments et des personnalités; moyens de les accorder malgré les défauts, les habitudes, les divergences.

5—Cérémonie du mariage: explication liturgique du mariage. Réception.

6—Budget: adaptation économique pour la vie à deux.

7—Législation civile du mariage (notaire): aspects civils du mariage.

8—Législation religieuse: enquête prénuptiale, empêchements de mariage.

9—Vocation chrétienne du mariage: sens de cette vocation dans l'ordre établi par Dieu.

10—Anatomie, physiologie: étude des organes générateurs chez l'homme et la femme, etc.

11—Hygiène: soins à prendre de son corps, etc.

12—Premier temps du mariage: conseils relatifs au voyage de noce, adaptation au couple, à tous points de vue.

13—Morale conjugale: différents droits et devoirs des époux dans le mariage.

14—Dans l'attente de l'enfant: façons d'envisager la venue de l'enfant pour enrichir l'amour des époux et épanouir le foyer.

Fiancés, parlez-en entre vous et inscrivez-vous pour la prochaine série à St-Germain (cathédrale), au Centre des Loisirs, le 12 janvier; St-Robert, à l'École Dubé, le 12 janvier; Trois-Pistoles, au Centre paroissial, le 10 janvier; Cabano, à la salle

de l'Ambulance St-Jean, jusqu'au 12 janvier; Mont-Joli, à l'Externat, vers la fin de janvier; Amqui, au Collège, le 12 janvier; Matane, à la salle de l'École Gagnon, le 17 janvier; Causapsal, au Couvent, le 9 janvier.

Fiançailles

M. l'abbé Ls-Philippe Roy, aumônier à l'Institut de Marine de Rimouski, bénissait, à Noël, les fiançailles de sa nièce Mlle Louise Rioux, étudiante au Conservatoire de Musique de Québec, fille de M. Arthur Rioux, agronome, et de Mme Rioux, de Rimouski, et de M. Jean-Guy Théberge, étudiant en génie à l'Université de Montréal, fils de M. Léo Théberge, gérant de banque à St-Mathieu de Rimouski, et de Mme Théberge.

A St-Fabien, au réveillon de Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Huguette Landry, de Rimouski, fille de Mme Xavier Landry, de St-Elleuthère, Kam., et de M. Carol Michaud, policier provincial, de St-Fabien, fils de M. et Mme Aurèle Michaud, de St-Fabien.

Le 25 décembre, à Shawinigan, eurent lieu les fiançailles de Nicole, fille de M. et Mme Antoine Paquet, de Ste-Agnès, et Jean Fillion, fils de M. et Mme Victorien Fillion, de Shawinigan.

St-Guy

Dimanche, le 18 décembre, le bon Père Noël, accompagné de la Fée des Neiges, a fait son apparition à la salle paroissiale, à la grande joie de tous les enfants.

Les dames de l'U.C.F.R. avaient préparé la réception et s'étaient portées à sa rencontre. Il a fait la distribution de cadeaux aux petits.

On a profité de cette occasion pour faire une surprise de Noël à M. le curé en lui offrant un petit cadeau et un bouquet spirituel de la part des élèves du couvent.

Le soir, une réunion des membres Lacordaire et Jeanne d'Arc eut lieu à la salle paroissiale. Une chorale de jeunes filles fit les frais du chant et des jeunes élèves exécutèrent quelques saynètes.

Une foule nombreuse a assisté à ces démonstrations.

Echec de l'amour conjugal

La cause première de tout échec conjugal prend racine, à mon sens, dans l'amour même. En effet, c'est que cet équilibre entre le don et le retour du don n'est pas souvent réalisé.

L'amour du mari ou de l'épouse n'a fait et continue de rester souvent celui d'un enfant. Celui-ci aime pour le profit qu'il en retire, pas plus; l'enfant vit dans un paradis où tout lui est permis, où tout lui est donné pourvu qu'il sourit, qu'il ne se fâche pas, qu'il soit sage.

L'époux ou l'épouse n'en sont souvent restés qu'à ce stade; il ne faut que rechercher leur enfance, ils aiment à être aimés.

Alors quand seront-ils adultes, capable d'un amour oblitif, d'un amour qui s'offre et qui se donne, d'un amour de bienveillance: celui que l'on voue à un être pour son bien à lui et non pour son bien à soi?

Plusieurs ratent leur mariage parce qu'ils n'ont pas appris que pour recevoir des autres, il faut d'abord consentir à donner autant qu'on reçoit. Sinon, il n'y a plus d'entente; l'époux exploite l'épouse ou vice versa.

"L'égoïsme de l'un met en péril la personnalité et la liberté de l'autre qui commence à réagir et à se défendre", comme le dit le Père Marcel Marcotte, s.j.

La chicane, les querelles, les pleurs, les crises de colère sont au comble. Le foyer est brisé.

Devant tant de viciorces aujourd'hui, il y a sûrement une cause; les gens ne savent pas aimer; ils considèrent l'amour comme un jeu avec un gagnant et un perdant. Ainsi, l'on tue l'amour; et la flamme, l'ardeur, la confiance de jadis ne renaîtront plus jamais parfaitement.

Non, l'amour vrai ne fait qu'un de deux êtres. Il les fond ensemble, en une seule chair, une seule âme, une seule vie.

Tout doit se faire en regard de l'autre personne; se donner à elle avec tout ce que l'on est, avec tout ce que l'on a.

Oh! ce n'est pas aussi facile qu'on le croit, bien sûr. Mais, au fond, il faut qu'il en soit ainsi. A ce moment, notre amour humain prend tout son sens. Les amours les plus fortes ont des échecs, Dieu le veut et, d'une certaine façon, c'est heureux. Il permet ces défaillances, ces insuccès, afin que "nous ne trouvions de repos dans aucune créature, mais que dans l'insuffisance de nos amours, nous ayons le goût, nous sentions le besoin de l'atteindre, Lui, l'Amour".

Maurice PELLETIER,
Ecole normale Tanguay.

Verreault
LIMITÉE

vous offre plus de
grâce
plus d'aisance que
jamais



dans la nouvelle gaine
Sarong
two*

Seul, Dominion pouvait créer un vêtement aussi flatteur que la nouvelle Sarong Two... en leno et satin Lastex, avec panneau en dentelle légère. Et seule, la Sarong vous offre autant d'aisance et de confort... avec son nouveau devant croisé élastique. Et elle possède également une fermeture éclair très pratique. Nous avons une gaine pour toutes les tailles... de 24 à 36. Tant d'élégance pour seulement \$15.

(Nous avons aussi des Sarong Two à \$12.50)

*Marque déposée

Voyez et essayez une Sarong Two, demain, chez

Verreault
LIMITÉE
RIMOUSKI

Décès de Mme F. Tremblay

de St-Donat

A St-Donat, le 20 décembre 1960, est décédée, à l'âge de 77 ans, Mme Angéline Lechasseur, épouse de feu Ferdinand Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: MM. Antoine Tremblay, Henri Tremblay, Grégoire Tremblay, Alphonse Tremblay, Angéline Tremblay, tous de St-Donat; Marie Tremblay, de Mont-Joli; Adèle, de Luceville; Yvonne, de St-Joseph de Lépage; ses gendres et belles-filles: M. Lionel Michaud (Angéline), M. J.-B. Roussel (Marie), M. Emile Carrier (Yvonne); M. Antoine Tremblay (Yvonne Morissette), Mme Henri Tremblay (Armande Francoeur), Mme Grégoire Tremblay (Adélarae Michaud), Mme Alphonse Tremblay (Marie-Luce Leclerc), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Lui survivent également d'autres parents: M. et Mme Thomas Lévesque, de St-Donat; M. Gérard Lavoie, de Luceville; M. Zénon Bérubé, M. et Mme Eugène Dupont, M. et Mme Napoléon Ruest, tous de St-Donat.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Donat, le 23 décembre 1960, à 10 heures, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Oscar Bérubé, lequel chanta également le service. Portaient la croix, M. Etienne Caron, maire, et le corps, MM. Gérard Hallé, Cyprien Bouchard, Louis-Roger Roy, Jean-Paul Roy, Wilfrid Dechamplain et Ludger St-Laurent.

La quête, durant le service, fut faite par Mmes Paul-Emile Ross et Gérard Hallé.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Donat et la direction des funérailles avait été confiée à la Maison Alfred Langelier, de Ste-Angèle de Mérici.

A PRIX SPÉCIAUX EN VENTE DE BLANC...

DRAPS

Tex-made
TM REGD

DRAPS BLANCS, RAYÉS,
IMPRIMÉS, À BORDURE DE
FANTAISIE, DE TEINTES PASTEL

Faits ici même au Canada

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LTÉE, 1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Services offerts par la loi de L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

DROIT AUX SERVICES HOSPITALIERS
 Qui a droit à l'hospitalisation gratuite dans la province de Québec ?

Toute personne y résidant depuis au moins trois mois. Son enfant nouveau-né y a droit immédiatement.

Qui doit faire la preuve de la résidence ?

Le patient ou la personne qui en est responsable doit fournir cette preuve à l'hôpital.

Qui peut demander l'hospitalisation d'un malade ?

Le médecin traitant lorsqu'il la juge médicalement nécessaire.

Un touriste, un voyageur de passage ou un visiteur ont-ils droit à la gratuite de l'hospitalisation ?

Non. Les services hospitaliers que ces personnes reçoivent dans les hôpitaux de la province sont à leurs frais ou, le cas échéant, à ceux de l'assurance-hospitalisation de leur province.

HOSPITALISATION ET CONGE DE L'HOPITAL

Peut-on obtenir l'hospitalisation gratuite dans tous les hôpitaux de la province ?

Dans tous les hôpitaux ayant un contrat avec le Ministère de la Santé. Sont exclus de la Loi de l'Assurance-hospitalisation : les sanatoriums antituberculeux, les hôpitaux pour malades mentaux, les foyers pour vieillards et les institutions qui ne fournissent que des soins de garde.

Pendant combien de jours peut durer le séjour à l'hôpital ?

Aussi longtemps que le médecin traitant le juge nécessaire du point de vue médical.

Quand le patient doit être transféré à un autre genre d'hôpital, tel qu'un hôpital pour convalescents ou pour malades chroniques, continue-t-il à bénéficier des mêmes droits ?

Oui, à condition que ce changement d'hôpital soit requis pour des raisons d'ordre médical.

Le service d'assurance-hospitalisation paie-t-il les frais des services fournis à l'extérieur de l'hôpital ou au dispensaire ?

Non. Si le patient désire occuper une chambre privée ou semi-privée, comment les frais sont-ils répartis ?

Le patient ne paie que la différence entre le taux de la salle publique et celui de la chambre. Il peut prendre une assurance complémentaire pour couvrir cet excédent.

Si, de l'avis du médecin traitant, l'état du patient nécessite l'hospitalisation immédiate et l'hôpital n'a pas de place dans les salles publiques, le patient doit-il payer la différence de taux entre la salle publique et la chambre ?

Non. Si, de l'avis du médecin traitant, l'état du patient déjà hospitalisé nécessite, dans son intérêt ou celui des autres patients, l'occupation d'une chambre privée ou semi-privée, doit-il payer la différence ?

Non. Si un citoyen de la province de Québec est hospitalisé ailleurs au Canada, est-il obligé de payer ?

Oui, mais le service de l'Assurance-hospitalisation lui remboursera le coût des services reçus, à condition qu'ils aient été fournis dans un hôpital approuvé. Ces frais sont établis d'après

le taux en vigueur dans la province où l'hôpital est situé.

Qu'advient-il s'il s'agit d'un hôpital en dehors du Canada ?

Le service de l'Assurance-hospitalisation paie les frais encourus d'après le tarif de cet hôpital jusqu'à concurrence de quinze dollars par jour.

SERVICES INTERNES ASSURES

Quels services internes sont assurés en vertu de la Loi de l'Assurance-hospitalisation ?

Toute personne éligible a droit de recevoir gratuitement les services suivants :

a) Le logement et les repas dans une salle publique.

b) Les soins infirmiers nécessaires.

c) Les services de laboratoire, de radiologie et autres procédés de diagnostic, ainsi que les interprétations nécessaires.

d) Les médicaments, les produits biologiques et les préparations prescrites par le médecin et administrés à l'hôpital, à l'exclusion des médicaments brevetés.

e) L'usage de la salle d'opération, de la salle d'accouchement, des installations d'anesthésie et du matériel nécessaire.

f) Le matériel ordinaire de chirurgie.

g) L'usage des installations de radiothérapie ou de physiothérapie.

Le service de l'Assurance-hospitalisation paie-t-il tous les frais des médecins, des chirurgiens, des anesthésistes ?

Non. Est-ce qu'il acquitte les frais de transport par ambulance ou autrement ?

Non.

Le coût des médicaments que le patient emporte de l'hôpital chez lui, est-il compris dans les services gratuits ?

Non. Ces médicaments sont aux frais du patient.

SERVICES EXTERNES POUR FINS DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT

Une personne peut-elle bénéficier des services assurés sans être hospitalisée ?

Non. Toutefois, le service de l'Assurance-hospitalisation espère être en mesure de fournir certains services externes dans un avenir rapproché.

Une personne peut-elle bénéficier des services de l'Assurance-hospitalisation dans le but de subir les examens nécessaires pour obtenir un diagnostic ?

Oui, si, pour le traitement d'une affection existante, il est établi par le médecin traitant que ces examens exigent l'hospitalisation.

Une personne peut-elle bénéficier des services de l'assurance-hospitalisation uniquement dans le but de se soumettre à des examens préventifs ?

Non; ces examens, parfois appelés "check up", ne constituent pas des services assurés. Chacun, bien entendu, reste libre de se faire hospitaliser à ses frais.

Celui qui a une assurance complémentaire pour les frais additionnels en chambre privée ou semi-privée, peut-il réclamer de sa compagnie d'assurance cette différence de taux, s'il n'a pas obtenu de chambre ?

Non. La compagnie d'assurance n'a pas le droit de payer plus que les frais réellement encourus.

Le patient qui détient plus d'une assurance complémentaire peut-il réclamer de chaque compagnie lorsqu'il est hospitalisé ?

Oui, mais le total des indemnités pour séjour à l'hôpital ne peut pas dépasser le montant réel des frais non couverts par l'Assurance-hospitalisation.

Peut-on prendre de l'assurance complémentaire pour les frais médicaux ou la perte de salaire ?

Oui, mais le séjour à l'hôpital ne doit pas être la condition de ces indemnités.

REMARQUE

Le service de l'Assurance-hospitalisation offre à tous ceux qui résident dans la province l'avantage de l'hospitalisation gratuite dans tous les hôpitaux avec lesquels il a un contrat.

Afin de lui permettre de répondre adéquatement aux besoins de tous les citoyens, chacun doit faire un usage consciencieux des privilèges qui lui sont accordés. Ne demandez jamais à un médecin de vous faire hospitaliser lorsque cela n'est pas strictement nécessaire.

Décès de Mme E. Rioux

de St-Gabriel

Une famille avantageusement connue de St-Gabriel a été cruellement éprouvée par le décès de Mme Emilien Rioux (Thérèse Boucher), décédée à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 19 novembre, à l'âge de 19 ans seulement.

Madame Rioux laisse dans le deuil, outre son mari, ses parents M. et Mme Antoine Boucher, de St-Gabriel; ses grands-parents M. et Mme Antoine Boucher père; ses frères Victor, de St-François-Xavier des Hauteurs; Roger, Gérard, Germain, Viateur, Jean, Réal et Bruno Boucher, de St-Gabriel; ses sœurs: Mme Raymond Castonguay (Aurise), Angéline, Marie-Paule, Diane, Jeanne-Mance, Brigitte Boucher, de St-Gabriel; son beau-frère M. Raymond Castonguay; sa belle-soeur Mme Claudette Boucher, des Hauteurs; M. et Mme Jean-Marie Pelletier, de Ste-Luce; M. et Mme Arthé Rioux, de Trenton, Ont.; M. Honorius Rioux, Mlle Germaine Rioux, M. et Mme Paul-Emile Rioux, de St-Gabriel.

De nombreux parents et amis assistaient, le 23 novembre, en l'église de St-Gabriel, au service funèbre que célébra M. l'abbé Marc Gendron, vicaire. La levée du corps avait été présidée par M. le curé Louis-Philippe Berger.

La croix était portée par M. Jean-Marie Dufour et le cercueil par MM. Denis Bernier, Marius Dufour, Jean-Paul Dufour, Marc Litalien, Marien Litalien, Adélme Parent, tous de St-Gabriel.

On remarquait parmi l'assistance aux funérailles, toute les parents déjà mentionnés, la présence de M. et Mme Elie Gauthier, de St-Thomas de Chébourg; Mme Aubin Gauthier, de Les Méchins; M. et Mme Albert Lévesque, de Ste-Luce; M. Pierre Belzile, M. et Mme Arthé Rioux, de Trenton, Ont.

Nos condoléances à la famille.



TIMBRE DE NOEL

Recette totale de \$17,808.00
 S. O. S.

A l'aube de l'An nouveau, nous devons lancer un ultime appel à ceux qui n'ont pas encore souscrit à la campagne du Timbre de Noël dans le but de nous aider à atteindre et même dépasser, si possible, l'objectif fixé.

Le dépistage de la tuberculose est une nécessité; cela a été prouvé au cours des années passées, mais le programme de dépistage au début d'une année ne peut être tracé que lorsque nous connaissons les ressources dont nous pourrions disposer pour effectuer ce dépistage.

Plus de 16,000 lettres de rappel ont été envoyées au cours des dernières semaines et plusieurs souscriptions encourageantes nous sont parvenues depuis ce rappel.

Ceux qui n'ont pas encore souscrit devraient le faire sans tarder afin de nous permettre de figurer au tableau d'honneur de la campagne du Timbre de Noël de la province de Québec.

Les sections du Bas St-Laurent et de la Côte Nord ont toujours bien figuré sur ce tableau et le président du Comité de Défense contre la Tuberculose de la province de Québec, le Dr Herman Gauthier, médecin-directeur du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli, en est des plus fiers.

Ceux qui reçoivent des lettres de rappel devraient nous les retourner comme elles doivent l'être, c'est-à-dire en n'enlevant pas la libelle gommée qui contient le nom et l'adresse du souscripteur et d'un numéro de fiche qui nous permet de retracer la souscription et d'entrer la souscription au nom exact du souscripteur. Si nous recevons une souscription dont nous ne pouvons déterminer la provenance, il nous est impossible de l'enregistrer sur la fiche du souscripteur, et de plus il arrive que ces souscripteurs reçoivent une autre lettre de rappel plus tard mentionnant que leurs souscriptions n'a pas encore été reçues. C'est pourquoi il est né-

cessaire que nous puissions identifier correctement l'envoyeur d'une souscription.

Voici la liste des souscriptions de plus de \$5.00 reçues depuis le dernier communiqué :

Les Elèves du Séminaire de Rimouski, \$30.00; Cie d'Équipement et Construction Rimouski Ltée, \$25.00; Matane Air Service Ltd., \$25.00; Ville de Rimouski, \$25.00; J.-Albert Desrosiers, Mont-Joli, \$20.00; Dr Albert Kimpton, Mont-Joli, \$20.00.

ONT SOUSCRIT \$10.00

Adéodat Bernier, Matane; J.-W. Boucher, Cap-Chat; Brotherhood of Rail Tr., Mont-Joli; Caisse Populaire, Matane; Caisse Populaire, St-Cyprien; Chevaliers de Colomb, Mont-Joli; Club Rotary, Rivière-du-Loup; Commission Scolaire, Isle-Verte; Conseil de Comté de Rimouski, Bic; Laiterie Pasteur, Rimouski; Légion Canadienne, Mont-Joli; Albert Michaud, Rimouski; Municipalité du Village Métis Beach; Eméryl Pelletier, St-Elzéar; J.-L.C. Rousseau, Rimouski; Dr Adéodat Saucier, Rimouski; Augustin Vaillancourt, Mont-Joli.

Voici la position des diverses sections en date du 27 décembre 1960 :

Mont-Joli et vallée	
Matapédia	\$ 4,673.23
Rimouski et environs	4,351.36
Rivière-du-Loup et	
Témiscouata	3,419.82
Kamouraska	1,754.68
Matane et environs	1,780.11
Bonaventure	1,399.60
Gaspé	397.20
Sollicitation pers	32.00
	\$17,808.00

Si vous n'avez pas reçu de timbres de Noël et que vous désirez souscrire, vous n'avez qu'à adresser votre souscription au Comité Régional du Timbre de Noël, a/s du Sanatorium St-Georges, Mont-Joli.

Nous remercions tous ceux qui ont envoyé leurs souscriptions avec leurs souhaits de Noël et du Nouvel An que nous avons grandement appréciés et, en retour, nous les prions d'agréer nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année et nous demeurons dans l'espérance de recevoir encore de nombreuses souscriptions d'ici la fin de la campagne afin de continuer avec autant d'intensité le travail nécessaire du dépistage de la tuberculose.

St-Emile d'Auclair

Ligue de hockey nouvellement formée

Pour la première fois, l'Association Sportive de St-Emile a organisé une ligue de hockey, MM. Victorien, Robert et René St-Pierre ont été choisis comme instructeurs, alors que MM. Omer Fournier, Julien Dionne et André Morin seront arbitres.

Les jeunes pleins d'entrain ont affronté un premier adversaire, le 30 décembre. Il s'agit d'un club formé de joueurs de St-Juste et des Lots-Renversés. Les deux clubs d'Auclair portent les noms de BP et Co-Op. Longue vie!

ABONNEZ-VOUS A LA PRESSE

1 an \$6.00 - 6 mois \$3.00

Pour aussi peu que 0.11½

par semaine

J.-Y. PARENT

113, 5e Rue C. P. 621

Tél. RA 3-8828

Bertin & FILS LTEE.

DECORATEURS

REMBOURREURS

de meubles
 Remodelage
 Polissage
 Réparations
 de matelas

Fabricants de matelas et meubles
 Spécialistes en tapis

383 St-Germain RIMOUSKI
 RA 3-6555

Est-ce ton cas ?

Si tu veux boire et le peux, C'est ton affaire.

Si tu ne veux pas boire et ne le peux, C'est notre affaire.

Alcooliques Anonymes
 Case postale 13
 RIMOUSKI
 Tél. RA 3-6224

PHILOMENE



NOS ENFANTS

MESSAGES DE NOEL AU CONGO



Il est né, le divin
Enfant,
Jouez haut-bois,
résonnez musettes;
Il est né, le divin
Enfant,
Chantons tous son
avènement.

"Il est né le Divin Enfant"... chante la famille du capitaine Jean Pariseau, d'Edmonton, lors de l'enregistrement de messages envoyés au Congo pour Noël. Le capitaine Pariseau, de l'Unité ca-

nadienne des transmissions, qui fait partie de la force d'urgence des Nations-Unies, écoute l'air bien connu de Noël chanté par sa femme et ses enfants. (Photo de la Défense nationale)

Soirée à l'Ecole Normale Tanguay et à l'Ecole de Commerce

Mercredi, le 21 décembre, avait lieu, à l'Ecole Normale des garçons, une soirée récréative pour les élèves de l'Ecole Normale et de l'Ecole de Commerce. Tout avait été prévu pour

préparer davantage à la grande fête de Noël : chants, musique, etc., et une pièce de Chancerel, jouée par les finissants, qui fut très bien rendue; ils furent bien applaudis pour leur beau succès.

Rehaussaient la fête de leur présence, M. l'abbé Adrien Page, principal; les professeurs religieux, les professeurs laïques et leurs épouses.

Un succulent goûter préparé et servi par les épouses des professeurs termina cette agréable soirée précédant Noël et les vacances des Fêtes.

Ecole Secondaire Langevin

12^e année spéciale scientifique, option A. Titulaire: Frère Georges-Henri, s.c. Premiers: Ronaldo Raviolatti, Valier Gagnon.

11^e année sciences mathématiques. Titulaire: Frère Paul-Aimé, s.c. Premiers: Carol Duchesne, Jean-Claude Blanchard. Sciences-lettres. Premiers: Valois Turcotte, Jean-Marc Bouchard.

11^e année sciences-lettres. Titulaire: Frère Jean-Camille, s.c. Premiers: Paul-Eugène Gagnon, Bertin Hins.

11^e année sciences-lettres. Titulaire: M. Oscar Chamberland. Premiers: Raynald Dubé, Valmont Dufour.

10^e année sciences-mathématiques. Titulaire: M. Ange-Aimé Boisselle. Premiers: Jean de Varennes, Jean-Paul Morneau.

10^e année sciences-mathématiques. Titulaire: M. J.-Albert Côté. Premiers: Benoît Bellavance, Pierre-Paul Beaulieu.

10^e année sciences-lettres. Titulaire: Frère Claude, s.c. Premiers: Marcel Lafrance, Raymond Ross.

10^e année sciences-lettres. Titulaire: M. Jean-Paul Deschênes. Premiers: Guy Gagnon, Gaétan Lévasseur.

9^e année scientifique. Titulaire: M. Roger Fraser. Premiers: Paul-Emile Roy, Gérard Michaud.

9^e année scientifique. Titulaire: Frère Roméo, s.c. Premiers: Napoléon Gagnon, Gilles Giasson.

9^e année scientifique. Titulaire: M. Jean-Paul Joubert. Premiers: Roger Tremblay, Maurice Bossé.

9^e année générale. Titulaire: M. Richard Parent. Premiers: Jocelyn Pigeon, Claude Gagnon.

9^e année générale. Titulaire: M. Joachim Ouellet. Premiers: Gilles Allard, Benoît Leclerc.

8^e année scientifique. Titulaire: M. Jean-Paul Gagné. Premiers: Michel Boucher, Rodrigue Caron.

8^e année scientifique. Titulaire: M. Richard Young. Premiers: Yves Gagné, Yves Savoie.

8^e année générale. Titulaire: M. Jean-Luc Richard. Premiers: Réjean Bellavance, Marcel Pelletier.

8^e année générale. Titulaire: M. Raphaël Roussel. Premiers: Clément Lepage, Serge Rousseau.

Ecole Secondaire Gagnon - PRICE

TABLEAU D'HONNEUR
CONCOURS DE NOEL

10^e année: Firmin Boucher, Richard Lévesque, Jean-Guy Ringuette, Lionel Côté, Réal Soucy.

9^e année: Jean-Louis Bourgoïn, Alain Boucher, Ghislain Beaulieu, Pierre-E. Corriveau, Jean-Claude Joseph.

8^e année scientifique: Laurent Beaulieu, Claude Ouellet, Paul-Henri Dubé, Jean-Paul Page, René Lebeau.

8^e année gén. comm.: Jean-Yves Pinel, Gilles Beaulieu, Conrad Larue, Jean-Marie Paradis, Raynald Larouche.

7^e année: Fabien Boucher, Jean-Charles Fortin, Yvan Lemieux, Jean-Marie Emond, Claude Dupont.

6^e année spéciale: Ghislain Pelletier, Théodule Desrosiers, Julien Dupont, Daniel Fortin, Marius Boucher.

6^e année: Christian Côté, Jacques Gagné, Renaud Paradis, Bertrand Ringuette, Jacques Girard, Laurent Banville.

5^e année A: Gonzague Michaud, Jean-Guy Langlois, Hugues Lévesque, Simon Lévesque, Marcel Beaulieu.

5^e année B: Claude Bernier, Cerveais Lemieux, Rémi Lévesque, Julien Desrosiers, Raymond Laffleur.

4^e année spéciale: Raymond Nadeau, Hervé Lévesque, Pierre-Paul Roy, Jacques Agerson, Guy Vaillancourt.

4^e année: Tommy Béchar, Simon Larrivée, Maurice Beaulieu, Marc-André Bernier, Lucien Lemieux.

Deux nominations à Laval

Au cours de sa séance du 21 décembre, le Conseil universitaire a fait deux importantes nominations, celle d'un doyen et celle d'un directeur de département. Le Dr Elzéar Campagna, de Ste-Anne de la Poca-

tière, a été nommé doyen de la Faculté d'Agriculture de Laval, pour un terme de quatre ans. Le Dr Léon Dion, de Québec, a été nommé directeur du département des Sciences politiques et administratives à la Faculté des Sciences sociales, pour un terme de trois ans.

Le Dr Campagna succède au regretté Dr Michel-Antoine Pineau, décédé le 19 décembre dernier.

Le Dr Pineau était natif de Rimouski.

Dr Léon DION

Le nouveau directeur du département des Sciences politiques et administratives, le Dr Léon Dion, est natif de Rivière-du-Loup. Il a fait ses études secondaires au Séminaire de Rimouski et obtenu son B.A. en 1945.

Contacts enrichissants offerts aux jeunes Québécois

"Les jeunes Canadiens du Québec doivent, en même temps, prendre conscience de leur responsabilité: présenter à nos frères séparés de l'Ontario une image aussi authentique que possible du catholicisme... On aurait tort de redouter un effritement de la foi catholique chez un jeune mis en contact avec nos frères séparés".

R.P. Emile Legault, c.s.c.,

St-Donat

Va-et-vient

M. Adrien Dupont est venu passer les fêtes dans sa famille.

MM. Pierre et Charles Bérubé, de Montréal, sont venus passer les fêtes chez M. Zénon Bérubé.

Mlle Marcelle Fortin, étudiante à l'école du St-Rosaire, de Ste-Anne de la Pocatière, est venue passer les fêtes chez ses parents.

Les élèves du Séminaire ainsi que de l'école d'Arts et Métiers sont venus passer les fêtes chez leurs parents.

M. et Mme Philippe Gagnon et leur fils Sylvain, de Baie-Comeau, étaient de passage dans leurs familles, à St-Donat.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Auguste Lévesque fut chanté, lundi le 19 décembre, au milieu de nombreux parents et amis.

Décorations de Noël

Cette année, dans la paroisse, les magasins et maisons privées étaient tous bien décorés d'arbres de Noël.

Prompt rétablissement

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Romuald Hallé qui s'est cassé une jambe dans un accident d'automobile survenu dans la semaine de Noël.

NOS ECOLES

Grande activité du Cercle des Jeunes Naturalistes "Flore de Rimouski"

Le Cercle des Jeunes Naturalistes Flore de Rimouski, de l'Ecole St-Robert Bellarmin, maintient toujours une ardeur des plus vives dans l'étude des sciences naturelles.

D'un pas ferme et enthousiaste, il va sans cesse de l'avant à la conquête de la nature. La preuve en a été donnée tout récemment, c'est-à-dire le 12 décembre dernier, à l'occasion de la dernière réunion de ce cercle.

Etude des conifères

Après la prière d'usage et la lecture du procès verbal, faite par la secrétaire, Mlle Suzanne Langlois, les 245 membres actifs du Cercle Flore de Rimouski avaient le plaisir d'assister à une intéressante démonstration portant sur les conifères, tels que le sapin, l'épinette, le pin, le cèdre et le mélèze, menée à bien par les élèves de 6^e année C; le chant "Mon beau sapin" termina ce numéro.

Astronomie

Puis, une étudiante de 9^e année, Mlle Nicole Vignola, présente "Le Héron", fable de Lafontaine, qu'elle exécuta avec brio; après quoi, sans lunettes ni télescopes, nos jeunes naturalistes se rendirent contempler les astres et les satellites de l'infiniment grand, ceci grâce à l'intéressant tableau astronomique dû au talent de deux artistes en herbe, Mlles Francine

Paradis et Mariette Bellavance.

Toutes à la joie de découvrir dans le ciel un livre où se grave avec éclat toute la gloire du Créateur, les étudiantes de l'Ecole St-Robert Bellarmin terminèrent ces explications en exécutant "Le cantique aux étoiles", interprété par les étudiantes de 9^e année.

Prenant enfin la parole, la Rév. Mère Supérieure invita les jeunes filles à regarder le ciel non seulement avec les yeux d'un poète ou d'un savant, mais aussi avec ceux d'un chrétien désireux de louer et de remercier le Créateur des merveilles de beauté mises à la disposition de l'humanité.

Ste-Flavie

COUVENT DU ST-ROSAIRE

Tableau d'honneur,
mois de décembre

9^e année: Marielle Banville, 90%; Laurence Fillion, 82%.

8^e année: Edith Chouinard, 78%; Julie Flynn, 77.6%.

7^e année: Thérèse Proulx, 79%; Françoise Beaulieu, 77%; Nicole Flynn, 77%.

6^e année: Lisette Beaulieu, 80%; Jocelyne Deschênes, 65%.

5^e année: Denise Landry, 93.7%; Claire Larrivée, 84%.

4^e année: Micheline Deschênes, 92%; Marcelle Beaulieu, 88.9%.

3^e année: Gaston Pineault, 98%; Denise Larrivée, 97.5%.

2^e année: Aurore Carroll, 96.2%; Raymonde Chouinard, 94.5%.

1^{ère} année: Madone Pelletier, 96.6%; Nicole Pelletier, 96.6%; Francine Bouchard, 94.4%.

Ecole Secondaire St-Jacques, Causapscal

CONCOURS DE NOEL

11^e année: Eric Martin, Donald Tremblay, Régis Castonguay, M.-André Allard.

10^e année: Léopold Dufour, Maurice Gagné, Roger Doiron, Lévis Turcotte.

9^e année: Marie-Georges Michaud, Ange-Marie Ouellet, Marc-André Dubé, Denis Gallant.

8^e année: Jacques Savoie, Claude Gagnon, Denys Lévesque, Jocelyn D'Anjou.

7^e année A: Alfred Morin, Léonce Dufour, Serge Allard, Gérard Dumoulin.

7^e année B: Gilles Lepage, Aimé-Louis Boudreau, Michel Bellavance, Fernand Heppell.

6^e année A: Gaétan Girard, Jean Vermette, Régis Dufour, Vianney Morin.

6^e année B: Pierre Poulin, Francis Morin, Ghislain Tremblay, Jean-Claude Dufour.

5^e année A: Benoît Bélanger, Réjean Boudreau, Raoul Cyr, Benoît Bellavance.

5^e année B: Jacques Biron, Jacques St-Laurent, Roger Allard, Guy Grenon.

4^e année A: Laval D'Anjou, Laurier Morissette, M.-Guy Plante, Carol Lévesque.

4^e année B: Serge Dufour, M.-And. Bélanger, Réal Bouchard, Claude Didier.

3^e année A: Laurent Thibault, Carol Michaud, Mario Dufour, Robert Gagnon.

3^e année B: Hervé Dufour, Mario Dufour, Michel Cléments, Marcel Brazeau.

La Rédemption

Assemblée du C.J.N.

Au couvent du St-Rosaire, de La Rédemption, avait lieu l'assemblée annuelle du C.J.N. Des pièces de choix ont été exécutées et actées par les élèves du couvent. Après cette séance, une exposition de concours des élèves de 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années. Chacun devait faire le montage d'un arbre avec ses différentes parties, ce qu'il contient et produit.

M. Magella Dion, élève de 11^e année, se classa 1^{er}; Andréa Lévesque, élève de 10^e année, et Bertrand Vignola suivi de Mlle Madeleine Morissette et Camille Castonguay et Gaétane Bélanger, des classes de 8^e et 9^e années se classèrent également premiers pour leur division et remportèrent des prix.

Va-et-vient

M. Emile Plante, de Baie-Comeau, est de passage dans sa famille, pour les fêtes.

Dépouillement d'un arbre de Noël

Samedi, le 24 décembre, à 1 h: 30 p.m., eut lieu, à la salle du couvent, un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants de La Rédemption. Près de 550 cadeaux furent alors distribués par le Père Noël.

Séminaire de Rimouski

Tableau d'honneur de décembre 1960

PHILOSOPHIE 2e année

Jérôme Gendron, St-Damase; Paul-Emile Vignola, St-Fabien; Rodrigue Lavoie, Ste-Odile (Rimouski); Jean-Ernest Gagné, St-Moise; Raynald Pineault, Les Boules; Paul-Emile Lavoie, St-Gabriel-Est; Damien Chouinard, Squattek; Jean-Paul Cyr, Mata-pédia; Lévis Belzile, Trois-Pistoles; Jacques Bérubé, St-Donat; Jean-Paul LaFrance, St-Germain (Rimouski); Michel Bellavance, St-Germain (Rimouski); Horace-Albert Gagné, St-Charles Garnier; Gaëtan Smith, Ste-Flavie; Yvan Bernier, St-Germain (Rimouski); Ghislain Bouchard, Ste-Agnès (Rimouski); René Demeules, Albertville.

PHILOSOPHIE 1ère année A

Réjean Pelletier, Rivière-Bleue; Jean-Yves Arsenault, Matane; Fernand Ouellet, St-Ulric; Michel Tessier, St-Germain; Wilbrod Dionne, St-Mathieu; Gilles Gagné, Sayabec; Ichar-Marcel

Lebel, Trois-Pistoles; Delphis Bélanger, Amqui; Claude Dubé, St-Octave de Métis; Paul Bannville, Ste-Agnès (Rimouski); Georges éDemers, St-Germain (Rimouski); Gilles Gasse, Lac-au-Saumon; Albert Litalien, Rivière-à-la-Martre; Hugues Caron, Notre-Dame-du-Lac; Claude Perron, Ste-Félicité; Claude Marin, St-Noël; Yvon St-Pierre, Sayabec; René Desrosiers, Nazareth (Rimouski); Jacques Jean, St-Robert (Rimouski).

PHILOSOPHIE 1ère année B

Gaëtan Ouellet, St-Hubert; Clément Boulanger, St-Fabien; Jacques Dionne, St-Gabriel-Est; Jean-Paul Dionne, St-Germain (Rimouski); Jacques Ross, Mont-Joli; Jean-Pierre Beaulieu, Rivière-Bleue; Jacques Poirier, Sayabec; Roland Proulx, Nazareth; Pierre Morisset, Bic; Hector Caron, St-Léandre; André Daris, St-Robert (Rimouski); Louis Langis, St-Germain (Rimouski); Jean-Claude Michaud,

St-Fabien; Chs-Yvan Desrochers, Ste-Angèle; André Blanchet, St-Germain (Rimouski).

RHETORIQUE "AA"

Viateur Gagnon, Rivière-Bleue; René Lantagne, Price; Jacques Ouellet, Notre-Dame-du-Lac; Jacques Côté, Price; Yves Caron, Notre-Dame-du-Lac; Clément Dufour, St-Alexis; Avit Ouellet, St-Hubert; Jean-Paul Carrier, St-Ulric; Norbert Dubé, St-Cyprien; Jacques Bérubé, St-Alexis; Régis St-Amand, Sayabec; Clermont Marquis, Rivière-du-Loup; Claude Gosselin, St-Robert (Rimouski); Jean Laliberté, Nazareth (Rimouski); Michel Dionne, Squattek; Richard Boulanger, Luceville; Jacques Francoeur, St-Robert (Rimouski); Jean-Paul Daris, Cacouna.

RHETORIQUE "B"

Mario Chouinard, St-Epiphanie; Gaston Ducasse, St-Moise; Gaston Labrie, Sayabec; Daniel Deschênes, Ste-Flavie; Gérard Chénard, St-Arsène; Jacques Villeneuve, St-Pie X (Rimouski); Mario Garon, St-Germain (Rimouski); Claude Michaud, Isle-Verte; Raymond Beaulieu, St-Germain (Rimouski); Gervais Michaud, Ste-Rose-du-Dégelis;

Wilfrid Delage, Franconia, N.H.; Marcel Landry, Rivière-Bleue; Réjean Malenfant, Ste-Rose-du-Dégelis; Marcel Bouchard, Causapscal; Gilles Proulx, St-Anaclet; Roger Caron, St-Gabriel.

BELLES-LETTRES "A"

Carol Amiot, Pointe-au-Père; Charles Lindsay, Isle-Verte; Marius Ruest, Luceville; Majella Dionne, Mont-Joli; Jean-Guy Tremblay, St-Clément; Jean-Guy Hudon, St-Germain (Rimouski); Michel Beaulieu, St-Eusébe; Marius Cyr, St-Fidèle; Jean-Luc Lavoie, St-Damase; Denis Pelletier, Cabano; Gilles Lévesque, Ste-Odile (Rimouski); Réjean Racine, Rivière-Bleue; Hervé Demers, St-Gabriel; Bernard Jalbert, Ste-Flavie; Réjean Beaulieu, St-Germain (Rimouski); Georges Ouellet, St-Ulric.

BELLES-LETTRES "B"

Jean-Noël Saucier, St-Germain (Rimouski); René Roy, Cap-Chat; Jean Morin, St-Germain (Rimouski); René Lévesque, St-Octave de Métis; Aubert Nadeau, St-Modeste; André Chassé, St-Valérien; Nicol Parent, Sacré-Coeur; Gaëtan Archambault, Amqui; Marie-Louis Lebel, St-Robert (Rimouski); Ré-

jean-Marie D'Amours, Ste-Françoise; Pierre Dumais, Rimouski; Charles Labrie, Lac-des-Aigles; Bruno Morin, Trois-Pistoles; Jean-Eudes Beaulieu, Ste-Rose-du-Dégelis; Gilles Belzile, St-Mathieu; Marius Plante, Ste-Angèle; Mario Beaulieu, Port-Cartier-Ouest.

VERSIFICATION "A"

Claude Gagnon, Bic; Gaston McNeil, St-Ulric; Jean-Louis Belzile, Trois-Pistoles; René Lagacé, St-Ulric; Jean-Paul Gagné, St-Cyprien; Claude St-Amand, St-Germain (Rimouski); Emmanuel Coulombe, St-Ulric; Chs-Henri Bélanger, Isle-Verte; Yvon Poirier, Sayabec; Jacques Côté, St-Germain (Rimouski); Jean-Louis Francoeur, Ste-Agnès (Rimouski); Jean-Frs Raviolatti, St-Germain (Rimouski); Ronaldo Boulanger, St-Pie X (Rimouski); Jocelyn Ross, St-Ulric; Gilles Anctil, Ste-Angèle;

VERSIFICATION "B"

Réal Lavoie, Sacré-Coeur; Pierre Dionne, St-Germain (Rimouski); Pierre Mathieu, Mont-Joli; Claude Lavoie, Mont-Joli; Raymond Tudeau, St-Robert (Rimouski); Marcel Harvey, Amqui; Marc Michaud, Cacouna; Paul Lagacé, Biencourt; Jean-Chs Dumont, Cacouna.

VERSIFICATION "B"

Gilles Bellavance, St-Germain (Rimouski); Alain Verreault, Biencourt; Ls-Philippe Picard, Ste-Rose-du-Dégelis; Jean Desrochers, St-Robert (Rimouski); Pierre Lanteigne, Bic; Julien Marquis, St-Louis-du-Ha! Ha!; Marc-Aurèle Lavoie, St-Pie X (Rimouski); Claude Monrain, St-Germain (Rimouski); Gilles Tremblay, St-Germain (Rimouski); Winston Wells, St-Germain (Rimouski); Marc Caron, St-Germain (Rimouski); Raynald Turcotte, Trois-Pistoles; François Bilodeau, Cabano; Jacques Lagacé, Biencourt; Lucien Gagné, Sayabec; Guy Dubé, Price.

METHODE "A"

Miville Couture, Val-Brillant; Ls-Jacques Dubé, St-Louis-du-Ha! Ha!; Jean-Denis Castonguay, St-Epiphanie; Michel D'Amours, Trois-Pistoles; Jean-Yves St-Pierre, St-Robert (Rimouski); Gilles Vignola, St-Anaclet; Richard Rioux, St-Eusébe; Eldège Ladrie, Esprit-Saint; Gilles Morneau, St-Yves (Rimouski); Jean-Claude Tardif, St-François-Xavier.

METHODE "B"

Claude Bouchard, Luceville;

Ghislain Madore, St-Robert (Rimouski); Jean-Raymond Pelletier, St-Louis-du-Ha! Ha!; Réal Bellavance, Amqui; Louis Lavoie, St-Germain (Rimouski); Marc Lepage, St-Germain (Rimouski); Augustin Bélanger, St-Mathieu; Paul-André Charon, Isle-Verte; Jacques Desrosiers, Sayabec; Claude-Bernard Côté, St-Germain (Rimouski); Alain Ouellet, St-Ulric; Paul Morency, Nazareth (Rimouski); Richard Rioux, St-Jean de Dieu; Yves-Marie Côté, St-Robert (Rimouski); Marc-André Bérubé, Amqui; Donat Gagnon, St-Pie X (Rimouski); Marc-André Rioux, St-Germain (Rimouski); Jean-Louis Vaillancourt, Mont-réal; Marcel Beaulieu, Amqui; Gaëtan Dubé, Val-Brillant; Lauréat Lepage, Ste-Blandine.

METHODE "C"

Jean-Yves Leblanc (Ste-Agnès (Rimouski); Jean-Yves Marquis, St-Louis-du-Ha! Ha!; Claude Dubé, Price; Gilles Belzile, St-Éloi; Germain Coulombe, St-Ulric; Michel Boucher, Bic; Laurent Bérubé, St-Mathieu; Albert Bélanger, Amqui; René Ouellet, Lots-Renversés; Courcelles D'Astous, Rivière-Bleue; Claude Rouleau, St-Fabien; Léo Côté, St-Robert (Rimouski); Jacques Michaud, St-Yves (Rimouski); Allen Kimpton, Mont-Joli; Jacques Bourdages, Ste-Agnès (Rimouski); Jean-Maurice Pinel, Forestville; Maurice Fortin, St-Octave de Métis.

SYNTAXE-LATINE "A"

Régis Proulx, St-Germain (Rimouski); Jean-Paul Marquis, St-Louis-du-Ha! Ha!; Marc-André Imbeault, Price; Patrice Théberge, St-Mathieu; Denis Roy, Cap-Chat; Gilbert Caron, St-Ulric; Albert Belzile, St-Jean-de-la-Lande; Marcel Dubé, Amqui; Gerald Lagacé, Biencourt; Nive Boudreau, Métis Beach; Réal Lévesque, St-Ulric; Claude Marois, St-Germain; Gilles Deschênes, Lac-au-Saumon; Roger Sinclair, Padoue; Hormisdas Béland, Ste-Angèle.

SYNTAXE-LATINE "B"

Grégoire Vignola, St-Fabien; Ghislain Lévesque, Nazareth (Rimouski); Jean Morissette, Bic; Gilles D'Amours, Trois-Pistoles; Gaëtan Poirier, St-Yves (Rimouski); Robert Thibault, St-Damase; Mario Desrosiers, Ste-Flavie; Réal St-Amand, Sayabec; Jean-Pierre Rioux, Trois-Pistoles; Richard Rioux, St-Simon; Georges Malenfant, St-Arsène; Jean-Guy St-Pierre, Ste-Odile (Rimouski); Ghislain Gendron, Amqui; Réjean Bérubé, St-Arsène; Roland Bélanger, St-Jean de Dieu; Jean-Paul Leblanc, Carleton-Centre; Claude Bégin, St-Pie X (Rimouski); Alain Roy, St-Clément.

SYNTAXE-LATINE "C"

Jacques Côté, Nazareth (Rimouski); Jacques Gaudreau, St-Yves (Rimouski); Marcel Marcheterre, Amqui; Paul Gagné, St-Tharsiscius; Hermel Pelletier, St-Louis-du-Ha! Ha!; Vincent Caron, St-Cyprien; Jean-Louis

René-Violette, Notre-Dame-du-Lac; Benoît Pelletier, Trois-Pistoles; Marie-Louis St-Pierre, St-Germain (Rimouski).

ELEMENTS-LATINS "B"

Jean-Paul Albert, Nazareth (Rimouski); Laurent Lavoie, St-Anaclet; Jean-Guy Fillion, St-Yves (Rimouski); Marc Langlais, Ste-Agnès (Rimouski); Gilles Picard, Ste-Rose-du-Dégelis; Marc-André Rioux, Trois-Pistoles; Louis-Marie Jean, St-Mathieu; Réjean Belzile, St-Germain (Rimouski); Jean-Claude Drapeau, St-Germain (Rimouski); Renaud Dumais, Ste-Florence; Francis Rioux, Ste-Angèle; Jean Chouinard, Notre-Dame-du-Lac; André Jean, St-Robert (Rimouski); Richard Lepage, St-Yves (Rimouski); Richard Gallant, L'Ascension; Réjean Ouellet, Lac-des-Aigles; Jean-Noël Thériault, Isle-Verte; Guy Bélanger, St-Germain (Rimouski); Bruno Gagnon, St-Pie X (Rimouski); Luc Vézina, St-Germain (Rimouski); Valmont Lebel, Squattek; Pierre Villeneuve, St-Pie X (Rimouski); Jean-Pierre Lavoie, Mont-Joli.

ELEMENTS-LATINS "C"

Francis Thibault, Luceville; René Mallandain, Ste-Agnès (Rimouski); Gilbert Rioux, Trois-Pistoles; Rosaire Dumais, Amqui; Gilles Blanchet, St-Germain (Rimouski); Henriel Dufour, St-Gabriel; André Lawson, Poiste-au-Père; Benoît Pineau, Price; Michel Jean, St-Yves (Rimouski); Valère Talbot, St-Jean de Dieu; Jean-Yves Verreault, Ste-Jeanne d'Arc; Gérard Dionne, Biencourt; Laurent Vignola, Luceville; Michel Desrosiers, Nazareth (Rimouski); Jacques Grégoire, St-Germain (Rimouski); Denis Lebel, St-Pie X (Rimouski); Jean-Louis D'Amours, Rivière-Trois-Pistoles; Serge Alary, Ste-Agnès (Rimouski); Jacques Bérubé, St-Arsène; Denis Roy, Ste-Rose-du-Dégelis; Georges St-Pierre, St-Germain (Rimouski); Julien Perron, Mont-Joli; Hugues Kimpton, Mont-Joli; Jean Santerre, St-Germain (Rimouski); Martin Denis, Ste-Rita; Georges-Henri Pelletier, Squattek; Jacques Martin, Isle-Verte; Marc-André Lavoie, St-Asaclet; Jean-Marie Parent, St-Mathieu; René Bernard, Price.

Centre marial

Le Centre Marial Canadien a besoin, sans retard, de \$50,000 pour ses prodigieux développements. Ferez-vous attendre la Vierge Marie qui vous demande ce coup de pouce? Aujourd'hui même.

La Revue Marie

Nouvelle formule de "Marie", qui se modernise de plus en plus. Tout en maintenant ses grandes traditions qui en ont fait ce triomphe mondial unique, la Revue s'ouvre à toutes les activités humaines: cinéma,

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

86^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le chômage, la structure du commerce extérieur et l'état de nos comptes internationaux sont les symptômes d'un déséquilibre de l'économie

Une politique économique cohérente s'impose

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 10 janvier, à Montréal, sa 86^{ème} assemblée générale annuelle. Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, qui occupait le fauteuil, a prononcé l'allocation suivante:

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, dont le gérant général, M. Louis Hébert, vient de vous donner lecture, permettez-moi de vous rappeler un amendement apporté à la Loi sur la banque, en 1954, par le Parlement du Canada.

Le paragraphe 4 de l'article 21 est ainsi conçu: "Une personne n'est pas admissible à être élue ou nommée administrateur après le 1er juillet 1959, si elle a atteint l'âge de soixante-quinze ans."

M. Charles St-Pierre, à qui j'ai l'honneur de succéder, a été attaché à notre institution pendant cinquante-huit ans. Gérant général de la Banque durant quatorze ans, il présidait depuis plus de dix ans à ses destinées. Les actionnaires voudront sans doute rendre hommage à celui qui fut l'un des principaux artisans des remarquables progrès de la Banque Canadienne Nationale depuis un quart de siècle, reconnaître les inestimables services qu'il a rendus et lui présenter, à l'heure de la retraite, leurs vœux les plus sincères.

Au début de 1960, on entendait souvent prédire que la prospérité qui avait régné durant la décennie précédente ne ferait qu'augmenter au cours de celle qui commençait. Malheureusement, la marche des affaires l'année dernière a trompé les espoirs qu'avaient fait naître des prévisions optimistes.

Les rapprochements que l'on fait entre 1960 et l'année précédente paraissent d'autant plus défavorables que 1959 était une période de reprise. Pour voir la situation sous son vrai jour, ne vaut-il pas mieux prendre pour terme de comparaison, non pas l'année 1959, mais la moyenne des cinq dernières années? On constate alors que l'activité se maintient assez bien dans plusieurs grands secteurs de la production, notamment l'exploitation du sous-sol

la production nationale. Elles ne pourraient donc exercer qu'une action limitée sur l'embauchage. L'entreprise de travaux publics, si elle s'impose dans les cas d'urgence, n'est jamais qu'un palliatif d'une efficacité restreinte et temporaire.

On ne remédiera au chômage et on n'empêchera qu'il ne s'aggrave qu'en donnant à l'industrie secondaire une extension plus en rapport avec le développement du pays et l'accroissement de la population.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'état du commerce extérieur du Canada s'est sensiblement amélioré l'année dernière. Au cours des dix premiers mois, nos exportations vers toutes les régions du monde, sauf les États-Unis, accusent une progression. La diminution de nos ventes à nos voisins n'a d'ailleurs été que d'environ \$35 millions sur un total de plus de deux milliards et demi. Nos exportations présentent une augmentation de 7.6 pour cent, par rapport aux mêmes mois de 1959, et nos importations ont fléchi légèrement. Ainsi, d'une année à l'autre, le déficit de la balance commerciale a été ramené de 427 à 79 millions de dollars. C'est là la situation la plus satisfaisante qu'on ait vue depuis 1952, la dernière année qui se soit soldée par un excédent d'exportations.

Cette tendance se maintiendra-t-elle? Cela dépendra de l'évolution de la conjoncture d'abord aux États-Unis, puis en Europe et ailleurs, ainsi

en 1960, et plusieurs autres pays y ont établi un grand nombre d'industries.

D'autre part, l'Angleterre a constitué, avec six autres nations, une zone de libre-échange. Mais ce second groupe, beaucoup moins important que le premier, devra tôt ou tard conclure avec lui quelque entente. Des négociations se poursuivent à ces fins depuis plus d'un an. Elles n'ont pas encore abouti; mais il faudra bien, un jour ou l'autre, en venir à un compromis, malgré les obstacles que la préférence impériale suscite à l'Angleterre. On craint que les concessions que celle-ci sera tenue de faire ne lésent les intérêts du Canada. Notre pays est exposé à subir un double préjudice: la perte d'une partie des avantages dont il jouit sur le marché anglais et l'octroi par l'Angleterre de tarifs de faveur aux nations du Marché Commun.

Le remaniement de la politique commerciale du Canada, en vue de surmonter ces difficultés, est sans doute l'un des problèmes les plus ardues que le gouvernement soit appelé à résoudre.

Mais, si efficace que soit la politique commerciale du Canada, encore faudra-t-il que les exportateurs soient en mesure de soutenir la concurrence étrangère, notamment celle des pays du Marché Commun qui partagent désormais avec les États-Unis le double avantage d'un outillage perfectionné et d'un immense marché intérieur.

Le volume considérable de notre commerce extérieur ne doit pas nous faire perdre de vue les

capitaux de l'extérieur. On estime à \$20.7 milliards la somme des investissements étrangers au Canada, la part des États-Unis s'élevant à quelque \$15.7 milliards. A ces chiffres, arrêtés à la fin de 1959, se sont ajoutés ceux de l'année dernière, qui ont été considérables.

La rémunération de ces capitaux exige des sommes énormes. En 1959, les dividendes et les intérêts de ces investissements se sont élevés à \$656 millions. Chaque année, d'autres millions prélevés sur les profits sont réemployés dans des filiales des États-Unis au Canada. On évalue à \$3,420 millions les emplois effectués entre 1946 et 1958. Ainsi, les capitaux étrangers qui, bon an, mal an, servent à solder nos comptes, augmentent d'autant plus la dette du pays que les dividendes qu'ils rapportent produisent à leur tour des dividendes au cours des années subséquentes.

L'endettement du Canada à l'étranger, déduction faite du revenu des placements canadiens à l'extérieur, aura probablement atteint \$17 milliards à la fin de 1960. Il a doublé depuis cinq ans, triple depuis sept ans et quadruple depuis dix ans.

Il est évident que notre pays ne pourrait tolérer beaucoup plus longtemps cette situation sans aliéner son indépendance financière et économique. On a prétendu naguère que l'afflux des capitaux de l'extérieur développerait la production nationale au point de permettre au Canada de racheter graduellement les investissements étrangers. Mais qui ne voit aujourd'hui que nous nous éloignons sans cesse de cet objectif?

Il va sans dire que l'amélioration d'une situation aussi critique demandera beaucoup de temps. Il s'agira d'abord de restreindre le plus possible les importations de capitaux. Dans les présentes circonstances économiques, il est probable que les investissements des États-Unis seront sensiblement réduits. D'autre part, l'état des finances fédérales dispensera le gouvernement de négocier d'importants emprunts publics; on peut donc espérer que les provinces et les municipalités qui devront émettre des obligations pourront les placer sur le marché canadien.

voir la situation sous son vrai jour, ne vaut-il pas mieux prendre pour terme de comparaison, non pas l'année 1959, mais la moyenne des cinq dernières années? On constate alors que l'activité se maintient assez bien dans plusieurs grands secteurs de la production, notamment l'exploitation du sous-sol et de la forêt et le bâtiment. Malgré l'amoindrissement de la demande de maisons d'habitation, l'industrie de la construction n'a pas subi un ralentissement très sensible. La valeur des contrats conclus au cours des dix premiers mois de l'année écoulée, si elle est inférieure d'environ 4 pour cent aux chiffres de la période correspondante de 1959, n'en atteint pas moins \$2,627 millions, chiffre qui a été dépassé que trois fois.

Bien que l'indice général de la production marque un recul, le commerce n'en conserve pas moins, dans l'ensemble, l'activité qu'il a manifestée au cours des quelques dernières années. L'augmentation du revenu de la classe ouvrière, le progrès de l'épargne, les diverses allocations et subventions des gouvernements et la multiplication des pensions de retraite sont autant de facteurs de stabilisation. Comme on l'a vu pendant les périodes de ralentissement que notre pays a traversées depuis la dernière grande guerre, l'abondance des disponibilités du public empêche qu'un mouvement de régression ne dégénère en dépression.

Mais les plus grandes difficultés que présente la situation ne dépendent pas de circonstances fortuites. Elles tiennent à l'état de l'économie canadienne. L'évolution des quinze dernières années a provoqué un déséquilibre dont le chômage chronique, la structure du commerce extérieur et le déficit excessif des comptes internationaux sont les principaux symptômes.

LE CHÔMAGE

L'emploi a toujours subi des fluctuations, selon les saisons et l'état de l'économie. Il paraît donc normal que le nombre des chômeurs soit en augmentation en ces mois d'hiver et en cette période de ralentissement. Mais il reste important même durant l'été et en pleine prospérité, ce que le progrès technique ne suffit pas à expliquer. C'est que la présente situation tient à des causes plus profondes.

Il s'agit en réalité non seulement de chômage, au sens de cessation de travail, mais de sous-emploi. Depuis dix ans, l'augmentation des effectifs ouvriers a été de 1,500,000 et celle du nombre des emplois, de 820,000 seulement. Cet écart s'est élargi d'année en année et menace de s'élargir encore davantage à l'avenir, à moins qu'on ne donne de l'occupation aux nouveaux contingents qui, en nombres croissants, parviendront à l'âge de gagner leur vie.

Pourquoi l'essor du pays n'a-t-il pas créé un nombre suffisant d'emplois? Une large part des milliards investis depuis 1945 dans l'économie canadienne a été affectée à la mise en valeur de richesses naturelles et à des travaux de construction. Encore aujourd'hui, l'industrie de la construction représente plus de 20 pour cent de la valeur brute de la production nationale. Les travaux de construction et l'aménagement de forces hydrauliques, de puits de pétrole ou de gisements de minerai embauchent une nombreuse main-d'œuvre, mais pour une période de temps limitée.

Les industries primaires ne peuvent donner du travail qu'à une partie relativement faible de la population active. En revanche, l'industrie manufacturière fournit plus d'emplois que tous les autres secteurs de l'économie canadienne. Or, elle est loin de se développer aussi rapidement que l'ensemble de l'économie du pays. Depuis dix ans, tandis que la valeur totale de la production nationale s'accroissait de 64 pour cent, la valeur de la production de l'industrie manufacturière n'augmentait que de 47 pour cent.

Le chômage chronique est le symptôme d'un déséquilibre. Le recours à des mesures monétaires ne ferait que masquer momentanément ce symptôme. Ceux qui voient une panacée dans la multiplication des dépenses publiques ne semblent pas se rendre compte que ce prétendu remède serait pire que le mal. Le gonflement de la circulation monétaire amènerait une inflation des prix qui affaiblirait la résistance de l'industrie, qu'il faudrait au contraire renforcer, devant la concurrence étrangère. Du reste, les dépenses des gouvernements, si élevées qu'elles soient déjà, ne contribuent que pour une faible part, soit environ 15 pour cent, à

commercial à être ramené de 427 à 79 millions de dollars. C'est là la situation la plus satisfaisante qu'on ait vue depuis 1952, la dernière année qui se soit soldée par un excédent d'exportations.

Cette tendance se maintiendra-t-elle? Cela dépendra de l'évolution de la conjoncture d'abord aux États-Unis, puis en Europe et ailleurs, ainsi que de notre aptitude à soutenir la concurrence étrangère.

Deux problèmes urgents se posent aux États-Unis: la stagnation de l'économie et la crise du dollar. Quels remèdes le nouveau président de la république proposera-t-il? S'il tente de stimuler les affaires en baissant les taux d'intérêt, il risquera d'accélérer les sorties d'or et de capitaux flottants. Si, au contraire, il recourt à des mesures de restriction, il risquera d'accentuer la tendance au ralentissement que manifeste déjà le commerce international.

Les États-Unis jouent un rôle si important dans l'économie du monde libre que les fluctuations qui s'y produisent sont susceptibles d'avoir des répercussions très étendues. Les États-Unis traitent à peu près la moitié de la production mondiale de métaux non-ferreux; ils effectuent 26 pour cent des exportations et 15 pour cent des importations du monde, et ils distribuent chaque année à l'étranger près de \$9 milliards sous forme d'investissements, de prêts et de dons. Ce sont les principaux pourvoyeurs de pouvoir d'achat, particulièrement dans les pays sous-développés. Ainsi, l'évolution de la conjoncture aux États-Unis influera sur l'économie canadienne non seulement quant à nos échanges avec ce pays, mais encore en ce qui concerne l'ensemble de nos marchés extérieurs.

L'acheminement de la plus grande partie de l'Europe occidentale vers l'intégration est de nature à changer sensiblement le cours des échanges internationaux. L'enjeu du Canada est considérable. Nos exportations représentent environ 20 pour cent de la valeur brute de la production nationale, et l'Europe en absorbe plus du quart. Le Marché Commun, qui groupe six nations, est devenu dès sa première étape la plus grande puissance économique du monde, après les États-Unis. Comptant 170 millions d'habitants, il est passé au premier rang des pays importateurs et exportateurs. Les nations associées ont implanté les unes chez les autres une foule d'usines et fabriques pourvues de l'outillage le plus perfectionné. Les États-Unis, dont on évalue les investissements à \$900 millions

de l'immense marché intérieur.

Le volume considérable de notre commerce extérieur ne doit pas nous faire perdre de vue les désavantages que présente une partie de nos échanges. La proportion des objets entièrement fabriqués que comportent nos importations, loin de diminuer comme on aurait pu l'espérer, accuse depuis la dernière guerre une forte augmentation. De 67 pour cent qu'elle était en 1946 elle est passée à 79 pour cent. La valeur des produits manufacturés importés en 1959 se chiffrait par \$4,425 millions. A l'exportation, le pourcentage des objets fabriqués paraît être resté à peu près le même qu'avant la guerre. Celui des produits semi-fabriqués s'est relevé sensiblement, mais ces produits fournissent beaucoup moins de travail à la main-d'œuvre canadienne qu'à celle des pays où ils sont expédiés. Quant à la proportion des matières brutes, quelque diminution qu'elle ait subie depuis une trentaine d'années, elle est encore d'environ 35 pour cent de nos exportations totales.

LA BALANCE DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Nos comptes internationaux accusent, depuis cinq ans, des déficits annuels dépassant largement le milliard. Ceux de la période 1955-60 forment une somme de \$7.5 milliards. En 1959, la balance des paiements du Canada présentait un solde débiteur de \$1,429 millions. En augmentation d'environ \$300 millions par rapport à 1958, ce solde atteignait presque le sommet de \$1,455 millions, touché en 1957.

Ces déficits tiennent, dans une certaine mesure, à une balance défavorable du commerce, mais ils résultent principalement des éléments invisibles, tels que les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger, les frais de transport de marchandises et surtout le versement d'intérêts et de dividendes à des non-résidents. Environ 60 pour cent des dividendes de toutes les compagnies commerciales et industrielles du pays sont remis à des actionnaires étrangers.

Les déficits de nos comptes internationaux ne trouvent de contrepartie que dans des apports de

NOUVEAUX PROGRÈS DE LA BANQUE

L'actif, les dépôts et les profits atteignent de nouveaux sommets

Le gérant général, M. Louis Hébert, a exposé les résultats des opérations du dernier exercice et la situation de la Banque.

Les profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1960, en augmentation de \$1,427,200 relativement à l'exercice antérieur, s'élevaient à \$6,919,910. La provision pour impôts est passée de \$2,080,000 à \$3,035,000, et le montant affecté à l'amortissement des immeubles sociaux, de \$776,995 à \$815,745. Ainsi, les profits nets, en augmentation de \$433,450, ressortent au chiffre record de \$3,069,164. Ils sont l'équivalent de \$3.07 par action, sur la base du nombre moyen d'actions en cours durant l'exercice, à rapprocher de \$3.02 l'année précédente.

Les versements aux actionnaires, soit \$2 par action, y compris un dividende supplémentaire de 40 cents (au lieu de 35 cents en 1959), se sont chiffrés par \$1,998,192, en comparaison de \$1,656,443 l'année antérieure. Le solde créditeur du Compte profits et pertes s'établit à \$883,343, à rapprocher de \$812,371 au 30 novembre 1959, après le transport d'une somme de \$1,000,000 au Fonds de réserve, ce qui en porte le montant à \$33,000,000.

Le total des dépôts, qui s'est accru de \$30,365,511 au cours de l'exercice, atteint le total sans précédent de \$727,307,564. La somme des dépôts d'épargne de particuliers est passée de \$416 millions à \$422.8 millions.

L'actif de la Banque, accusant une augmentation de \$32,361,108, s'élève à \$775,742,523, un nouveau sommet. L'actif rapidement réalisable se chiffre par \$391,795,599 et représente 53.66 pour cent du passif envers le public, au regard de 48.51 pour cent en 1959.

Les prêts courants et escomptes forment une somme de \$346,378,817, à rapprocher de \$368,240,729 à la clôture de l'exercice précédent. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation s'élèvent à \$25,647,219, en comparaison de \$24,337,632 un an auparavant. Les placements de la Banque, en augmentation de \$83,887,723, se totalisent par \$266,104,733.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert quatre succursales et converti trois agences en succursales. Elle compte aujourd'hui 596 bureaux au Canada, soit 289 succursales et 307 agences, et une filiale à Paris, Banque Canadienne Nationale (France).

Le rétablissement de l'équilibre du commerce extérieur allégerait d'une façon très appréciable le déficit de nos comptes internationaux. Cela exigerait à la fois la compression de nos importations et l'accroissement de nos exportations. Ce sont là d'ailleurs deux problèmes connexes. Le développement de l'industrie manufacturière et le relèvement de la productivité nous mettraient en mesure de produire, à des prix qui permettent d'affronter la concurrence, une foule d'objets fabriqués que nous achetons à l'étranger et d'en affecter l'excédent à l'exportation.

PERSPECTIVES

Le gouvernement fédéral a pris, comme chacun sait, de nombreuses mesures, les unes en vue de combattre le chômage, les autres en vue de relancer l'économie. Il sera relativement facile, avec le concours des provinces et des municipalités, de créer d'urgence des emplois temporaires en attendant qu'une reprise graduelle des affaires donne à l'embauchage l'extension nécessaire. Mais la mise en oeuvre des moyens que propose le gouvernement pour stimuler l'activité économique demandera sans doute beaucoup de temps et d'efforts.

Il ne paraît pas douteux que les mesures préconisées pour remettre l'économie canadienne sur la voie du rétablissement ne donneront des résultats satisfaisants qu'autant qu'elles seront accompagnées d'une réforme fiscale. Le budget intérimaire, présenté le 20 décembre à la Chambre des Communes, comporte des amendements susceptibles de favoriser, jusqu'à un certain point, le développement de l'industrie et l'investissement de capitaux canadiens au Canada. C'est un premier pas. Lorsque l'expérience aura montré ce qu'on peut attendre de ces initiatives, le gouvernement sera sans doute mieux en mesure de formuler une politique économique cohérente, qui aiguillonne l'esprit d'entreprise et encourage l'épargne individuelle et collective afin d'accélérer la formation des capitaux.

L'expansion économique de notre pays, qui s'était poursuivie si longtemps à une si vive allure, est momentanément interrompue, mais il y a lieu de croire qu'elle reprendra bientôt son cours. L'évolution de l'économie mondiale paraît indiquer toutefois qu'elle sera moins rapide durant les prochaines années.

Il n'y a pas lieu de s'étonner devant ces perspectives si l'on se rappelle que l'essor du Canada depuis la seconde grande guerre tenait à des circonstances exceptionnelles. En 1945, le monde sortait d'un conflit dévastateur qu'avait précédé une longue période de dépression. D'immenses besoins ont été entretenus, pendant une quinzaine d'années, une demande extraordinaire, alors que le gonflement de la masse monétaire résultant de la guerre avait partout multiplié le pouvoir d'achat.

Mais la période d'après-guerre est révolue. Au Canada comme dans beaucoup d'autres pays, la mise en valeur des richesses naturelles et l'équipement industriel ont pris une telle extension que, dans plusieurs branches, on constate aujourd'hui un surdéveloppement de la capacité de production.

En attendant que l'augmentation de la consommation ramène l'équilibre, la présente conjoncture ne justifierait pas une attitude pessimiste. Elle demande cependant de la prudence, de la circonspection et la pratique d'une politique expectante devant l'incertitude du proche avenir.

Le développement économique d'un pays, si considérable que soient ses ressources, ne peut se poursuivre sans interruptions ni reculs. Nous en sommes à l'une de ces phases de réadaptation qu'un progrès trop rapide rend inévitables. Mais les forces de récupération ne tarderont pas à entrer en jeu et l'on peut espérer avec confiance que la situation commencera à se rétablir, sur des bases plus saines, au cours de l'année qui commence.

LE PERSONNEL

Je désirerais, en terminant, signaler aux actionnaires que les employés de la Banque se sont acquittés de leurs tâches, au cours du dernier exercice, avec une loyauté et une diligence qui ont beaucoup contribué aux progrès qui viennent d'être exposés.

moski); Jacques Gaudreau, St-Yves (Rimouski); Marcel Marcheterre, Amqui; Paul Gagné, St-Tharcisius; Hermel Pelletier, St-Louis-du-Ha! Ha!; Vincent Caron, St-Cyprien; Jean-Louis Bernier, St-Robert (Rimouski); Herman Dubé, St-Clément; Louis St-Pierre, St-Robert (Rimouski); Laval Rousseau, St-Fabien; Michel Ringuet, St-Germain (Rimouski); Mario Mimeault, St-Robert (Rimouski); Normand Lévesque, St-Robert (Rimouski).

SYNTAXE-LATINE SPECIALE

Serge Pineault, Nazareth (Rimouski); Michel Quimper, Ste-Agnès (Rimouski); Georges Ouellet, St-Valérien; Conrad Blais, St-Valérien; Jean-Louis Bélanger, St-Simon; Jeannot Mailloux, Cabano; Jean-Louis Anctil, Val-Brillant; Jacques Caron, Ste-Rose-du-Dégelis; Marc-André-Dumais, Amqui; Pierre Bouchard, St-Yves (Rimouski).

ELEMENTS-LATINS "A"

Raynald Lavoie, Ste-Odile (Rimouski); Lucien Lauzier, Cabano; Jean-Marie Deschênes, Ste-Rose-du-Dégelis; Serge Jean, St-Jean de Dieu; Luc-Ovide Pelletier, St-Louis-du-Ha! Ha!; Gleason Thêberge, St-Mathieu; Jacques Morel, St-Cyprien; Jacques Dufour, St-Gabriel; Alain Gagnon, St-Alexis; Denis Belzile, St-Germain (Rimouski); Hugues Beaulieu, St-Pie X (Rimouski); Roger Bernier, St-Pie X (Rimouski); Michel Lebel, Nazareth (Rimouski); André Gallant, St-Alexis; Candide Gauvin, St-Clément; Berthier Plante, St-Gabriel; Gilles Rousseau, St-Cyprien; Jacques Landry, St-Pie X (Rimouski); Michel Ross, Mont-Joli; Jean-Paul Sauvé, St-Robert (Rimouski); Marcel Duchesne, Nazareth (Rimouski);

en plus. Tout en maintenant ses grandes traditions qui en ont fait ce triomphe mondial unique, la Revue s'ouvre à toutes les activités humaines: cinéma, beaux-arts, littérature, musique, théâtre, ballet, philosophie, sport, presse, radio, télévision. Rien de ce qui est humain ne lui sera étranger. Nous envisageons même de publier MARIE chaque mois, au lieu d'à tous les deux mois. C'est le règne social de Marie qui amènera le règne social du Christ. Tous répondront, sans exception, tous. Adressez: Centre Marial Canadien, Nicolet, P. Q.

39 pouces de neige au 31 déc.

Station météorologique de Trois-Pistoles

Observations de décembre

Température maximum, 52 degrés; minimum, 7 degrés au dessous.

Côté dominant des vents, sud. Vitesse maximum des vents, 30 milles à l'heure.

Nébulosité moyenne, 85%. Précipitation de la pluie, 0.75 pouce.

Précipitation de la neige, 37 pouces.

La température la plus élevée a été enregistrée le 7; la plus basse, le 28.

Pluie tombée durant l'année 1960, 23.5 pouces.

Pluie tombée durant l'année 1959, 20.35 pouces.

Neige tombée depuis le début de l'automne, 39 pouces.

Neige tombée pendant la même période en 1959, 30 pouces.

POUR REMEDIER AU CHOMAGE D'HIVER

faites exécuter dès maintenant tous vos travaux de CONSTRUCTION et REPARATION et, pour le faire, adressez-vous à

ELIUD PELLETTIER

entrepreneur en construction

Spécialité: à l'épreuve du feu

345, rue St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-3251

Une main-d'œuvre compétente vous est offerte

DEVENEZ PROPRIETAIRE

Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. LEGER COMPTANT.

Pour informations, s'adresser à

ROLAND LEVESQUE

Entrepreneur général
Téléphone: RA 3-3772

22, rue Ouellet RIMOUSKI

SEMAINE DE L'EDUCATION 1961**THEME: "L'éducation: garantie de l'avenir"**

La Semaine de l'Education 1961 est fixée à la période du 5 au 11 mars. Le comité en a choisi le thème; ce sera: **L'éducation, garantie de l'avenir.** Il va sans dire qu'il faudra surtout considérer ceci: que la qualité de l'éducation est la garantie de la qualité de l'avenir. Le thème est vaste et prête en même temps à de très précises et urgentes leçons.

Le Club Richelieu fait la charité

Il convient de souligner le dévouement des membres Richelieu à l'occasion des trois plus récentes activités charitables du Club.

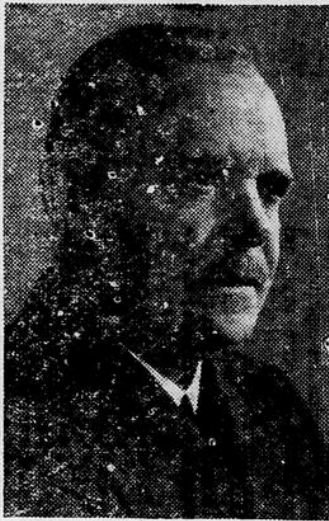
C'est avec entrain, en effet, que plusieurs ont participé à la

distribution des paniers de Noël. Ensuite, un groupe imposant a transformé en courte mais joyeuse réunion la tâche peu agréable de préparer soixante-douze jolis sacs de friandises pour les orphelins de l'Institut Mgr Courchesne. Enfin, au moins quarante membres ont eu l'agréable et touchante fonction de servir le dîner de Noël et de distribuer les sacs

à ces mêmes enfants.

Il y a peu de plaisir plus profond ni plus touchant que de réussir, le midi de Noël, à faire rire ou simplement sourire de charmants petits êtres qui, sans l'avoir voulu d'aucune façon, sont devenus des victimes innocentes de la vie.

A l'Institut Mgr Courchesne, nous avons en effet chaque année l'immense privilège de voir de nos yeux les bienfaits de la Charité. Nous voyons d'abord l'immense charité de femmes admirables qui donnent toute leur vie pour éduquer, soigner, nourrir et loger des enfants à qui d'autres ont imposé la vie. Nous touchons aussi du doigt le bonheur que procurent à ces enfants notre présence et nos petites gâteries.

DIRECTEUR DE L'I.A.C.

Le f.h. Louis St-Laurent

M. G.E. Wemp, président du conseil de l'Industrial Acceptance Corporation Limited, a le plaisir d'annoncer la réélection du très honorable Louis St-Laurent, C.R., LL.D., P.C., à son conseil d'administration.

M. St-Laurent, qui a été premier ministre du Canada de 1948 à 1957, a servi comme directeur de la compagnie avant son entrée dans la vie publique en 1941. Après sa retraite en 1957, M. St-Laurent retourna à son bureau d'affaires de St-Laurent et St-Laurent, dans la cité de Québec, et il est maintenant président du conseil et directeur de la Compagnie Miron Limitée, un directeur de Famous Players Canadian Corporation Limited, Investors Syndicate of Canada Limited, Rock City Tobacco Company Limited et président de National Heart Foundation of Canada.

Affaires...

(suite de la page 33)

Assurance:

Lettre de Martin & D'Anjou Inc. offrant d'assurer les flottes des véhicules de la Ville moyennant une prime de \$2,500.

Assurances

Il est proposé par le conseiller Irénée Gendreau, secondé par le conseiller Louis-Ernest St-Pierre et résolu à l'unanimité que la Ville renouvelle pour une période d'un an à compter du 15 décembre 1960, les assurances suivantes:

La Prévoyance, bâtisses aéroport, \$2,00.00 : \$27.60; Canadian Home, bâtisses aéroport, \$1,900: \$26.03; Royal Liverpool, machineries lourdes, \$127,348.00 : \$1,273.48; Royal Liverpool, flotte des véhicules, 50/100/5,000 : \$2,458.33; Employers Liability Ass., employés municipaux, 10/40,000 : \$525.20.

Il est résolu à l'unanimité d'informer Martin & D'Anjou Inc. que le Conseil a décidé de suivre la formule adoptée ces dernières années et de confier cette assurance à la Royal Liverpool Ass. moyennant une prime de \$2,458.33 pour la prochaine année.

Câbles téléphoniques

Lettre de Québec-Téléphone sollicitant l'approbation des plans indiquant l'installation de nouveaux câbles souterrains et aériens dans la partie sud de la ville.

Il est résolu à l'unanimité d'approuver lesdits plans et que Son Honneur le Maire soit au-

Cartes professionnelles**AVOCATS**

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. RA 3-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél. RA 3-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Évêché Tél. RA 3-4293
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
AVOCATS ET PROCUREURS
Téléphone RA 3-4861-4862
148 St-Germain
RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
168, rue St-Germain
Téléphone RA 3-4175
C. P. 515 — RIMOUSKI

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurance agréé
Téléphone :
Bur. : RA 3-3570; rés. : RA 3-6134
C. P. 246
Bureau : 54, av. de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, accidents, maladie
Tous services d'assurance en général

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

\$3.00 par année
Représentant

ARMAND ARGUIN
Tél. RA 3-5804 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES, SIGNALEZ
RA 3-6529

torisé à les signer pour et au nom de la Ville de Rimouski.

Travaux, rue Bernier
Lettre de la Construction du Golfe Limitée et de Raynald Gagné demandant de l'éclairage sur l'avenue Bernier et que les conduites d'aqueduc et d'égoût y soient protégées contre le gel.

Il est résolu à l'unanimité d'informer les intéressés que des lampes à vapeur de mercure seront installées incessamment sur la rue Bernier et qu'en outre l'argent nécessaire sera autorisé pour les travaux devant être exécutés en vue de protéger contre le gel des conduites d'aqueduc et d'égoût.

A LOUER

BUREAUX
2 pièces 15 x 15
à 143 St-Germain
Rimouski
S'adresser à
RA 3-4805 le jour
RA 3-5177 le soir

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
160, de l'Évêché — C. P. 385
Téléphone :
Bur. : RA 3-3836; rés. : RA 3-4905

Is-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : RA 3-4324; rés. : RA 3-2640

CHIROPATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPATICIEN
14, Cathédrale Tél. RA 3-3655

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Évêché Tél. RA 3-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
Bureau à 144, boul. de l'Évêché (édifice Gilbert)
Tél. RA 3-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : RE 9-4641

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
En face du Séminaire
RIMOUSKI, Qué.

INGENIEURS

Leroux & Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
Rimouski, P. Q. Tél. RA 3-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
76, av. de la Cathédrale
Tél. RA 3-6644
RIMOUSKI

Geo.-A. Santerre
INGENIEUR PROFESSIONNEL
Electricité, Plomberie, Génie municipal, Chauffage, Ventilation, Aqueducs et Egouts
310, St-Germain Tél. RA 3-4954
RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : RA 3-2344; rés. : RA 3-3456
152-A, de l'Évêché RIMOUSKI

Cartes professionnelles

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E.H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, av. Cathédrale, RIMOUSKI

Maurice de Champlain Inc.

ASSURANCES GENERALES
Case postale 429 — Tél. RA 3-4841
Bureau : 135 de l'Évêché
RIMOUSKI, P. Q.
Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez RA 3-4841

Henri-A. Martin, C.d'A.A. Paul Martin, C.d'A.A.
Emmanuel D'Anjou

Martin & D'Anjou Inc.

COURTIERS D'ASSURANCES AGREES
Téléphone RA 3-2344 — Case postale 129
BUREAU : 152-A, de l'Évêché
RIMOUSKI

ROGER LECLERC**EBENISTE**

Manufacturier de meubles
Spécialité : meubles sur commande

8 St-Denis RIMOUSKI Tél. RA 3-2675

J.-A. DRAPEAU ENR.

LS-Ph. Cliche, propriétaire
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 6 av. Lepage RIMOUSKI Tél. RA 3-3775

EXAMEN DE LA VUE**Dr LEVIS SANTERRE O. D.****OPTOMETRISTE**

148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

Pour une plus belle apparence**RENDEZ-VOUS AU****Salon R. Levasseur**

4 barbiers des plus compétents à votre disposition

ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX ETUDIANTS
78, de la Cathédrale — Tél. RA 3-3203

Affaires municipales à Rimouski

Infiltrations sous contrôle au barrage de l'aqueduc

Lettre des Ingénieurs Leroux & Marquis avisant le Conseil que tous les travaux entrepris par la Ville pour améliorer le barrage et le bassin de retenue sur la rivière Neigette seront suffisamment efficaces pour contrôler le phénomène d'infiltration et seront une solution pratique à toutes les déficiences qui pouvaient y exister.

Rimouski disposé à prolonger le boulevard

Le Conseil de Ville de Rimouski a écrit à Monsieur Albert Dionne, député du comté de Rimouski à l'Assemblée Législative, l'informant que la Ville de Rimouski est disposée à entreprendre, dès que la température sera favorable, le printemps prochain, la construction du prolongement du mur de soutènement à partir de sa limite actuelle jusqu'au boulevard Jessop, qu'à la condition de recevoir la confirmation écrite que les autorités fédérales et provinciales y contribueront respectivement dans une proportion de 37 1/2 % et également à la condition que le Ministère Provincial de la Voirie s'engage par écrit au remplissage, entièrement à ses frais de l'emprise du boulevard qui servira à détourner la route numéro 10.

Travaux d'aqueduc payés

Il est proposé par le conseiller Irénée Gendreau, secondé par le conseiller Lucien Roy et résolu à l'unanimité que, nonobstant une résolution de ce Conseil en date du 5 décembre 1960 et à la suite d'un avis de Mes Casgrain & Casgrain, la Ville paie à Construction Georges Inc. la somme de \$16,456.96 en règlement complet et final de tous les travaux d'aqueduc exécutés à date pour le compte de la Ville de Rimouski par Georges Gagnon et/ou Construction Georges Inc. et de toutes réclamations contre ceux. Il est entendu que les tuyaux enlevés des tranchées par Construction Georges Inc. sont la propriété de la Ville et restent à sa disposition.

Radeau flottant de \$550.00

Il est proposé par le conseiller Irénée Gendreau, secondé par le conseiller Léonidas Lévesque et résolu à l'unanimité qu'à même les argents autorisés par les règlements 569-577 une somme de \$550 soit mise à la disposition de l'ingénieur de la Ville pour la construction d'un radeau flottant nécessaire au système de pompage temporaire au lac à l'Anguille.

Conduite d'eau au port

Lettre du ministre des Transports dans laquelle il informe le Conseil de ville qu'il a transmis au ministre des Travaux publics sa requête pour la construction d'une nouvelle conduite d'eau dans les structures du quai de Rimouski-Est.

Séance régulière du Conseil, le 19 décembre 1960. Sont présents: Son Honneur le Maire Roméo Crevier, MM. les conseillers Lucien Roy, Hormisdas Trépanier, Auguste Desjardins, Irénée Gendreau, Louis-Ernest St-Pierre et Léonidas Lévesque, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Comptes payés

Le bordereau des comptes payables pour le mois de novembre 1960, au montant de \$276,396.95, lesquels comptes sont approuvés à l'unanimité pour paiement.

Gravier sur conduites d'aqueduc

Il est proposé par le conseiller Louis-Ernest St-Pierre, secondé par le conseiller Lucien Roy et résolu à l'unanimité qu'à même les prévisions budgétaires pour l'année courante, une somme de \$500 soit mise à la disposition de l'ingénieur de la Ville pour recouvrir de gravier les conduites d'aqueduc et d'égoût sur l'avenue Bernier afin de les protéger contre la gelée.

Procédures selon l'urbanisme

Lettre de la Commission Municipale d'Urbanisme informant le Conseil que Jean-Yves Parent, 113, 5e Rue, a, malgré un document signé par lui-même, aménagé un logement dans sa propriété en contravention avec les dispositions du règlement 452, dans la zone R-22.

Il est résolu à l'unanimité que les instructions soient données à la Commission Municipale d'Urbanisme d'entreprendre les procédures nécessaires pour obliger Jean-Yves Parent à se conformer aux dispositions du règlement 452 dans la zone R-22.

Rues au sud de Rimouski

Lettre du ministre des Affaires Municipales dans laquelle il approuve l'ouverture de certaines rues projetées dans la partie sud de la ville.

Félicitations de la SSJB

Lettre de la Société St-Jean-Baptiste félicitant le Conseil de Ville pour la correction de l'indication anglaise No left turn à l'angle des rues St-Germain-

ché-Belzile.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre des Pères Jésuites et d'autoriser l'arpenteur Louis-Léo Doyon à subdiviser cette parcelle de terrain en vue de la passation d'un acte notarié.

St-Pie X et le plan d'urbanisme

Lettre de la Fabrique de St-Pie X sollicitant une entrevue avec le Conseil de ville pour l'étude du plan directeur d'urbanisme et déterminer les effets sur le développement futur de cette paroisse.

Il est résolu à l'unanimité d'inviter les marguilliers de la paroisse de St-Pie X à discuter de ce problème avec M. Louis-

Léo Doyon, chargé de la confection du plan directeur d'urbanisme. L'échevin Irénée Gendreau étant désigné comme représentant de la Ville lors de cette rencontre.

Ajusteur d'assurance

Lettre de Maurice Dechamplain informant le Conseil que la Royal Liverpool Assurance Co., en vue de donner un meilleur service, a nommé un ajusteur en permanence à Rimouski en la personne de M. C.E. Co-meau.

Il est résolu à l'unanimité de remercier bien sincèrement cette compagnie d'assurance de cette initiative qui rendra sans aucun doute à la Ville d'innombrables services.

(suite à la page 32)



“Nous ne nous privons plus de ce dont nous avons besoin”



“Grâce à la B de M, nous pouvons cette année prendre la résolution de nous offrir une foule de choses, au lieu de nous en priver comme dans le passé.

“Avant, il arrivait trop souvent, hélas, que l'argent “semblait s'évaporer” au moment précis où nous avons besoin d'une foule de choses, comme une cuisinière moderne... un bureau pour le studio de papa

... un nouveau téléviseur. Mais papa a décidé que, désormais, il en serait autrement.

“Dès le début de la nouvelle année, a-t-il dit, nous allons nous procurer une partie des choses dont nous sommes privés trop longtemps. Nous allons financer l'acquisition des choses dont nous avons vraiment besoin au moyen d'un plan d'achat qui me semble très utile — le Plan de Financement familial de la Banque de Montréal. C'est un plan moderne, conçu spécialement pour des gens comme nous. Lorsque les magasins annonceront leurs soldes de janvier, nous achèterons à prix d'aubaine les articles dont nous avons besoin et paierons ces achats au moyen d'un versement mensuel unique à notre portée.

“Cette année, par conséquent, il nous faudra ménager nos sous, mais toute la famille se donnera la main pour équilibrer le budget. C'est maman qui est la plus enthousiaste. Je ne sais pas si c'est la protection garantie par l'assurance-vie qui accompagne l'emprunt ou la perspective d'un nouveau poêle qui lui plaît le plus, mais elle est très contente.

“Notre famille est convaincue d'avoir pris une excellente résolution pour le nouvel an. Et vous? N'est-ce pas le moment, pour vous aussi, de ne plus vous priver de ce dont vous avez besoin?”



Pour mettre à exécution les projets de VOTRE FAMILLE, adressez-vous à n'importe quelle succursale de la

BANQUE DE MONTRÉAL

à compter du 3 janvier 1961.

SUCCURSALES à votre service dans les ENVIRONS
Succursale de Rimouski: LEONARD GREGOIRE, gérant
Succursale de Mont-Joli: MAURICE FISET, gérant
Succursale d'Amqui: HENRI PLOUFFE, gérant

La Première Banque au Canada... AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

ARGENT A PRETER SERVICE RAPIDE

Aucun dépôt, aucun frais d'inspection, \$1,600.00 à \$100,000.00 première et deuxième hypothèque "VILLES ET CAMPAGNES". Pour consolidation de dettes ou tout autre usage similaire. Pour informations, s'adresser à notre gérant local:

CLEMENT LABBE

65, boulevard St-Germain
RIMOUSKI
C. P. 183 — Tél. RA 3-5196

Grande vogue du hockey à Causapsal



Le hockey connaît une très grande vogue, à Causapsal, cette saison. Plus de 125 joueurs évoluent dans la ligue de l'Académie St-Jacques, dirigée par les Frères du Sacré-Coeur, dans les différentes catégories: juvénile, midjet, bantam et pee wee.

Dix clubs composent cette ligue dont le responsable est le Rév. Frère Eugène, s.c. Les commanditaires des clubs sont: M. Georges Barriault, maire de Causapsal, "Les Industries"; Magasin Abud, par M. Alexandre Abud; Imprimerie Amable,

par M. Amable Ouellet; Nérée Guérette & Fils, par M. Jean-Marie Guérette; Gagnon & Fiset, par les assureurs Gagnon et Fiset; Garage Central, par M. Ferdinand Didier; Conseil 2899 des Chevaliers de Colomb, par les Chevaliers de Colomb, de Causapsal; Camp Cartier, par M. Guy Garon.

Le Syndicat du Bien-Etre Social a accordé des périodes gratuites après les classes, les soirées de chaque lundi et mercredi ainsi que le samedi, pour que les jeunes puissent jouer au hockey. En plus, il y a aussi l'école des Métiers qui a deux équipes de hockey, cette année.

EQUIPE D'ETOILES

Une équipe d'étoiles a été formée; elle évoluera, cet hiver, contre des clubs juvéniles de la région.

Voici les membres de cette équipe (photo ci-dessus): première rangée, de g. à d.: Eric Martin, Jacques Dufour, Fernand Gagné, représentant de la Commission Scolaire de Causapsal; Guy Morin, Lévis Turcotte, Gilles Raymond; 2e rangée, dans le même ordre: Réjean Michaud, Germain Pinard, Claude Gagnon, Rév. Frère Eugène, s.c., Marc-Yvon Lévesque, Jeannot Gagné, Camille Abud.

Comités formés chez les Techniciens Professionnels

Le nouveau Conseil de la Corporation des Techniciens Professionnels, chapitre de Rimouski, s'est réuni pour la première fois depuis les élections sous la présidence du nouveau président, M. Moïse Gosselin.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de détente. On procéda à la formation des comités qui seront les moyens d'action du chapitre. C'est ainsi qu'il a été décidé par voie de proposition et accepté à l'unanimité que M. Patrice D'Astous soit nommé président du Comité de placement. M. Ghislaine Marcheterre s'occupera du comité de re-

cherche technique.

M. Léopold Giguère prendra charge du Comité du journal. M. Georges-Henri Label entretiendra les relations extérieures, tandis que Michel Tremblay devra prévoir les réceptions, la publicité, les visites industrielles et la protection du titre. Bien entendu, chacun de ces présidents de comité devra s'adjoindre un, deux ou trois membres pour mener à bien la marche de ces activités.

L'avenir des techniciens profitera de l'élan que le nouveau conseil veut lui donner, mais il ne faut pas oublier que la collaboration de tous les techniciens est nécessaire et obliga-

toire si l'on veut conserver cet élan et l'augmenter.

A vous, techniciens, d'y voir. Votre avenir est entre vos mains; agissez et vous vivrez.

Funérailles de M. J.-E. Bernier



A la Maison de Notre-Dame du Sacré-Coeur, le 23 décembre 1960, est décédé, à l'âge de 77 ans et 4 mois, M. J.-Emile Bernier, époux de dame Régina Desjardins. Il laisse aussi un fils, Robert Bernier, employé civil, à Montréal; un frère, Ernest, de Fall-River, Mass.; une soeur Mme Oscar Jones (Aurélien Bernier), de Rimouski; sa bru, Mme Robert Bernier (Clarena Ashton), de Montréal; ses petits-enfants: Robert, technicien; Eric, étudiant en médecine à l'Université d'Ottawa; Florence et Clarena, étudiants au Collège M. de France, de Montréal; sa belle-soeur Mme Ernest Bernier (Marie Desbiens).

Natif de Matane, M. Bernier avait exercé le métier de barbier à Rimouski pendant plusieurs années.

St-Fabien demande un tronçon de la route trans-Canada

Le Conseil municipal de St-Fabien a adressé une demande aux autorités provinciales et fédérales exprimant le désir qu'un tronçon B de la route trans-Canada passe par St-Fabien tout en reliant Rivière-du-Loup à la vallée de la Matapédia et à la Baie-des-Chaleurs. On sait que de multiples ré-

solutions en ce sens ont été adressées aux gouvernements depuis quelques semaines.

LA VIE SOCIALE ET L'AUTOMOBILE

Les activités sociales se multiplient avec la saison froide. Bals, coquetels, danses et festivités de toutes sortes invitent parfois à boire plus qu'à l'ordinaire. Seulement, il faut que les automobilistes n'oublient pas leurs responsabilités dans de telles circonstances. Prenez plutôt un taxi si vous croyez que l'atmosphère du milieu vous entraînera dans des abus, ou encore si vous êtes convaincu qu'il vous sera impossible de quitter les lieux à une heure raisonnable. Pensez à ceux qui ont hâte de vous revoir à la maison... plutôt qu'à l'hôpital.

Le service fut chanté en l'église cathédrale de Rimouski, le 27 décembre, par M. le chanoine Léopold Côté, curé, assisté de MM. les abbés Laurentin Lévesque et Gilles Thériault, comme diacre et sous-diacre. M. le curé avait aussi présidé à la levée du corps. M. J.-C. Fillion portait la croix; portaient le cercueil, MM. Félicien Moisan, Guy Doucet, Louis Turcotte, Arthur Dubé.

L'inhumation, sous la direction de la Maison funéraire Claude Ouellet, Inc., eut lieu au cimetière St-Germain.

Nos condoléances à la famille.

Liberté ou sécurité?

La sécurité, du berceau jusqu'à la tombe, est devenue "l'opium du peuple", lit-on dans SÉLECTION du Reader's Digest de janvier. Aller de l'avant, sortir du rang, cela exige du courage, de la hardiesse, entraîne des risques. Lisez comment il vaudrait mieux sortir d'un conformisme béat, développer une individualité vigoureuse, même au prix de certains sacrifices, comme ont osé le faire les fortes personnalités qui mènent le monde. Achetez Sélection aujourd'hui!

DEVENEZ L'HOMME COMPETENT

Que tout contracteur recherche Apprenez à peu de frais, l'opération de "bulldozers", "loaders", pelles mécaniques, électriques et diesel, ainsi que la maintenance. Nous enseignons aussi la soudure et la mécanique sur la machinerie même. Gros camions etc.

ECOLE D'OPERATEURS DE MACHINERIE LOURDE
380, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU, Montréal 40, P.Q.

PROPRIETE A VENDRE site commercial

A Rimouski, centre des affaires en face du Magasin Dominion 149, rue St-Germain. 13,000 pieds de terrain, 95 pieds de façade. Bâtisse de 3000 pieds de plancher.

S'adresser à :

149, rue St-Germain — RIMOUSKI

MAGASIN A LOUER Ameublement à vendre EN TOUT OU EN PARTIE

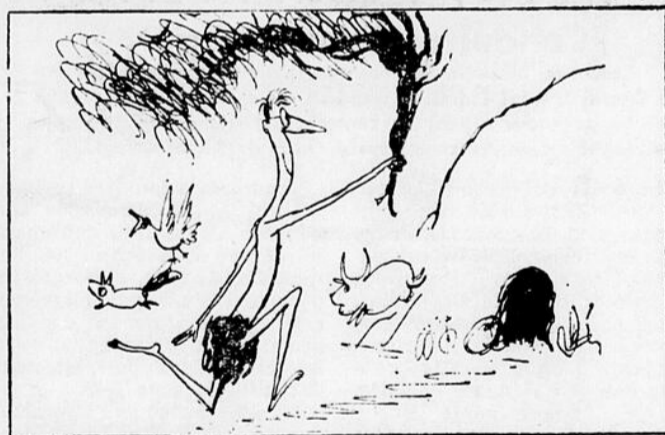
Caisse enregistreuse (5 tiroirs). Supports à habits, robes ou pantalons. Miroir sur pied (3 faces). Balance "Toledo" (30 lb.). Supports d'étagère.
TELEPHONES : RA 3-2125 OU RA 3-4538

J.-L. DEMERS, LTEE

85 Cathédrale — Tél. RA 3-6515
RIMOUSKI

STRICTEMENT EN GROS

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
QUINCAILLERIE GENERALE



LA PREMIERE LIVRAISON DE COMBUSTIBLE

L'homme préhistorique qui ramassa un fagot embrasé et l'emporta dans sa caverne fut le premier livreur de combustible. Ce n'était évidemment pas l'idéal, mais il faut un commencement à tout.

Depuis lors, l'homme a accompli bien des progrès. Ainsi il franchit une grande étape quand il apprit à se servir du pétrole. Partout au Canada, on peut

maintenant se procurer des produits pétroliers à des prix raisonnables; aussi, plus de la moitié de nos habitations sont chauffées à l'huile. A propos de prix raisonnables, celui qui reçoit l'Imperial Oil pour son huile de chauffage domestique a bien moins augmenté depuis dix ans que le coût des autres articles (environ trois fois moins que le coût de la vie en général!)



IMPERIAL OIL LIMITED
Depuis 80 ans, l'un des plus grands fournisseurs d'énergie au Canada



TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE

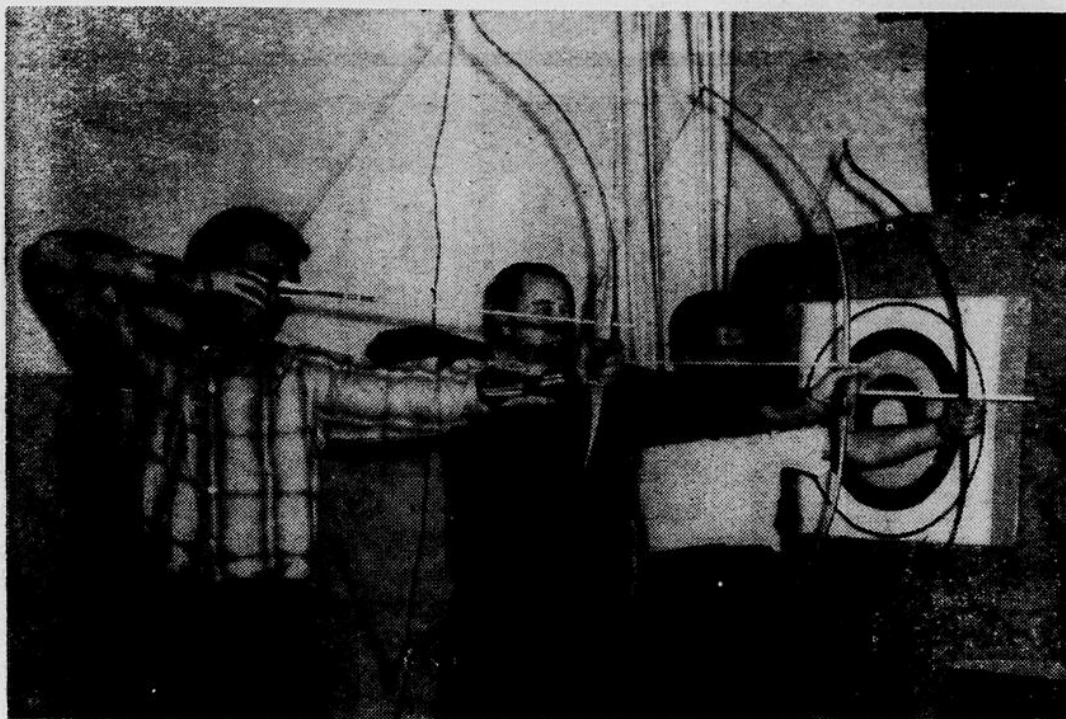
LES ENTREPRISES G. ROY LTEE

TERRAZZO - TUILES - PRELARTS
POSEURS D'EXPERIENCE - ESTIMES GRATUITS
65-A, DE L'EVECHE - RIMOUSKI - TEL. RA 3-4858

TUILES
vinyl et de
caoutchouc
PRELART
à la verge
VENTE
et POSE

Tuile
Préart
SPECIAL
11¢ pièce

Tir à l'arc aux Utilités Publiques



Le sport du tir à l'arc se pratique depuis quelque temps parmi les membres du Club Sportif des Utilités Publiques.

Ces trois archers sont Donald Lévesque, Laurent Tardif et Jacques Pineau. A cette fin, la salle des Chevaliers de Colomb est à la disposition des membres du tir à l'arc.

Funérailles de Mme L. Brochu

d'Amqui

A Amqui, le 17 décembre 1960, est décédée subitement, à sa résidence, à l'âge de 81 ans, Mme Léonard Brochu, née Maria Gagné. Lui survivent, ses enfants: Mme Warrens Lafond (Bernadette), Mme A.-B. Lévesque (Alphonsine), Mme Wilfrid Fournier (Rose-Marie) et M. Rogatien Brochu, d'Amqui; Mme Emile Laflamme (Dora), de Québec; Gilles Dufour (Estelle), de Causapsal; MM. Charles-Henri Brochu, de Montréal, et Hubert Gagné, fils adoptif, aussi de Montréal; ses frères et soeurs: MM. Ernest et Auguste, d'Amqui, et Mme Ludger

Lamarre, de St-Tharcisus; sa belle-fille et ses beaux-fils: Mme Chs-Henri Brochu, de Montréal; MM. Warrens Lafond et Wilfrid Fournier, d'Amqui; Emile Laflamme, de Québec; Gilles Dufour, de Causapsal; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme J.-A. Brochu, de Québec; Mme Nap. Lévesque, de Mont-Joli; M. et Mme Georges St-Pierre, d'Amqui; Mlle Valéda Brochu, de Fall-River, Mass.; M. et Mme Arthur Turcotte, de Baie-des-Sables; ses petits-enfants: M. Daniel Brochu, de Los Angeles, Californie; Raymonde, Pierrette, Roseline, Madone, Jean-Marc Lafond; Mme Yvon Hudon (Marguerite Lévesque) et Renaud Lévesque; Chantal, Bertin, Mario et Sarto Fournier, d'Amqui; Joël, Denys, Chantal Dufour, de Causapsal; Micheline

Gagné, le Montréal.

Mme Brochu comptait sa quatrième génération dans ses arrière-petits-enfants: Marlène et Doreen Brochu, de Los Angeles, et Andrée Hudon, d'Amqui.

Le service funèbre fut chanté à l'église d'Amqui, mardi, le 20 décembre, à 10 heures, par Mgr Fortunat Gagnon, curé, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Léonard Côté et Auguste Ruest, vicaire d'Amqui. Le cercueil et la croix étaient portés par les membres de la garde paroissiale. Portaient les coins du drap: Mmes Gérard Bélanger, Zébedée St-Onge, Léon Beaulieu et Joseph Dumais, et les rubans de la bannière de Ste-Anne, portée par M. Auguste Poirier: Mmes J. Cyprien Roy, Gérard Lacombe, Désiré Bélanger et Alfred Pelletier.

Convention obligatoire pour les imprimeries d'hebdomadaires?

Une requête a été présentée à l'hon. René Hamel, ministre du Travail, par un groupe d'imprimeurs à l'effet de rendre obligatoire une convention collective de travail touchant les ateliers d'imprimerie qui impriment ou publient un ou plusieurs journaux hebdomadaires.

Si la requête était acceptée, elle toucherait plusieurs localités de l'Est de la province, notamment Rimouski, Mont-Joli et Rivière-du-Loup.

La nouvelle convention s'étendrait juridiquement à tous les

établissements de la zone intéressée qui impriment ou publient des journaux hebdomadaires.

Notons que la convention prévoit une semaine de travail de 44 heures réparties en 5 jours et des salaires horaires qui varient de \$1.76 à \$1.37.

St-Chs Garnier

Baptêmes

Mme Gérard Proulx a donné naissance à un garçon, à l'hôpital de Rimouski, et il fut baptisé, à St-Charles, sous le prénom de Dominique. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Noël Proulx, oncle et tante de l'enfant; porteuse, la mère de l'enfant.

Mme Jean-Noël Proulx a donné naissance à un garçon, à l'hôpital de Rimouski. L'enfant fut baptisé, à St-Charles, sous le prénom de Francis. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Proulx, grands-parents de l'enfant.

Le 24 décembre, Mme David Blanchet a donné naissance à une fille baptisée sous le prénom de Marie-Solange. Parrain et marraine, M. et Mme Mathieu Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Joseph Brouillard est hospitalisée à Rimouski, pour quelque temps.

"Joindre les Deux Bouts"

18 JANVIER

CJBR-TV — 10 h. 30

(Budget du jeune ménage)

Ce soir, "Joindre les deux bouts" vous pose la question. Les éléments de la réponse seront fournis par trois jeunes ménages.

Le premier compte 3 ans de mariage. Durant la première année de ménage, l'épouse a travaillé à l'usine. Depuis deux ans, on a dû se réadapter à un seul salaire.

Le deuxième couple compte 5 ans de mariage. Après la naissance de quelques enfants, la femme a repris le travail à l'extérieur.

Le troisième cas est celui d'un jeune couple dont la femme n'a jamais travaillé, même avant le mariage.

ARGENT A PRETER

en première et deuxième hypothèque. Jusqu'à 10 ans pour rembourser. Intérêt raisonnable. S'adresser à

Yvon Caron

représentant

Société D'Aide Financière de Québec

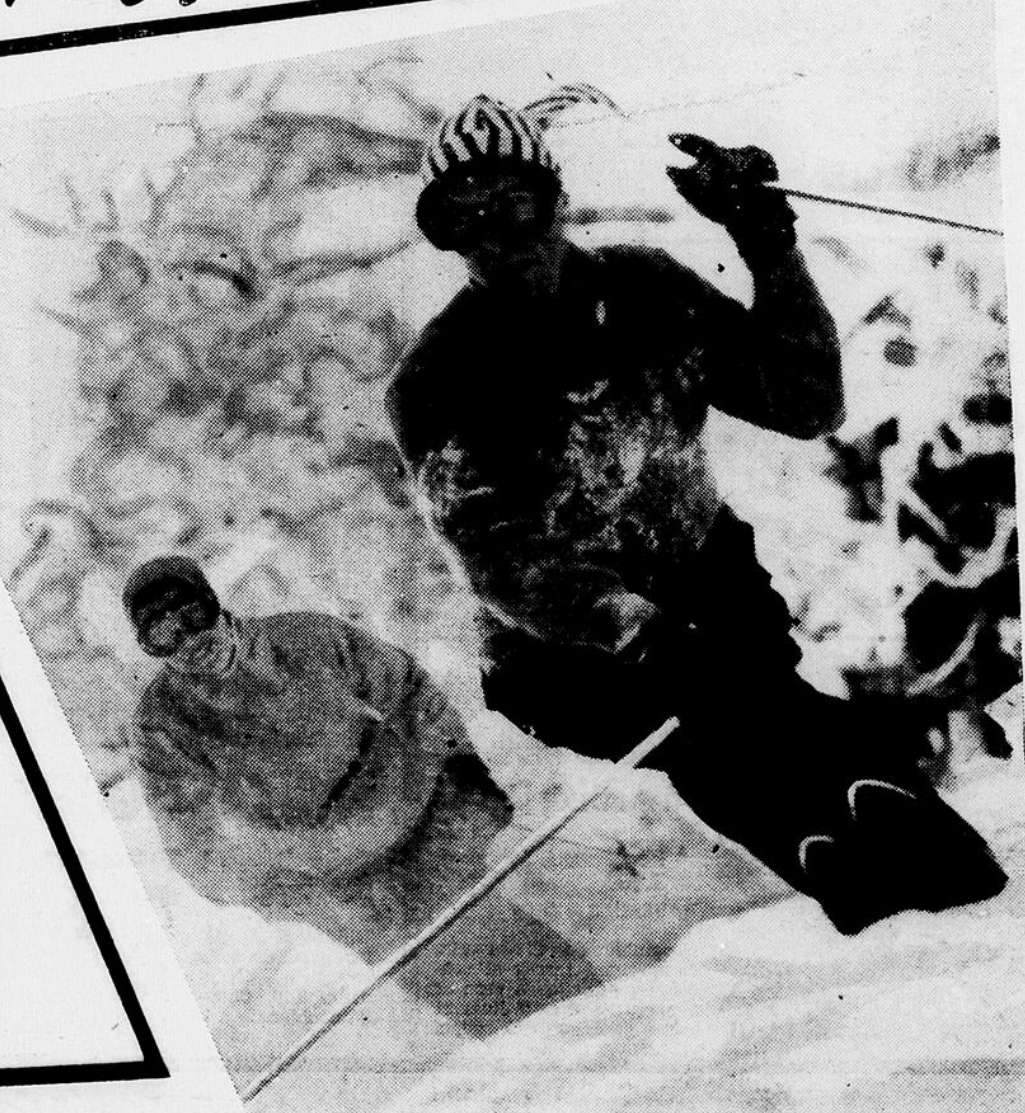
349-A, St-Germain Rimouski
Tél. RA 3-8433
Case postale 365

UNE BIÈRE *"Plus Vive!"* FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN

Le ski exige de la vivacité, c'est pourquoi il répond au goût des gens actifs du Québec d'aujourd'hui. De même, ceux-ci préfèrent la saveur plus vive de la Molson "Canadian"! Goûtez-la! Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.

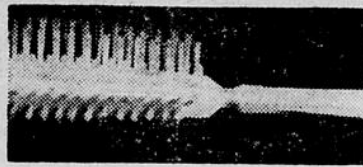


Valeurs

SPECTACULAIRES

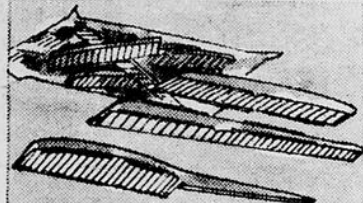
MAGASINS UNITED

CETTE SEMAINE SEULEMENT



Brosse en plastique

Idéale pour cheveux, shampooing et massage. A prix de rabais. **Spécial 21¢**



Peignes assortis

Achetez-en un paquet et économisez. Paquet de 10 peignes différents. **Rég. 25¢ 17¢**



Laine 'Monarch'

Laine Botany et pour tricots de bébés. Diverses couleurs. **Balle 31¢ Rég 37¢**

Sac en Tartan

Très pratique pour le tricot, le magasinage, etc. A prix d'aubaine. **Rég. 1.29 77¢**

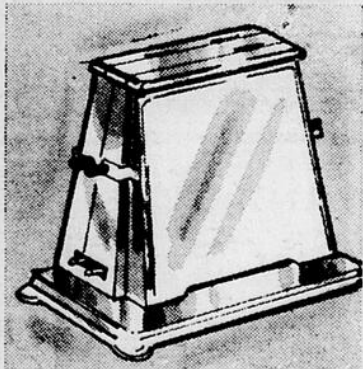


Spécial! Gants en caoutchouc

Superbe valeur! Gants très pratiques et de modèles variés. Pointures P. M. G. Légères imperfections. **43¢ Rég. 59¢ à 69¢ la paire**

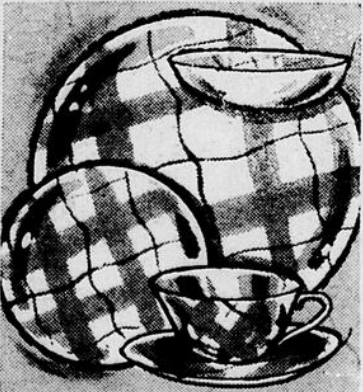
Fil pour la couture

Sac de 12 rouleaux dont 8 de fil blanc et 4 de fil noir. Fil mercerisé. **33¢ Rég. 49¢**



Rég. 2.98 GRILLE-PAIN 2.67

Grille-pain pour deux rôties que vous retournez. Tel qu'illustré, au fini plaqué luisant. Une offre spectaculaire.



ENSEMBLE DE 20 ARTICLES VAISSELLE à motif guingan

Rég. 3.98 3.33 AUBAINE

Ensemble de 4 couverts, comprenant tasses et soucoupes, assiettes à pain et beurre, assiettes à dîner et bols à céréales ou à soupe.

Attention! MITAINES DOUBLES

de peau de mouton

GARÇONS 5-9

77¢

pre



ADOLESCENTS 10-12

87¢

pre

Épaisse peau de mouton, poignets élastiques, chaude doublure de fleecé. Brun, noir, gris, vert et rouge au choix.



FANTASTIQUE!

Tous proviennent de notre stock régulier

SEULEMENT

2.67

Différents modèles avec ou sans capuchon. Grands 8-16. Chaud doublure.

Spécial 14" x 25" SERVIETTES

2 pour 33¢

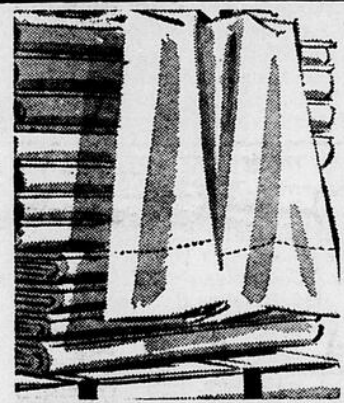
Serviettes en tissu terry épais dans les tons de maïs, bleu, vert et rose pâle. Prix régulier 19¢. Une offre spectaculaire.



Fabrique canadienne DRAPS 'MONOGRAM'

Draps blancs, superbement finis. Trois dimensions.

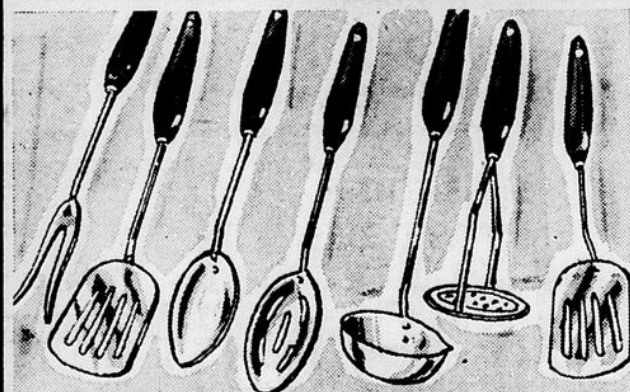
63" x 96" Rég. 2.39 **1.99**
72" x 96" Rég. 2.79 **2.27**
81" x 96" Rég. 2.98 **2.37**



SPECIAL! 5 ARTICLES NAPPE SERVIETTES

Rég. 94¢ 72¢

Mélange rayonne et coton d'excellente qualité. Nappe 50" x 50". Serviettes 12" x 12". A rayures multicolores tel qu'illustré.



USTENSILES DE CUISINE

Un achat spécial à bas prix de vente!

Fini plaqué luisant d'excellente qualité. Vaste assortiment au choix.

- Fourchette
- Spatule à manche long
- Spatule à manche court
- Cuillère à mélanger
- Louche
- Cuillère à jours
- Pile-patates

24¢